

M. Loïc N'DONG - FEE19 - AS

M. Damien CORAJOD - FEE19 - ASC

**Inclusion des personnes âgées dans les nouveaux
quartiers à Genève : exemple de Pont-Rouge**



Travail présenté à la Haute école de travail social de Genève

pour l'obtention du
Bachelor of Arts HES-SO en travail social

Le jury d'évaluation :

Directrice : Ulrike ARMBRUSTER ELATIFI

Experte : Hélène WUTHRICH

Travailleuse sociale : Danièle WARYNSKI

Genève, octobre 2023

**« Ne crains pas d'avancer lentement,
crains seulement de t'arrêter »**

Proverbe chinois

Remerciements

Nous tenons à remercier sincèrement **tous les acteur·trices du quartier Pont-Rouge** qui nous ont accordé leur précieux temps pour des moments d'échanges et de discussions. Grâce à ces partages nous avons pu avoir accès à une partie de leur réalité de terrain et comprendre plus précisément ce qui gravite autour de notre question de recherche. Nous remercions **également toutes les autres personnes des entités du quartier** que nous avons pu rencontrer lors de nos prises de contact sur le terrain. L'accueil fut ouvert et chaleureux, ce qui nous a permis la réalisation de ce travail.

Nous remercions également vivement la directrice du Travail de Bachelor, **Madame Ulrike Armbruster Elatifi** qui a encadré la réalisation de ce travail de recherche. Grâce aux discussions, aux précieux conseils ainsi que son expertise et sa disponibilité ont contribué à mener à bien ce travail :

Merci également à **Madame Danièle Warynski** ainsi que **Madame Hélène Wuthrich** d'avoir accepté de faire partie de notre jury d'évaluation.

Nous remercions finalement **toutes les personnes** qui nous ont soutenus, qui nous ont relus attentivement et permis d'effectuer les corrections adéquates.

« Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un travail de bachelor pour l'obtention de 15 crédits ECTS. Le contenu et les opinions émises dans ce travail n'engagent que les auteur·es. La responsabilité de l'école se limite à la définition et au contrôle de l'atteinte des objectifs pédagogiques relatifs aux travaux de bachelor. »

Résumé :

Cette recherche ethnographique s'inscrit dans un contexte où l'espérance de vie augmente et où le maintien à domicile est de plus en plus préconisé. Dans le contexte de la crise du logement qui sévit à Genève, les autorités politiques ont décidé de construire plusieurs nouveaux quartiers avec la volonté d'y véhiculer la cohésion sociale. Nous nous sommes donc posés la question de savoir comment les aîné·es peuvent être considéré·e·s et contribuer à ce renouveau sociétal avec leurs acquis et leurs expériences de vie. Notre travail a également révélé les enjeux autour du fait de retrouver ses marques dans un nouveau quartier et toutes les ressources mobilisées pour s'acclimater à un nouvel environnement à un âge avancé.

Pour apporter des pistes de réflexion à notre question de recherche, nous sommes donc allés à la rencontre de personnes âgées, de commerçant·es et de travailleur·euses sociaux·ales pour apporter un certain relief et une certaine diversité de points de vue, de vécu et de réalité.

- À partir de là, trois prismes ont été mis en lumière : (1) l'importance du rôle des travailleur·euses sociaux·ales, (2) l'appropriation du quartier par les personnes âgées, (3) la place et l'influence des commerçant·es pour les personnes âgées à travers la dynamique du quartier et enfin.

Abréviations :

PMR : Personne à mobilité réduite

HEPS : Habitat évolutif pour seniors

EMS : Établissement médico-social

UATR : Unité d'accueil temporaire de répit

HAGES : Habitats & accompagnements des générations seniors

Référencement des entretiens selon la nature des acteur·trices :

Groupe 1 : Travailleur·euses sociaux·ales

Entretien 1, entretien 2, entretien 3

Groupe 2 : Commerçant·es

Entretien 4, entretien 5, entretien 6

Groupe 3 : Personnes âgées

Entretien 7, entretien 8, entretien 9, entretien 10

Table des matières

1. Introduction	7
1.1. Histoire de notre collaboration	7
1.2. Nos motivations	8
1.3. Perspectives démographiques à Genève et choix du terrain d'étude	10
1.4. Politique genevoise et communale en faveur des aîné-es	13
1.4.1. État de Genève	13
1.4.2. Commune de Lancy	15
1.5. Opportunités pour des travailleur·euses sociaux·ales	16
2. Question de recherche	17
3. Présentation du quartier Pont-Rouge	17
3.1. Avant le quartier Pont Rouge	17
3.2. La construction des habitations du quartier Pont-Rouge	19
3.3. La construction du quartier d'affaires à Pont-Rouge	22
4. Aperçu théorique et définition des concepts	24
4.1. Urbain	24
4.2. Vieillesse et vieillissement	26
4.3. Du concept de génération à la notion de l'intergénérationnel	30
4.4. Inclusion	34
5. Méthodologie	36
5.1. Démarche ethnographique inductive	36
5.1.1. Objectifs	37
5.1.2. Points fort de la méthode	37
5.1.3. Posture	38
5.2. Méthode de récolte de données :	38
5.2.1. Observation	39
5.2.2. Le carnet de terrain	39
5.2.3. Choix du matériel	40
5.2.4. Entretien individuel semi-directif	40
5.2.5. Généralités sur nos choix et le déroulement des entretiens	40
5.3. Méthode d'analyse des données	44
5.3.1. Le codage	44
5.3.2. La catégorisation	45
5.3.3. La mise en relation	45
5.3.4. L'intégration	46
5.3.5. La modélisation	46
5.3.6. La théorisation	46
5.4. Notre éthique	47
6. Analyse des données	48
6.1. Importance du rôle des travailleurs·euses sociaux·ales	48
6.1.1. Un quartier à deux vitesses	48
6.1.2. Comme deux faces d'une même pièce : regard porté sur les personnes âgées	51
6.1.3. S'inspirer d'autres modèles culturels	52
6.1.4. Tout reste à inventer : L'Adret, projet pilote et philosophie du vivre ensemble	54
6.1.5. Vers l'approche communautaire pour penser l'inclusion des aîné-es	55

6.1.6.	Les différents rôles de travailleur·euses sociaux·ales à Pont-Rouge	56
6.1.7.	Importance des lieux ressource	60
6.1.8.	S'inspirer du modèle des « quartiers & villages solidaires » et de la « santé communautaire »	63
6.1.9.	Conclusion	63
6.2.	L'appropriation du quartier par les personnes âgées	65
6.2.1.	Accessibilité et mobilité	67
6.2.2.	La sécurité	69
6.2.3.	Les Installations de loisirs et de bien-être	73
6.2.4.	L'accessibilité des commerces	75
6.2.5.	Un engagement communautaire.....	77
6.2.6.	Un réel soutien social	79
6.2.7.	Un logement adapté	81
6.2.8.	Conclusion	84
6.3.	Place et influence des commerçant·es sur les personnes âgées dans une dynamique du quartier	87
6.3.1.	Nouveaux habitant·es dans un nouveau quartier	87
6.3.2.	Les commerces, un prétexte pour sortir du domicile	94
6.3.3.	Quels types de liens développent les personnes âgées avec les acteur·trices informel·les commerçant·es.....	97
6.3.4.	Conclusion	102
7.	Conclusion	105
7.1.	Liens avec le travail social et pistes d'actions professionnelles	105
7.2.	Retours réflexifs sur le processus	107
7.3.	Conclusion générale et extension de la réflexion.....	109
8.	Liste des références et bibliographie	112
9.	Annexes :.....	119

1. Introduction :

Chaque projet est toujours le fruit de petites graines plantées en chemin qui, arrosées au fur et à mesure, donnent naissance à de belles plantations qui prennent place dans leur environnement et contribuent à le nourrir de façon authentique. Pour notre part, ces graines sont le fruit de nos parcours de vie privée et professionnelle sur lesquels il nous semble nécessaire de partager quelques lignes.

1.1. Histoire de notre collaboration :

Septembre 2019 : c'est la rentrée à la HETS, synonyme d'une nouvelle étape dans notre vie. Bienvenue à l'auditoire, séance d'introduction donnée par Monsieur Castelli, ce sera la classe FEE19. Premier rassemblement RPF, c'est Sylvie Mezzena et Antonio Testini qui nous reçoivent, le temps de faire connaissance avec tous nos camarades qui partageront cette expérience d'au moins quatre ans. Assez rapidement, un très bon contact se noue naturellement entre nos deux personnalités, comme l'impression que l'on s'est déjà vu dans une autre vie. Alors que Damien se livre relativement facilement sur son passé bancaire, Loïc se veut plus discret à ce sujet. C'est au cours d'une discussion dans la cour de l'école que le rapprochement se fait. Nous faisons le lien entre certaines connaissances communes ! Eurêka ! Avant nos reconversions professionnelles respectives, nous avons travaillé en même temps pour un important établissement financier à Genève ! Malgré une fourmilière de plus de 1200 employé·e·s, nous nous sommes rappelés l'un de l'autre. Quelques ragots échangés sur d'anciens collègues que nous apprécions, nous nous retrouvons régulièrement lors des fameuses pauses cafés. Les échanges d'idées et de points de vue vont bon train et sont toujours de très agréables îlots d'évasion. Lorsque nous avons la chance de partager des modules en commun qui demandent des travaux de groupe, la collaboration est toujours complémentaire, fluide et couronnée de bons résultats.

Trois années passent vite et il est déjà temps d'entamer la dernière étape avec le travail de Bachelor dans le viseur. Mais avec qui se lancer ? Telle est la question !

Le 20 décembre 2021, nous nous retrouvons pour un lunch oriental, plus précisément au restaurant « Chez Sami » dans le quartier des Pâquis. Au-delà de ce savoureux repas, cette date restera dans les annales, car c'est alors que nous décidons de collaborer pour le Travail

de Bachelor. En quelques échanges et avant même d'avoir fini le café, nous nous mettons d'accord sur le sujet et le lieu de notre intervention. Vous avez dit rapide et efficace ?

Loïc glissera au cours du repas que c'est également son anniversaire ! Il s'agit vraiment d'un jour de fête ! Que l'aventure commence !

1.2. Nos motivations :

Pour Loïc, l'exploration du domaine de la personne âgée a suscité une profonde motivation en tant qu'étudiant en travail social et assistant social dans un Centre d'Action Social (CAS). Il raconte : « Ma décision découle de plusieurs facteurs personnels et professionnels qui ont convergé pour m'inciter à approfondir ce sujet complexe et essentiel. Mon expérience en tant qu'assistant social m'a exposé de manière concrète aux défis que rencontrent les personnes âgées dans notre société. Je suis témoin de multiples formes de discrimination et d'isolement auxquelles elles sont souvent confrontées. Ces rencontres m'ont profondément marqué et ont renforcé ma conviction que l'inclusion des personnes âgées est une question cruciale de justice sociale. Ensuite, le vieillissement de la population est une réalité incontournable et croissante en Suisse, y compris dans notre canton. Cela souligne l'urgence de développer des politiques et des pratiques sociales qui favorisent l'inclusion et la participation active des personnes âgées dans tous les aspects de la vie communautaire. Je suis persuadé que la recherche sur l'inclusion des personnes âgées contribue à une meilleure compréhension de ces enjeux et à l'élaboration de solutions adaptées. De plus, l'inclusion des seniors va au-delà de la simple prise en compte de leurs besoins. C'est une question qui concerne la dignité, le respect des droits fondamentaux et la création d'une société plus solidaire. En m'engageant dans ce travail de Bachelor, je souhaite contribuer à promouvoir une vision de la vieillesse qui célèbre la richesse de l'expérience humaine et qui reconnaît la valeur inestimable que les personnes âgées apportent à nos communautés. Enfin, le travail social est un domaine qui repose sur des valeurs d'empathie, de justice sociale et de solidarité. En explorant cette problématique, je peux aligner mes compétences en travail social avec mes convictions profondes et contribuer à l'avancement du bien-être des aîné·es, ainsi qu'à une société plus équitable et inclusive. Je suis convaincu que cette recherche peut apporter des contributions significatives à notre compréhension de la vieillesse et à la promotion d'une société où chaque individu, quel que soit son âge, peut vivre avec dignité et intégration ».

En tant qu'animateur en EMS, Damien se sent très concerné par les thématiques du vieillissement, de l'isolement et de l'inclusion des aîné·es. « Je côtoie au quotidien cette

population avec comme mission de lui faire vivre un maximum d'émotions positives et l'accompagner dans le vécu des émotions plus délicates. Je me sens très honoré de pouvoir donner du sens et de la dignité à la dernière portion de vie de ces personnes. Pour ce faire, j'ai notamment déjà organisé plusieurs fois des rencontres intergénérationnelles ou inter EMS, mais aussi avec d'autres associations comme le Bateau Genève. Le but étant de créer une ouverture avec l'extérieur, j'ai constaté tous les bienfaits que ces moments peuvent avoir pour tous·tes les participant·es. Ce prétexte à la rencontre permet des partages à travers des moments simples et authentiques qui donnent l'opportunité de vivre des expériences que chacun·e s'approprie comme il·elle le souhaite et par rapport à la période où il·elle se situe dans son chemin de vie. J'apprécie particulièrement d'œuvrer dans un rôle de « trait d'union » pour contribuer à la création du lien entre les individus, puis me retirer lorsque les discussions et les échanges se font spontanément. Pour ce faire, il me paraît essentiel de comprendre ce qui peut rassembler plutôt qu'éloigner et ce qui donne du sens à la rencontre pour tout le monde. En EMS, encore à domicile ou ailleurs, je suis convaincu que la personne âgée a encore beaucoup à apporter à la société si on prend le temps de lui accorder l'attention, l'écoute et l'espace nécessaires. Dans ce contexte, je sens que mon rôle de travailleur social et ma sensibilité pour le domaine de la personne âgée font sens dans le choix du sujet de cette recherche qui m'a donné l'opportunité d'élargir ma vision de l'inclusion au niveau d'un quartier ».

Qu'est-ce qui nous a décidés dans notre choix de thématique ? Il est certain que notre participation commune au Module d'Approfondissement (MAP) « Intervention dans l'espace urbain: sens et potentiel d'une action intergénérationnelle » a été un élément prépondérant dans notre choix. En effet, nous sommes sortis de ce module avec un très grand enthousiasme et enrichis de meilleures connaissances sur la compréhension de l'espace urbain et d'outils pour encourager des actions intergénérationnelles et interculturelles. Cette étape a été la rampe de lancement qui nous a très naturellement amené à prolonger notre intérêt pour la cohésion sociale et l'urbain comme thématique de Travail de Bachelor.

Tout le travail de terrain effectué à travers les immersions dans le quartier, le développement et le travail de réseau ainsi que les enquêtes auprès des divers acteur·trices de quartier pour identifier les besoins et les demandes ont été très riches en enseignements. C'est pourquoi nous avons souhaité donner une continuité à ces apprentissages du travail de proximité à travers la première phase de notre travail de Bachelor. Il est vrai que nous nous sommes facilement pris au jeu « d'enquêteurs ethnologues » qui observent l'environnement et entrent en lien

spontanément avec les diverses populations. S'en suivaient régulièrement des discussions entre nous qui débouchaient sur des questionnements et des pistes pour la suite. Nous avons également mis au bénéfice de la deuxième partie de notre travail le traitement et l'analyse des données récoltées qui fut un axe essentiel des autres connaissances méthodologiques mobilisées durant le MAP. Cette partie nous a poussée à faire plusieurs recherches littéraires pour découvrir des auteurs·es pertinents·es afin d'éclairer les pistes émergentes du terrain. Ces éléments ont apporté de la profondeur à nos réflexions et à nos analyses mais ont aussi fait bouger nos visions professionnelles respectives.

1.3. Perspectives démographiques à Genève et choix du terrain d'étude:

Pour répondre à l'accroissement démographique auquel doit faire face le canton de Genève, plusieurs projets immobiliers ont déjà vu le jour ces dernières années. Parmi eux, voici les plus conséquents que nous avons retenus où des habitant·es ont déjà emménagé :

Quartier et lieu	Nombre de logements	Nombre d'emplois
L'Étang à Vernier	870	2500
La Chapelle-Les Sciens à Lancy et Plan-les-Ouates	1300	pas d'info
Belle Terre à Thônex	680	pas d'info
Les Vergers à Meyrin	1350	pas d'info

Source : Compilation de données en provenance de l'état de Genève (s.d.a).

Genève se développe et vise à répondre aux besoins de logement des habitant·es du canton. C'est pourquoi de nombreux projets de nouveaux quartiers ont été conçus et sont en train de voir le jour selon l'orientation du département cantonal de l'urbanisme. Tous ces quartiers ont comme points communs de combiner logements, commerces, équipements publics et lieux de divertissement. La volonté de voir des espaces verts à proximité, des espaces publics appropriés ainsi que des transports en commun sont aussi des aspects souhaités. Pour optimiser la qualité de vie de ces quartiers, ces projets réunissent pour leur conception de plus en plus un collectif formé de citoyens, de voisins, d'associations, de propriétaires, etc. (État de Genève, s.d.a.). La politique sociale du logement vise à équilibrer l'offre de logements avec les besoins des habitant·es de Genève. L'objectif étant que toute la population puisse se loger dans

un appartement répondant à ses besoins et à ses moyens. Elle structure ainsi la vie sociale, économique et culturelle des futurs quartiers et participe à la cohésion sociale de notre société.

A travers ces volontés politiques et une grande partie des nouveaux quartiers à Genève, il y a également un autre point commun : ils sont régis par la loi LUP (État de Genève, s.d.b).

Il y a lieu d'ajouter que plusieurs types de loyers accessibles aux diverses classes sociales sont donc proposés, avec ou sans subvention. Cela regroupe les habitats bon marché (HBM), les habitats à loyers modérés (HLM) et les habitats mixtes (HM) qui sont des logements avec subventions proportionnelles aux revenus et logements sans subvention.



Photo : Le Temps, 2015

Dans ces zones de développement, il y a donc plusieurs catégories de logements et le Conseil d'État a modifié la Loi générale sur les zones de développement (LGZD) dans le but de garantir une mixité sociale dans les nouveaux quartiers et de répondre aux besoins de la classe moyenne. Ce projet de loi propose aujourd'hui une répartition en 3 tiers des catégories de logement en zone de développement (État de Genève, s.d.c) :

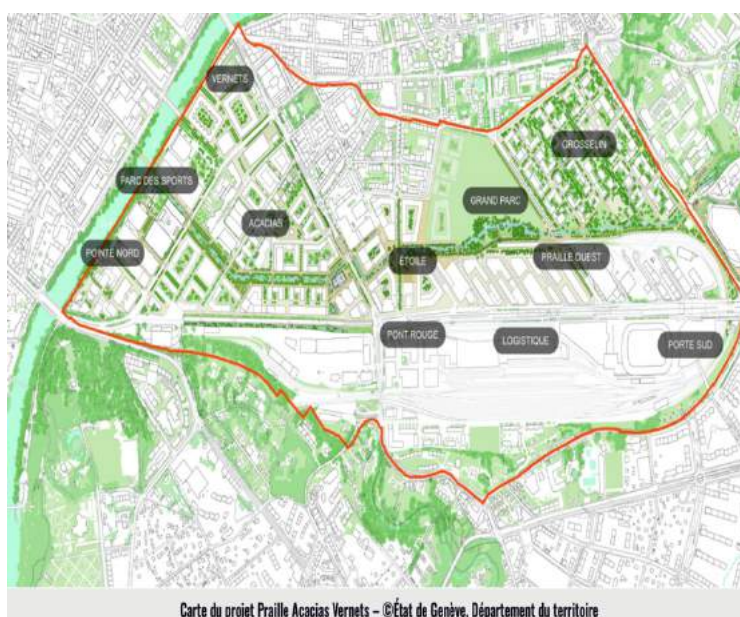
- Un tiers du programme au moins est affecté à des logements d'utilité publique (LUP) destinés aux personnes les plus démunies du canton.
- Un tiers au minimum du programme pour des logements locatifs non subventionnés destinés à la classe moyenne.
- Un tiers laissé au libre choix de celui qui le réalise (propriété par étage – PPE – ou locatif).

Avant de parler du quartier qui nous intéresse, voici encore les différents projets qui sont en cours et qui vont voir le jour dans les années à venir :

Quartier et lieu	Nombre de logements	Nombre d'emplois	Horizon
Les Cherpines à Plan-les-Ouates	3700	2500	2030
Grands Esserts (Maison de Vessy-Ferme à Veyrier-Beaux Champs-Cirsès)	1200	pas d'info	pas d'info
Carantec-Marronniers-Susette au Grand-Saconnex	1300	2400 à 4100	2030
Parc des Chênes à Carouge	425	pas d'info	2027
Bernex	1600	1600	2026
Confignon	200	pas d'info	2026
Châtelaine	4500	2500	2030
Chêne-Bourg et Chêne-Bougeries	1000	500	2030
Communaux d'Ambilly (Belle Terre)	2400	pas d'info	2030
Vernier Meyrin Aéroport	2200 à 2500	5700	2030
Satigny (Champ-Magnin et Pré-Gentil)	110	pas d'info	pas d'info
Petit-Saconnex, Vernier - Concorde	950	250	pas d'info

Source : Compilation de données en provenance de l'état de Genève (s.d.a)

De tous les terrains d'étude possible, notre motivation pour le quartier Pont-Rouge s'est manifestée par la présence d'un habitat précurseur comme l'Adret en matière d'inclusion à l'intérieur d'un projet d'envergure comme le PAV. En effet, Pont-Rouge se trouve être une des neuf pièces du puzzle du projet d'envergure Praille-Accacias-Vernets. Prenant place sur les communes de Carouge, Genève et Lancy, il s'agit de l'un des plus grands projets d'Europe en matière de renouvellement urbain (Fondation PAV, s.d.).



Carte du projet Praille Accacias Vernets - ©État de Genève, Département du territoire
Source : Fondation du PAV (s.d.)

Il s'étend sur 230 hectares dont 140 de zones industrielles déclassées zones affectées à du logement et des activités. Par la suite, nous détaillerons l'évolution du quartier Pont-Rouge ainsi que le périmètre délimité que nous avons choisi comme terrain d'investigation.

1.4. Politique genevoise et communale en faveur des aîné-es :

1.4.1. État de Genève :

Dans son rapport sur la politique en faveur des personnes âgées dans le canton, l'État vise à favoriser l'intégration des personnes âgées dans la vie de la cité (État de Genève, 2005). C'est sur cette première base légale que s'appuie notre travail dans le contexte politique qui est le nôtre. Comme nous pouvons le constater sur le tableau ci-dessous, à l'échelle du canton, l'évolution démographique est flagrante et démontre que l'augmentation de la population âgée est largement due à l'augmentation de l'espérance de vie. Il est intéressant de noter également que l'âge moyen d'entrée en EMS est de 80 ans, mais au vu des tendances affichées ci-dessous et des volontés politiques d'encourager le maintien à domicile, il est envisageable que l'entrée en institution soit retardée dans les années à venir.

Tableau No 1 : évolution du nombre et du pourcentage de personnes de 80 ans ou plus, par rapport à la population résidente du canton de Genève³

Chiffres arrêtés au 31.12.	1980	1990	2000	2003	% d'augmentation entre 1980 et 2003
Moins de 80 ans	341 051	367 774	397 830	417 447	+ 22,4
80 - 89 ans	9 091	12 724	12 653	13 755	+ 51,3
90 - 99 ans	919	2 007	3 030	3 183	+ 246,4
100 ans ou plus	4	38	72	88	+ 2100,0
Population totale	351 065	382 543	413 585	434 473	+ 23,8
Nombre total des personnes âgées de 80 ans ou plus	10 014	14 769	15 755	17 026	+ 70,0
Pourcentage des pers. âgées de 80 ans ou plus par rapport à la population totale	2,8 %	3,9 %	3,8 %	3,9 %	+ 37,5

Source : État de Genève, 2005

Sur le site de l'État de Genève, il n'existe pas de rubrique dédiée exclusivement à l'inclusion des aîné-es. Cependant, nous en avons trouvé une dédiée à la « *lutte contre l'isolement* » (État de Genève, 2022). L'isolement des personnes âgées est le principal facteur de risque pouvant conduire à des dépressions chroniques et au développement de maladies neurodégénératives.

L'absence de stimulation intellectuelle liée à un manque d'interaction avec d'autres personnes peut donc conduire une personne en excellente santé, à relativement brève échéance, à voir ses aptitudes intellectuelles diminuer au point de nécessiter un placement, court ou prolongé en institution, voire une mesure de protection (curatelle). La lutte contre l'isolement est ainsi une mesure sociale de la première importance en termes de prévention et de santé publique. Les communes, par leur service chargé de l'action sociale ou par les prestataires privés qu'elles auront désignées, mettent en place des procédures de contact régulier avec les personnes directement menacées d'isolement. Pour rompre ce risque d'isolement, elles doivent mettre sur pied des activités appropriées (gym seniors, clubs d'aîné·es, invitation à des spectacles, etc.) (État de Genève, 2022).

En creusant davantage, nous avons trouvé une source qui se rapproche le plus de notre thématique d'inclusion. Il s'agit de la « *participation à la vie sociale* » (État de Genève, 2022). Elle est définie par le fait que les communes encouragent les personnes âgées à participer à la vie sociale de la commune ou du quartier, en particulier les personnes vivant seules et/ou présentant un risque d'isolement accru. Les communes peuvent favoriser cette participation des seniors par des programmes spécifiques et dédiés, par des soutiens à des clubs d'aîné·es, ou en conviant les personnes âgées à diverses activités organisées sur leur territoire (fêtes populaires, bénévolat, etc.).

Nous avons pu voir que le canton prend très au sérieux la question des aîné·es et se soucie de leur évolution dans l'avancée en âge. Cela représente un enjeu important de santé publique mais peut aussi poser des problèmes en matière de cohésion sociale. Si une société se veut solidaire et profiter des capacités des individus de toutes les tranches d'âge et que ces derniers veulent bénéficier d'un lien social, il y a matière à être attentif pour inclure tous ses membres. Cependant, c'est aux communes que revient la responsabilité de veiller aux problématiques d'isolement et donc d'inclusion des aîné·es. Nous allons voir dans la prochaine partie ce que propose la commune de Lancy pour favoriser leur intégration. Nous nous centrons sur Lancy étant donné que notre terrain d'étude se situe dans cette commune.

1.4.2. Commune de Lancy :

Pour garantir la meilleure qualité de vie possible à ses seniors, la commune de Lancy s'est engagée dans le projet « Contact aîné·es Lancy » (CAL) qui a aussi pour but d'améliorer constamment l'offre et les prestations dédiées aux aîné·es ainsi que de les intégrer à la vie communale. Une déléguée aux aîné·es est chargée de faire le lien avec les autres acteur·trices compétent·es qui siègent sur la commune et d'informer sur les prestations et les activités disponibles (Ville de Lancy, s.d.).

Prestations et projets :

Le Service des affaires sociales de Lancy propose diverses permanences pour répondre à des problématiques sociales, juridiques ou d'impôts, mais également pour accompagner les proches aidant·es. Il est ainsi possible de demander des visites à domicile ou de l'aide pour les courses car des bénévoles peuvent être mis à disposition. Les bénévoles peuvent rendre visite pour aider à l'utilisation des téléphones, ordinateurs ou tablettes. Une Plateforme des concierges a même été développée afin de travailler conjointement au bien-être des aîné·es. Chaque année un courrier d'information pratique est envoyé aux personnes de plus de 75 ans pour prodiguer des conseils afin de supporter les fortes périodes de chaleur. Pour accompagner les personnes à mobilité réduite ou isolées dans la gestion des déchets, le projet « Allô Triporteur » est présent pour ramasser les déchets des personnes qui auraient du mal à descendre les poubelles ou à se rendre à l'éco-point. En ce qui concerne les transports publics, la Ville de Lancy propose des rabais sur les abonnements annuels. Le plan de mobilité seniors est une démarche participative, déjà sollicitée par plus de 1500 personnes âgées, qui a pour objectif d'adapter l'espace public pour favoriser la sécurité, l'autonomie et la mobilité des seniors. Sur la commune, il existe trois types d'habitats pour les aîné·es, à savoir des IEPA, des EMS et des logements intergénérationnels de l'Adret.

Les activités :

Le CAL organise des portes ouvertes pour rencontrer et échanger avec les associations locales qui proposent des activités. Il est possible d'intégrer l'équipe des seniors bénévoles pour se rendre utile. Des projets autour de la nourriture et du partage sont également proposés régulièrement à travers plusieurs thématiques. Entre juillet et août, tout un programme d'activités est mis en place pour traverser l'été. Il s'intitule « Lancy en été ». Chaque année en décembre, un travailleur social et un agent de la police municipale se rendent au domicile des personnes ayant fêté leurs 90 ans durant l'année pour offrir un cadeau, mais également présenter les

différentes prestations, sonder leurs besoins et diffuser des messages de prévention. Chaque année en décembre, la mairie a le plaisir de convier les couples à partir des noces d'or. Enfin, une fête est organisée chaque année pour les personnes qui atteignent l'âge légal de la retraite.

Informations et associations :

La brochure « contact aîné·es Lancy » est le fruit d'un partenariat entre la Ville de Lancy et les associations organisant des activités ouvertes aux aîné·es sur le territoire lancéen. L'association VIVA est spécialisée dans les propositions d'activités pour les aîné·es et se trouve en première ligne pour organiser un large panel d'activités (Ville de Lancy, 2023).

1.5. Opportunités pour des travailleur·euses sociaux·ales :

Cette forte demande de logement, qui engendre la construction de nouveaux quartiers à Genève, va également mener à l'ouverture d'espaces de quartier et donc à l'engagement de travailleur·euses sociaux·ales. Dans une perspective d'avenir professionnel, ces professionnel·le·s vont devoir être apte à stimuler les liens entre les populations, notamment avec les aîné·es, à saisir les enjeux et les bienfaits du vivre ensemble d'un quartier et enfin à disposer des outils pour savoir comment répondre à ces nouveaux enjeux.

Notre démarche inclut donc l'utilisation d'outils et de connaissances acquis durant notre parcours académique, couplés avec les perspectives professionnelles liées aux besoins sociaux que demande le « vivre ensemble ». Le quartier Pont-Rouge, qui inclut notamment le projet pilote de l'Adret, s'est révélé être un terrain d'investigation parfaitement cohérent pour mettre en perspective nos intérêts mutuels pour la question de l'inclusion des personnes âgées et l'évolution sociale en milieu urbain, tout en tenant compte de notre avenir professionnel. Si l'opportunité se présente, nous voulons être prêts à répondre aux défis de la cohésion sociale que véhicule le rôle d'un·e professionnel·le qui se prépare à travers toutes ces nouvelles implantations de quartiers. En effet, nous nous sommes rendu compte qu'en termes de cohésion et mixité sociale, il ne suffit pas de mettre plusieurs classes sociales et plusieurs âges dans le même périmètre. Le·la travailleur·euse social·e peut être un précieux moyen d'ajouter de la nuance et du relief à des visions qui peuvent parfois être clivées et de contribuer à toutes sortes d'inclusions de diverses minorités comme les aîné·es. Cela permet ainsi à certaines populations d'entrer en résonance les unes avec les autres.

2. Question de recherche :

Comment l'inclusion des personnes âgées est-elle pensée dans les nouveaux quartiers urbains : L'exemple de Pont-Rouge.

Après avoir exposé dans la partie précédente le contexte à plus large échelle dans lequel prend place notre recherche, il est temps de se focaliser sur notre terrain. C'est pourquoi, nous allons passer en revue ses principales spécificités afin de mieux comprendre ses racines, son évolution et son environnement.

3. Présentation du quartier Pont-Rouge :

3.1. Avant le quartier Pont Rouge :

Dans le cadre de notre recherche il est nécessaire d'explorer en profondeur l'évolution et la transformation de la région de Petit-Lancy-dessous, notamment devenue Pont-Rouge, à travers différentes périodes clés, de la Restauration à la Première Guerre mondiale jusqu'au XXe siècle. Cette région, qui a connu des changements significatifs au fil du temps, offre un terrain d'étude riche pour comprendre les dynamiques urbaines, sociales et économiques qui ont façonné son développement. Cependant avant de rentrer dans le vif du sujet, nous nous sommes posés la question d'où provenait le nom de Pont-Rouge. Ce quartier doit son nom à un pont de bois sur l'Aire, construit au XIXème siècle aujourd'hui disparu. Il avait été peint en rouge pour résister aux intempéries (Ville de Genève, 2023).

Dans la période de la Restauration à la Première Guerre mondiale, Petit-Lancy-dessous regroupait quelques bâtiments autour du vestige du manoir de Lancy et de ses vastes dépendances. Les prés où paît le bétail n'ont que peu changé à travers les siècles, offrant une continuité agricole notable. Cependant, l'histoire de ce hameau se révèle fascinante, car il a progressivement évolué vers ce que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de Pont-Rouge. Ce changement est marqué par des développements routiers, notamment la desserte de l'axe Genève-Chancy par un coche puis un omnibus, ainsi que par l'accroissement de la population, avec un recensement de 1834 indiquant 30 habitant·es à Pont-Rouge. En outre, il est intéressant de noter que Pont-Rouge est demeuré un lieu de balade privilégié pour les citoyen·es des environs, y compris pour les peintres qui y trouvaient l'inspiration (Quartier Pont-Rouge, s.d.a).

Pendant le XXe siècle, l'évolution de Pont-Rouge s'accélère avec les prémices de l'urbanisation et de l'industrialisation. Le quartier des Acacias, par exemple, amorce une transformation significative, devenant un pôle urbain majeur avec l'apparition du tram en 1889, facilitant ainsi les échanges avec la ville de Genève. Les enjeux de déplacements et d'infrastructures se manifestent avec la reconstruction du pont en bois en 1839 et la réglementation de la vitesse des vélos et des automobiles.

Au milieu du XXe siècle, Pont-Rouge s'inscrit dans un contexte plus large de développement urbain, notamment avec la construction de la gare de la Praille et la canalisation de la Drize et de l'Aire. Les années 1940 sont également marquées par d'importants travaux de génie civil, dont le remplacement du pont en béton armé qui enjambe la route et l'Aire.

L'intérêt pour l'urbanisation de Pont-Rouge se renforce dans les années 1950, avec l'acquisition de terrains par l'État de Genève pour les Ports Francs actuels et l'installation de nouvelles entreprises dans les années 1960. Malgré ces évolutions, des îlots de verdure perdurent le long de la rampe de Pont-Rouge, abritant vergers, jardins et potagers.

La commune de Lancy connaît une croissance démographique rapide dans les années 1970, marquée par la construction de grands ensembles de barres d'immeubles. Cependant, la décennie suivante est marquée par une prise de conscience environnementale, conduisant à la préservation des zones agricoles et à une réflexion sur un développement urbain plus équilibré.

Au cours des décennies suivantes, des investissements majeurs en infrastructures de transport, notamment l'autoroute de contournement et l'extension des lignes de tram, contribuent à façonner le paysage de Pont-Rouge. Le quartier se développe davantage avec l'installation d'entreprises et l'amélioration des transports en commun.

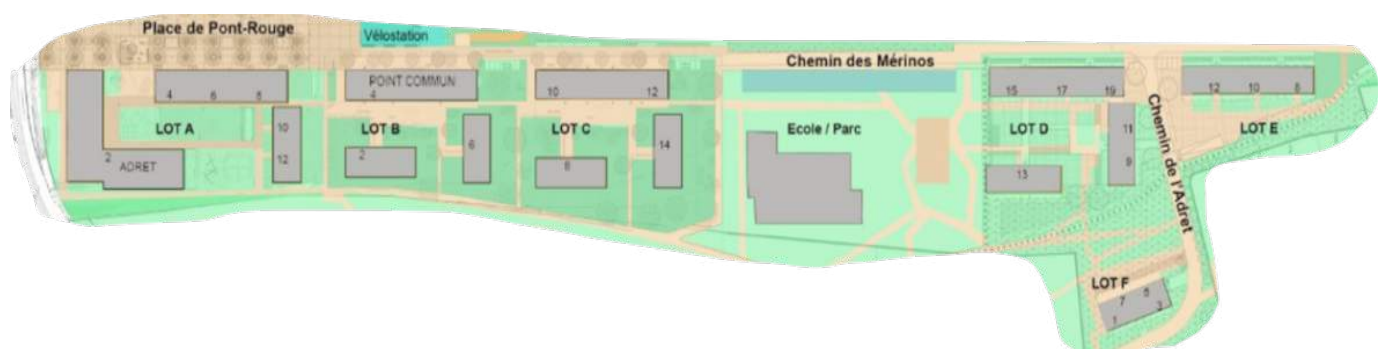
En conclusion, l'étude de l'évolution de Pont-Rouge au fil du temps révèle une série de transformations significatives, du hameau rural à un quartier urbain dynamique. Cette analyse historique offre un aperçu précieux des dynamiques sociales, économiques et urbanistiques qui ont marqué cette région, contribuant ainsi à une compréhension approfondie de son histoire et de son développement. Après ce bref historique, nous allons aborder la construction du récent projet qui a fait ce que Pont-Rouge est devenu aujourd'hui.

3.2. La construction des habitations du quartier Pont-Rouge :

Dans le cadre de notre recherche, il convient d'examiner un quartier caractérisé par une distinction nette entre deux zones d'activités bien définies : d'une part, une zone résidentielle et, d'autre part, un pôle d'affaires. La zone résidentielle de ce quartier Pont-Rouge a émergé en tant que projet immobilier majeur, transformant radicalement l'environnement de vie pour une population d'environ 1800 habitant·es. Ce développement résidentiel a pris forme le long des voies ferrées du Léman Express, couvrant au total une superficie de 62 500 m². Au sein de cette zone, 640 logements ont été créés, offrant ainsi une nouvelle perspective sur l'habitat dans cette région (Quartier Pont-Rouge, s.d.b.).

Notons également que la réalisation de ce projet immobilier a impliqué la collaboration de la Fondation pour la Promotion du Logement Bon Marché et de l'Habitat Coopératif (FPLC). Cette entité a joué un rôle crucial en acquérant une parcelle de terrain de 62 500 m² auprès des Chemins de fer fédéraux suisses (CFF), en substitution au canton. Cette acquisition stratégique a ouvert la voie à la création d'un environnement résidentiel moderne et adapté aux besoins de la communauté locale.

L'analyse de cette zone résidentielle, de ses origines et de son développement ultérieur, revêt une importance particulière dans le cadre de cette recherche. Elle permettra de mieux comprendre les dynamiques d'urbanisation, les enjeux liés au logement abordable et à la coopération dans le domaine immobilier, ainsi que l'impact de ce projet sur la qualité de vie des habitant·es de la région.



Source : Quartier Pont-Rouge, s.d.c.

Le quartier étudié se trouve au sein de la commune de Lancy, à proximité immédiate de la gare éponyme. Il a vu ses premiers habitant·es emménager au printemps 2020, marquant le début de son développement. Pont-Rouge est un espace urbain situé en zone de développement, caractérisé par une prédominance notable de logements d'utilité publique (LUP), représentant environ 80% de l'offre résidentielle. Ces logements, destinés à la location, sont soumis à une

régulation rigoureuse, tant en ce qui concerne les loyers que les taux d'occupation et d'effort, le tout étant sous la surveillance de l'Office cantonal du logement et de la planification foncière.

Institués par une loi cantonale du même nom en 2007, les LUP sont de plus en plus présents dans les politiques de constructions des logements à Genève. Il convient donc de comprendre en quoi elle consiste. Les logements d'utilité publique (LUP) sont des logements sociaux destinés à des familles aux revenus modestes. Leurs particularités : être obligatoirement détenus par l'État, des Communes, des fondations de droit public ou encore des organismes à but non lucratif. Ils peuvent aussi être détenus par toute autre entité qui s'engage contractuellement à cette fin, pour cinquante ans au moins. Les LUP ont pour but la mise en œuvre de l'accord sur le logement de 2006, soit la constitution d'ici à dix ans d'un parc de LUP à hauteur de 20% du parc locatif du canton. Selon la volonté du législateur de l'époque, deux possibilités complémentaires étaient offertes à l'État pour atteindre l'objectif des 20% de LUP: l'acquisition de terrains en vue de construire des LUP ou l'acquisition de logements existants à convertir en LUP (État de Genève. s.d.d.).

Outre les LUP, le quartier propose également des appartements en copropriété, basés sur le régime du droit de superficie. L'ensemble résidentiel se compose de quinze bâtiments, caractérisés par une architecture harmonieuse et cohérente, contribuant à l'esthétique globale de l'environnement urbain.

L'une des particularités notables de ce quartier est son environnement entièrement piétonnier, favorisant la convivialité et la sécurité pour les résident·es. De plus, il bénéficie d'un accès immédiat aux réseaux de transports publics, notamment les trains, les trams et les bus, ce qui offre aux habitant·es une grande accessibilité à la ville et à ses environs. La proximité de commerces, de restaurants, d'activités et de services de proximité contribue également à créer un cadre de vie dynamique et pratique pour les résident·es.

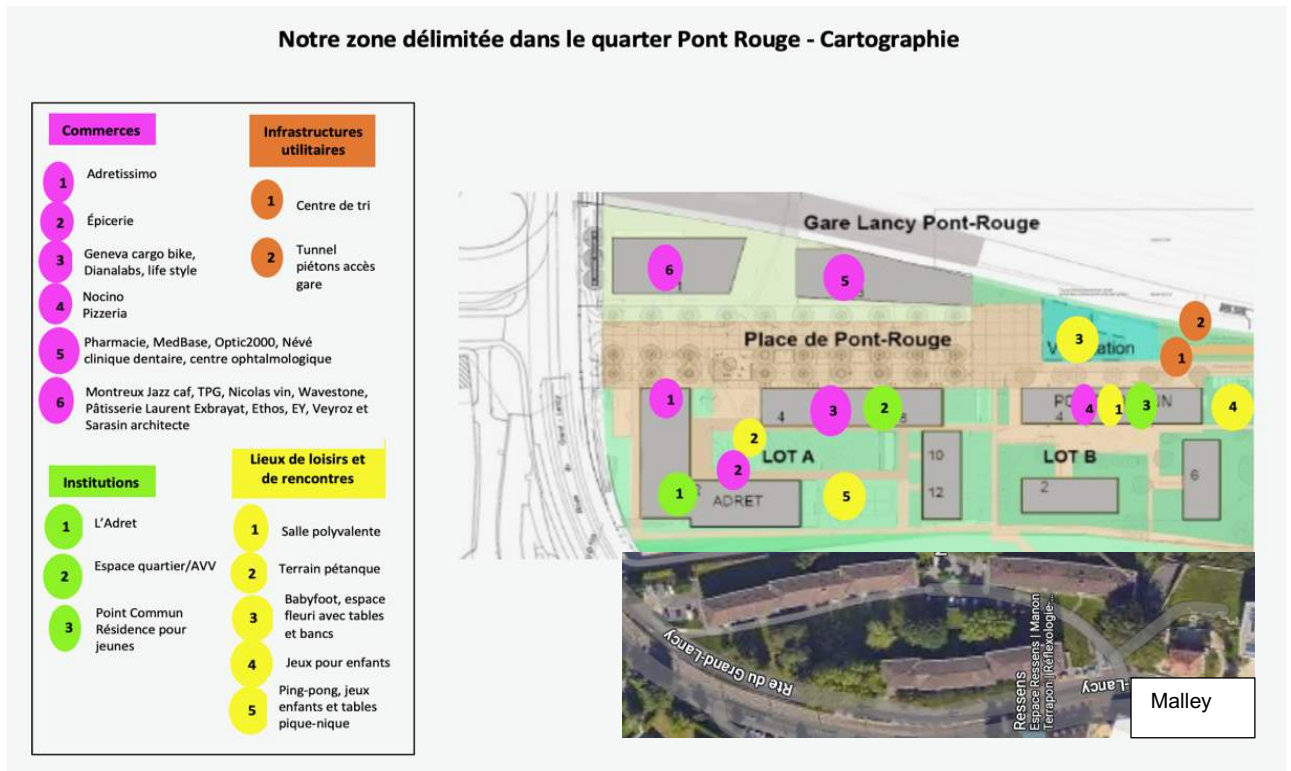
L'étude de ce quartier offre l'opportunité d'explorer en profondeur son modèle de développement urbain, son architecture, ses régulations en matière de logement, ainsi que l'expérience de vie de ses habitant·es au sein d'un environnement urbain résolument moderne et orienté vers la durabilité.

Pour terminer, voici les principales dates clés à retenir avant de se projeter dans la suite :

	2020	Les premier-ères habitant-es de Pont-Rouge ont emménagé à partir de mai 2020. Ils ont investi progressivement dix immeubles totalisant 445 logements. Dans le nombre, 349 sont des logements d'utilité publique, 96 appartements en propriété par étages.
	2022	La livraison des derniers immeubles comprend 171 logements, dont 124 logements d'utilité publique et 47 appartements en propriété par étages sur droits de superficie.
	2023	Le quartier a vu à la rentrée de septembre 2023, l'ouverture d'un groupe scolaire au centre de celui-ci. Cette école de 16 classes accueille également un restaurant scolaire, des locaux pour le parascolaire, des locaux de musique et des locaux collectifs pour le quartier. Elle est bordée par un terrain multisport et une place de jeux publique.

Source : Quartier Pont-Rouge, s.d.b.

Après ce concentré d'informations, il est temps de se recentrer sur la zone que nous avons choisi d'investiguer dans notre recherche. Il s'agit d'une partie de la zone Petit-Lancy-dessous. Cette zone, comme illustrée ci-dessous, contient le lotissement A et B, ainsi que la place de Pont-Rouge et les premiers bâtiments du quartier d'affaires. Le quartier de Malley issu des années 1970 est également inclus.



Source : Cartographie réalisée dans le cadre de nos immersions

3.3. La construction du quartier d'affaires à Pont-Rouge :

Pour ce travail de recherche, nous nous sommes également penchés sur la partie commerciale de ce quartier, à savoir la création d'un nouveau pôle d'affaires. L'origine de ce projet remonte à environ une décennie, précédant la mise en place de la nouvelle ligne ferroviaire du Léman Express reliant la gare Cornavin à celle des Eaux-Vives.



Source : Guertchakoff, 2022

Sur le plan géographique, l'emplacement stratégique de l'arrêt Pont-Rouge présente l'avantage d'être le premier arrêt depuis la gare Cornavin, ce qui garantit une accessibilité optimale via les transports en commun. Cet aspect revêt une importance capitale, étant donné que ce site a été conceptualisé comme un pôle d'affaires à fort potentiel. Les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF), propriétaires des terrains, ont lancé un concours pour le projet, et c'est le bureau d'architectes Pont12 de Lausanne qui en a élaboré la conception, incluant la création de quatre grands bâtiments (voir le plan). Les travaux ont débuté en 2017, avec l'achèvement des deux premiers bâtiments, baptisés Esplanade 1 et 2, en 2018.

De prestigieuses entreprises internationales telles que KPMG, Crédit Agricole, Swisscom, et l'école club Migros ont rapidement investi ces locaux. Le début de l'année 2023 a vu la finalisation de l'Esplanade 3, tandis que le dernier bâtiment, Alto Pont-Rouge, a vu le jour en juin 2023.

Outre les considérations liées à l'emplacement, il existe également des avantages financiers substantiels pour les entreprises qui choisissent de s'implanter dans cette zone d'affaires. En effet, les coûts de location estimés à environ 500 francs le mètre carré à Pont-Rouge sont nettement inférieurs aux 1200 francs le mètre carré en vigueur dans le centre-ville.



Esplanade 3

Photo : Damien Corajod, 2023

L'édifice final, Alto Pont-Rouge, offrira à lui seul 2000 postes de travail. Il comportera une terrasse sur le toit ainsi que deux autres espaces aménagés en jardins dotés de toitures végétalisées. Ce bâtiment, labellisé "vert" pour sa conformité aux principes du développement durable, proposera également une galerie commerciale située à seulement 25 mètres de l'entrée de la gare. Ce lieu a été conçu pour servir non seulement les occupants des bureaux, mais aussi les résidents du quartier, en offrant des services tels qu'une épicerie, un salon de coiffure, une pharmacie et un opticien.



Photo : Damien Corajod, 2023

La gestion et l'animation de l'esplanade seront la responsabilité des quatre copropriétaires. En outre, ce pôle d'affaires disposera de 600 places de stationnement souterraines réservées aux locataires, en plus de la proximité du parking de l'Étoile.

Dénomination du building	Propriétaire
Esplanade 1	Swiss Life
Esplanade 2	Bâloise vie
Esplanade 3	Caisse de prévoyance de l'État de Genève (CPEG)
Alto Pont-Rouge	Swiss Prime Site AG

Source : Guertchakoff, 2022

Voici encore quelques chiffres qui nous permettent de nous rendre davantage compte de l'ampleur de ce projet qui cohabite avec le quartier résidentiel :

Le pôle quartier d'affaires de Pont-Rouge en 3 chiffres :

90'000 m² à 100'000 m² de surface

Entre 5000 et 6000 places de travail

Un investissement global d'un milliard de franc

Source : Guertchakoff, 2022

4. Aperçu théorique et définition des concepts :

4.1. Urbain :

Pourquoi parler de ville et d'urbain dans notre recherche ? Aujourd'hui, 54% de la population mondiale vit dans les zones urbaines, une proportion qui devrait passer à 66% en 2050 (Gaberell, S., 2022). C'est dans cette dynamique que l'environnement urbain se trouve être le cadre territorial de notre recherche et dans cette perspective de villes toujours plus peuplées que les enjeux de l'espace urbain sont de plus en plus considérés au fil du temps.

En parcourant la littérature, nous nous sommes rendu compte que les attributs et les caractéristiques, qui étaient attribués à la définition de l'urbain, l'influencent passablement. Au début du 20ème siècle, Georg Simmel, considéré comme le premier « sociologue urbain », soutenait que l'urbain est étroitement lié à l'économie monétaire. C'est ainsi que la modernité était incarnée à travers le capitalisme et qu'elle était présente uniquement dans les grandes villes. L'aspect de l'économie monétaire est par la suite devenu un phénomène « naturel ». Simmel et l'École de Chicago ont finalement retenu trois dimensions de « l'Urbain » pour former une catégorie universelle pour « la Ville » (Häussermann, 2011) :

« La définition de « l'urbain » se réfère simultanément à l'hétérogénéité, à la densité et à la grandeur d'un lieu » (p.11)

Puis, le concept a évolué ajoutant à la perspective de l'économie, celles du politique et du social,

« Accompagnant les développements des villes, des quartiers ou des communes, les activités visant à influencer sur l'espace social sont au cœur du travail social » (Emmenegger, 2017, p.1)

Il s'agit ici d'une définition orientée sur le travail social. Il nous semble essentiel de voir l'urbain comme le cadre et le travail social comme le filtre qui colore la définition de cette notion de l'urbain. C'est pourquoi une vision sociologique nous permet de mobiliser les conceptions de l'espace sous l'angle socio-spatial pour traduire notre vision de l'urbain. Nous nous sommes donc appuyés sur la pensée de Barbara Emmenegger qui questionne s'il faudrait voir la notion de l'espace comme quelque chose de figé ou la prendre en compte comme une donnée influente et dynamique faisant partie de l'action sociale.

Nous nous sentons proches de cette seconde vision qui soutient que « *l'espace n'est pas seulement une structure, il se matérialise dans l'action* » (Emmenegger, 2017, p.3), et Sturm est complémentaire dans l'évolution de la notion de l'espace et du retard qui doit être comblé en y ajoutant que « *l'espace a été dissocié de tout rapport à l'évolution sociale. Cela tient à une conception de l'espace longtemps dominante qui considérait séparément l'espace et les processus sociaux* » (1999 cité dans Emmenegger, 2017, p.1).

A travers une vision dynamique de l'urbain qui considère les acteur-trices et la structure comme complémentaires, c'est dans l'espace que cohabite chaque individu qui forme la collectivité. Il s'agit de comprendre comment il peut contribuer de façon positive ou négative à la construction des rapports sociaux et comment il peut influencer fortement sur d'autres processus et phénomènes sociaux. C'est dans un espace dynamique appelé urbain que les acteur-trices et la structure s'articulent.

Le concept qui nous intéresse pour définir l'urbain tel que nous le voyons consiste à considérer l'espace comme relationnel. En effet, il y a une relation spatiale entre les divers éléments qui peuplent l'espace. Comme Leibniz le soutient, « *La représentation de l'espace dépend non seulement du point de vue, mais aussi du rapport des choses entre elles* » (1716, cité dans, Emmenegger, 2017, p.6). Puis, Simmel ajoute la notion d'espace social en qualifiant qu'il se construit à travers la conscience collective. C'est-à-dire que l'espace social « *ne se comprend pas comme le simple contenant d'un ordre social, dans la mesure où il y a interaction entre l'organisation sociale et l'organisation spatiale* » (1974, cité dans, Emmenegger, 2017, p.6).

Il paraît important de mentionner à travers la pensée de Simmel que la construction sociale de l'espace se produit à travers la représentation que l'individu a de ce dernier. Les facteurs psychologiques, culturels et environnementaux de chaque être humain auront donc forcément une influence. C'est en ce sens que Lefebvre vient consolider notre définition : « *les espaces sont ainsi le produit des représentations de l'imagination et, en cela, ils sont toujours des espaces sociaux* » (2000, cité dans, Emmenegger, 2017, p.8). Il ajoute également que l'individu acquiert une signification symbolique de l'espace qui contribue à sa construction. L'espace se forme à travers une articulation simultanée des relations entre l'espace physique, mental et social de l'individu ; c'est à travers ce processus que l'espace socio-spatial est assimilé.

La sociologue Martina Low appuie sur le fait que l'agencement des biens et des individus contribue à former une vision de l'espace à travers les processus de perception, de mémorisation et de représentation. Ainsi, les acteur·trices sélectionnent les éléments de l'espace en fonction de leurs filtres, issus de leur processus de socialisation. C'est l'assemblage de toutes ces composantes qui forment la notion d'espace dans l'esprit de chaque individu à partir de cet ancrage psychologique. Dans la mesure où nous considérons les acteur·trices de notre recherche comme des forces agissantes qui dynamisent l'espace, ils prennent donc pleinement part à la construction de l'espace (2001, cité dans, Emmenegger, 2017, p.9).

La notion de l'espace relationnel est liée au fait que les acteur·trices investissent l'espace et le font vivre et ce sont leurs actions qui donnent un sens et une signification à l'espace qui les entoure. C'est pourquoi le travail social et les politiques devraient tenir compte des dimensions culturelle, historique et territoriale des acteur·trices qui cohabitent dans l'espace, ainsi que des façons d'agir qui en découlent. L'espace urbain est donc la création des rapports entre les acteur·trices, associées à leur façon de voir et de s'approprier l'environnement qui les entoure.

La pertinence de mobiliser la notion d'espace pour définir l'urbain réside également dans le fait qu'à travers cette dernière, il est possible de donner des clés de compréhension sur des phénomènes tels que la gentrification ou la ségrégation qui se créent et s'articulent dans le contexte urbain. Ils sont la résultante de certaines décisions politiques comme la loi LUP à quoi se réfère le quartier Pont-Rouge. C'est donc avec cette vision de l'urbain à travers l'espace et l'approche socio-spatiale dans le milieu urbain que nous avons choisi de questionner comment l'environnement urbain participe à l'inclusion et/ou à l'exclusion de certains individus.

4.2. Vieillesse et vieillissement :

Il s'agit d'un moment spécifique du temps dans l'existence d'un individu, un état dit « temporaire » (dictionnaire de gérontologie sociale, 2010). Ce terme évolutif est aussi à entrevoir aujourd'hui davantage à travers une perspective long terme avec l'allongement de l'espérance de vie. En effet, « *en quelques décennies, nous avons gagné une quinzaine d'années d'espérance de vie* » (p.9). Les chiffres à l'échelle nationale viennent confirmer cette vision future car en 2017, la Suisse comptait 430'000 personnes de plus de 80 ans, alors que ce chiffre est estimé à 830'000 pour 2040 (Fragnière, 2018, P.11).

Nous allons voir que la vieillesse s'articule également à travers plusieurs dimensions qui sont notamment sociétales, historiques et personnelles.

Tout d'abord, la vieillesse est à concevoir comme : « *une construction sociale produite par les cadres sociaux, perpétuellement renégociée et redéfinie en fonction de l'évolution de ces cadres* » (Boudon, 2018, p.432). La réalité biologique d'usure et d'incapacité du corps est également à prendre en compte, mais en aucun cas la vieillesse ne doit se réduire exclusivement à cette composante car ce terme est la résultante d'autres éléments.

D'après le dictionnaire de sociologie (2018), dans notre société, le début de la vieillesse est symbolisé « *par l'accès au statut d'inactif* », mais ici encore une nuance est apportée car « *elle ne se produit pas au même âge selon les classes sociales* ». Les classes populaires sont plus rapidement touchées par la perte d'insertion sociale et la réduction du système de rôles pouvant aller jusqu'à « *la mort sociale* ». Les classes supérieures possèdent davantage de ressources sociales, culturelles et financières qu'elles mettent à profit de leurs rôles et de leurs fonctions durant l'âge adulte pour les prolonger. Il est donc délicat de vulgariser un seul seuil de la vieillesse car il est « *fluctuant en fonction des sociétés, et, à l'intérieur d'une même société, selon l'appartenance de classe* » (p.432). Cependant, il est vrai que le développement des systèmes de retraite à travers l'essor de la société industrielle a renforcé la tendance selon laquelle le seuil de l'entrée de la vieillesse est étroitement lié à celui du passage à la retraite (Boudon, 2018).

Fragnière (2018) explicite de façon pertinente, « *qu'il n'y a pas une vieillesse, mais des vieillesse* » (p.48). En effet, plusieurs dimensions construisent la vieillesse pour les individus comme le parcours de vie, l'histoire personnelle et la construction sociale à travers les générations.

Alors qu'autrefois la considération apportée aux problèmes liés à la vieillesse restait davantage de l'ordre du domaine privé ou familial des individus, l'allongement progressif et certain de l'espérance de vie a poussé les autorités et les gouvernements à être plus sensibles à cette cause sociale et inclure cette thématique à leurs programmes politiques. A l'échelle cantonale et quelle que soit la catégorie visée, la volonté des politiques genevoises vise à favoriser l'intégration des personnes âgées dans le canton. C'est ainsi qu'elle a été définie par le Conseil d'État dans son rapport sur la politique en faveur des personnes âgées (Fragnière, 2018, p.12).

Nous avons noté plusieurs découpages dans la vieillesse et, afin de cibler au mieux les modèles d'intervention en faveur de la vieillesse qui peuvent répondre de façon pointue à leurs besoins respectifs, il s'agit de « *distinguer une vieillesse dépendante relevant des institutions médico-sociales, d'une vieillesse autonome, relevant des politiques d'animation et d'intégration sociale* » (Guillemard 1986, cité dans Boudon, 2018).

A l'heure où, dans le vocabulaire de la gérontologie, nous entendons progressivement parler d'un cinquième âge, il nous paraît essentiel de déjà mentionner comment nous différencions les deux précédents. Pour Christophe de Jaeger (1992), l'appartenance des personnes au troisième âge « *est déterminée artificiellement, la plupart du temps entre 60 et 65 ans, par le renoncement à une activité professionnelle* » (p.65) tandis que celle du quatrième âge (80-85 ans) n'est justement pas vue comme un passage artificiel, mais il est « *défini par l'apparition du handicap. Il s'agit donc d'une notion fonctionnelle et non plus administrative* » (p.66). Dans la partie suivante, nous allons aborder le concept de déprise, qui constitue une vision précieuse pour passer d'une approche statique à une approche dynamique de l'étude de la vieillesse à celle du vieillissement (Caradec, 2018).

Selon le dictionnaire de la gérontologie sociale (2010), le vieillissement est un « *processus qui débute à la naissance de l'individu et s'achève à sa mort. Il représente une évolution qui se poursuit durant toute l'existence* » (p.248). Cependant, il paraît être un âge délicat à identifier car il n'est pas mesurable mais plutôt distinctif par des signes et des symptômes particuliers, associés à des personnes du grand âge. Il est par contre possible de tenter d'objectiver ce processus et de le rendre davantage singulier pour chaque personne :

Il est le résultat d'un changement biologique visible impliquant une évolution de l'aspect physique et des comportements spécifiques et/ou par l'aspect social, que chacun devra pouvoir résoudre ou pas pour continuer son existence jusqu'à terme (p.248).

Le vieillissement est donc un processus de changements articulés par des dimensions physiologiques et personnelles, mais aussi sociétales que le concept de déprise reprend en ces termes complémentaires. Plusieurs déclencheurs mènent à une baisse de motivation de l'individu que Barthe nomme « *une sorte d'amoindrissement de l'impulsion vitale* » (1988, p. 22 cité dans Caradec, 2018). L'environnement social des personnes qui vieillissent vient s'ajouter à l'origine de l'apparition de la déprise qui accompagne le processus de vieillissement. Les activités du quotidien sont vues avec inquiétude par la personne et les proches, la capacité de

déplacement se réduit et les équipements urbains deviennent de moins en moins adaptés. Ces aspects sociaux sont traduits par Clément et Membrado comme « *le monde social qui s'éloigne autant que l'individu qui s'éloigne* » (2010, p. 121, cité dans Caradec, 2018). En d'autres termes, ces propos traduisent un certain déclin à travers une avancée progressive et fluctuante entre l'individu, son rapport à lui-même et à son environnement.

La définition à venir de la déprise, selon Cavalli et Meidani (2019), permet de joindre toutes les dimensions déjà énumérées de ce concept en y ajoutant le côté dynamique à travers la perspective temporelle. De plus, elle met en lumière que tout processus requiert de mettre en place des actions pour maintenir ou améliorer la qualité du quotidien de l'individu. Ouvrant ainsi sur certains enjeux du vieillissement face au grand âge :

La déprise désigne un travail d'aménagement du parcours de vie qui s'appuie sur une série de tentatives de substitution d'activités ou de relations. Elle suppose une tension entre le sentiment des limites, corporelles et cognitives, et la volonté d'assurer une continuité identitaire mais aussi un désir de s'assurer une présence différente au monde.
(p.32)

La pertinence de mobiliser ce concept de déprise dans une recherche qui porte sur l'inclusion des personnes âgées en milieu urbain est également véhiculée par le fait qu'il met l'accent sur l'évidence que certaines difficultés rencontrées par les vieilles personnes proviennent de leur environnement extérieur.

L'avantage du concept de déprise nous permet d'améliorer la compréhension de la dynamique du vieillissement, mais peut également apporter un regard positif et bienveillant sur les personnes âgées. Caradec (2014) distingue quatre enjeux majeurs pour les personnes en proie au vieillissement à travers la déprise comme ceux associés à la conservation de prise sur le monde, mais aussi le phénomène d'étrangeté croissante du monde, qui renvoie au maintien de l'espace de familiarité et des habitudes. Viennent s'ajouter les tensions identitaires, ou comment préserver sa propre valeur, ainsi que le développement des limitations fonctionnelles et du besoin d'aide qui renvoie à l'autonomie. Pour tenter d'y répondre, la personne fait appel à ses ressources en faisant preuve de créativité pour continuer à traverser ces séries de transitions et de transformations ainsi que gérer son rapport aux difficultés pathologiques et sociétales. Dans un contexte urbain, l'avancée en âge a forcément des répercussions sur les rapports que l'individu entretient avec son environnement. Tous ces dilemmes viennent questionner « *les*

modes de vie, les pratiques quotidiennes des personnes âgées dans l'espace urbain, ainsi que leur manière de transformer, de ruser, de s'adapter à l'espace urbain pour répondre à leurs besoins, capacités et désirs. » (Armbruster Elatifi, 2022, P.1).

4.3. Du concept de génération à la notion de l'intergénérationnel :

Dans ce travail, il est important de pouvoir repérer les relations générationnelles dans l'histoire afin d'en comprendre la nature, la fonction et le sens. Il est également important de comprendre pourquoi le travail social aborde ces relations si elles ne sont pas nouvelles.

Types de générations :

Pour comprendre les relations et les interactions entre les générations, il est important de définir d'abord le terme génération, qui engendre des compréhensions multiples. Comme le souligne Claudine Attias-Donfut (1991), « *l'ambiguïté de cette terminologie et sa relation complexe avec l'âge prêtent souvent à confusion et nécessitent donc une clarification* » (p.4). Nous pouvons distinguer dans cet ouvrage six types de générations distinctes que nous allons définir ci-après. Il s'agit de : la génération généalogique, la génération démographique, la génération historique, la génération sociocognitive, la génération strate et enfin la génération du welfare.

Génération généalogique :

Il s'agit d'un groupe de personnes unies par une même lignée familiale ou d'adoption. Une génération comprend plusieurs âges, mais ce sont des descendants de même niveau. En ce qui concerne les descendants, nous utilisons les termes enfants, parents, grands-parents et même arrière-grands-parents. Selon Attias-Donfut (1991), cette définition « *peut être étendue à des groupes plus larges, et désigne alors un ensemble de personnes quelle que soit leur hétérogénéité d'âge, qui ont en commun un même degré de filiation par rapport à un autre ensemble bien identifié* » (p.58).

Chacune de ces appellations correspond à une place au sein de la famille, un rôle dans la famille et la société, des responsabilités envers les autres membres de la famille, etc. L'évolution familiale se caractérise par un passage de la dimension horizontale (« conjugalité et fratrie ») à la dimension verticale. C. Une dimension (« généalogie ») pour reprendre la terminologie d'Attias-Donfut (1991, p.97). En d'autres termes, "[...] *la famille élargie était autrefois la famille 'large', mais aujourd'hui la famille élargie est la famille 'longue'*" (Vercauteren R., Predazzi M. & Loriaux M., 2001, p 73). Ces descriptions partent de l'idée qu'il y a désormais 3 ou 4 générations

qui se fréquentent, mais chacune est composée d'un petit nombre de membres. Dans le passé, il n'y avait que deux générations en majorité.

Génération démographique :

Les personnes sont regroupées et classées par année de naissance. Elles appartiennent à la même génération tout au long de leur vie et traversent toutes les tranches d'âge. La génération démographique fait référence à un « *ensemble de personnes ayant à peu près le même âge - sens équivalent à celui de cohorte -, le plus souvent utilisé en démographie* » (Attias-Donfut, 1991, p.58). Autrement dit, la même génération traverse l'enfance, l'adolescence, l'âge adulte, etc. Chaque personne suit un parcours de vie différent. Autrement dit, le rythme de transition d'une étape à l'autre est différent de celui d'une autre personne du même âge. Une personne de 25 ans est au stade dit de jeune adulte car il étudie et vit encore chez ses parents, et l'autre est à l'âge adulte car il est déjà marié et peut avoir des enfants à charge. Ainsi, les générations démographiques peuvent résumer plusieurs étapes de la vie.

Génération historique :

Elle fait référence à « *la durée de renouvellement des hommes dans la vie publique, est mesurée par l'espace de temps qui sépare l'âge du père de celui du fils, généralement évalué à trente ans* » (Attias-Donfut, 1991, p.58). Nous comprenons que chaque génération a sa propre manière d'appréhender et d'organiser la vie ; ce n'est pas le renouvellement des individus vivant en société, mais le renouvellement des idées et des fonctions de la société elle-même. Comme plusieurs générations historiques cohabitent en même temps, elles s'influencent les unes les autres, mais leurs visions du monde sont distinctes, selon Attias-Donfut (1991, p.20)

Génération sociocognitive :

A travers ce concept, les personnes se réunissent pour partager des faits historiques importants sur les étapes évolutives de la société. Par exemple la génération des soixante-huitards ou celle du feu. Ils en ressortent avec « *une vision commune du monde* » (Attias-Donfut, 1991, p.59). Cette classification permet de structurer le temps social d'époque en époque et de génération en génération.

Génération strate :

Il s'agit d'un « *ensemble de personnes situées à une étape de vie* » (Attias-Donfut, 1991, p.59). Les critères de classification portent sur la perception que la société a d'un individu selon l'étape

de la vie, le rôle dans la société, la profession, l'activité, la situation, la famille, etc. À la fin de la scolarité obligatoire, les jeunes terminent leurs études et leur formation. Les adultes désignent les personnes qui ont atteint l'âge de la retraite, et après cela, certaines personnes âgées continuent à être socialement actives sans être obligées de travailler, et des personnes super âgées qui travaillent encore un peu. Cette classification est très aléatoire et dépend du parcours de vie de chaque individu dans une civilisation particulière.

Génération du « Welfare » :

Enfin, cette sixième définition se trouve dans l'ouvrage collectif : *Les solidarités entre générations*, dirigé par Attias-Donfut (1995). Ce concept est défini « *par les processus distributifs de l'État-Providence entre groupes d'âge et/ou cohortes, notamment dans le cadre de la prévoyance vieillesse* » (Attias-Donfut, 1995). Il s'agit de distinguer les individus de la société par leur participation au monde du travail et leur « *rapport spécifique aux systèmes de protection sociale* » (p.6). Nous avons donc trois générations. Une génération qui travaille, qui est active et donc cotise pour l'État au système de protection sociale. Une génération qui n'a pas encore d'emploi ; étant en formation ou dans les études, elle ne cotise pas encore ou peu, n'a pas de dotation et est éligible à des aides de l'État sous forme de bourse. Enfin, la génération à la retraite, qui perçoit des pensions publiques proportionnelles à ses cotisations antérieures.

Pour résumer, de nombreuses significations et aspects du concept de génération peuvent être mis en évidence. Selon notre position au sein de la famille, notre âge, notre étape de vie, voire notre origine socio-historique, nous appartenons à l'une de ces définitions générationnelles. Selon l'auteure Attias-Donfut :

L'idée de génération, qu'elle s'applique à la famille ou à la société, tout en évoquant l'idée de renouvellement ou d'opposition, est l'expression du rattachement entre individus séparés dans le temps et par là, de la permanence du groupe, ou pour reprendre les termes de Stimmel du maintien des formes sociales (1995, p.7).

Pour cette recherche sur le quartier Pont-Rouge, il est plus pertinent de considérer ce terme dans le sens généalogique, démographique, et par rapport aux étapes de vie. Ce sont donc ces types de générations qui seront étudiés dans la suite de ce travail.

Après avoir pu développer la difficulté du concept de génération pour illustrer les types de relations qui peuvent exister entre différentes générations, nous allons nous concentrer sur la notion d'intergénération.

Selon Armbruster Elatifi (2012), historiquement, l'intergénérationnel s'est développé dans le domaine de la gérontologie. Il traite des problèmes et questions soulevés par le vieillissement de la population et de ses conséquences en termes de ségrégation générationnelle. Pour Malki, (2005, cité par Armbruster Elatifi) :

L'objectif était de proposer une forme d'ouverture aux personnes âgées au sein des maisons de retraite, en s'appuyant sur la participation des familles, des écoles et des voisins. Il s'agissait en particulier d'accueillir des enfants, leur présence devant atténuer les effets ségrégatifs de la vie dans le « monde clos » des institutions, puisqu'elle reconstituait une sorte de cadre familial valorisant pour la personne âgée (pp.16-17).

Ce terme "intergénérationnel" fait référence à la relation entre les générations. Il a été assez utilisé et promu pendant un certain temps dans la politique, les institutions sociales, l'habitat ou le vivre ensemble. Les relations sont multiformes et souvent synonymes de solidarité intergénérationnelle : familiale, extra-familiale et même sociétale. Ces domaines (famille ou société) s'influencent mutuellement, comme détaillé ci-dessous. Cet échange intergénérationnel a toujours existé. Toutefois, il est souvent remis en question au niveau de l'État fédéral. Pour faciliter la compréhension, regardons d'abord comment ces relations ont évolué au cours des derniers siècles.

Les structures familiales ont beaucoup changé, tant par le nombre de membres et les différentes générations qui les composent que par les relations qui les unissent. La société dans laquelle évoluent ces familles est également caractérisée par de nombreux changements. Ces deux entités s'influencent mutuellement, chacune entraînant des changements dans la structure et le comportement de l'autre, et vice versa. Un autre facteur perturbateur est l'allongement de l'espérance de vie et le vieillissement de la population qui en résulte. Comme le détaille l'auteure Attias-Donfut (1991) :

Une vie plus longue en moyenne, et plus prévisible grâce à une mortalité qui recule aux grands âges, une plus grande durée de compagnonnage entre générations...Les conséquences en sont multiples, dans la famille, le travail, la protection sociale...Le thème est aussi vaste que celui de la vie humaine (p.3).

À ce propos, « *les historiens et les sociologues de la famille ont bien dépeint le rôle de l'État dans les transformations de la famille au cours des deux derniers siècles* » (Attias-Donfut C. et al., 1995, p. 5). Par exemple, au milieu du XXe siècle, l'État est intervenu au niveau du travail et

des personnes âgées dans presque toutes les régions d'Europe. Il crée un système de sécurité sociale pour les personnes en fin de vie active, des pensions de retraite. L'impact sur les familles est conséquent : « *Progressivement, l'État providence vide de leur sens les rapports familiaux basés sur l'entraide, la machine étatique s'en chargeant* » (Vercauteren R. & Pitaud P., 1995, p. 19). Ici, les auteurs évoquent le soutien financier et la prise en charge au sein d'une même famille des personnes âgées.

4.4. Inclusion :

Il s'agit de penser l'inclusion des personnes âgées à la ville. Pour mesurer et quantifier l'urbanité, on se réfère à la perspective de Berry-Chikhaoui, qui troque des degrés d'urbanité contre des « *citadinités plurielles* » (Berry-Chikhaoui, 2009). Chaque ville est unique. Pour rendre disponible l'analyse de l'urbanité chez les personnes âgées, nous avons défini trois dimensions de l'urbanité.

Première dimension : le rapport à l'espace urbain

Elle fait référence à notre capacité à construire des villes avec d'autres personnes. Selon Bigo et Depeau (2014) :

Elle sert à positionner l'individu par rapport à ce qu'est la ville dans ses dimensions sociales, matérielles et symboliques. Autrement dit, elle met l'individu face aux autres et à l'espace construit, deux éléments qui, on l'a vu, ont un poids important lors du vieillissement en ville (p15).

Les rencontres inattendues, l'accès aux centres, les promenades et l'utilisation des services de la ville sont des indicateurs des relations avec les espaces urbains. Pour bien distinguer l'expérience de la frontière de soi, de l'expérience du conflit social, il faut les voir sous le filtre de la temporalité sociale qui délimite cet espace.

Deuxième dimension : le rapport aux pairs

Les liens de pairs désignent ici les liens sociaux qui confèrent à un individu une présence dans un groupe social et un rôle au sein du groupe. Le choix de capter les liens sociaux entretenus par les individus repose sur l'hypothèse que la sociabilité fait partie intégrante du processus d'occupation de l'espace urbain et contribue à « *l'ancrage spatial* » (Di Méo, 1998). Il peut s'agir d'amis, de membres de la famille, de personnes impliquées dans les services sociaux pour un soutien personnel, c'est-à-dire les « *personnes les plus importantes* » (Mollenkopf, 1997, citée par Bigo et Depeau 2014, p.15). Par exemple, accompagner des personnes en excursion et

rencontrer des connaissances dans l'espace public sont des indicateurs de cette double dimension.

Troisième dimension : le rapport au passé

Cette dernière dimension de l'urbanité inscrit l'individu par rapport au passé de la ville et au sien propre, afin d'assumer plus ou moins longtemps la responsabilité du savoir de la ville et, pour ainsi dire, d'adoucir le savoir premier. Ainsi, deux indicateurs de cette dimension sont la capacité de l'individu à se situer dans le passé et sa perception du développement dans et par la ville. La dimension de l'urbanité est plus ou moins affirmée, chaque individu se construisant en fonction de ses expériences dans l'espace urbain, de ses relations avec les autres et de ses capacités physiques. Ces individus conservent l'urbanité parce qu'ils sont en ville.

Enfin, cette dernière dimension de la citadinité est écrite par les citoyen·es par rapport à eux-mêmes et au passé de la ville, afin de rendre compte et d'atténuer leur connaissance plus ou moins ancienne de la ville. D'après Bigo et Depeau (2014), ce sont les pratiques du passé, les mémoires personnelles et collectives des lieux où elles ont été pratiquées, qui façonnent l'urbanité d'aujourd'hui. Le contexte du vieillissement en ville est d'appréhender l'urbanité des personnes âgées en considérant ces réajustements, ces alternatives nécessaires dans les pratiques urbaines quand la vieillesse impose une réorganisation de la vie. Le concept d'abandon, qui caractérise le processus de vieillissement, permet d'enrichir l'urbanité pour comprendre l'inclusion des personnes âgées dans les villes. Selon Berry-Chikhaoui et Deboulet (2000), le concept d'abandon qui caractérise le processus de vieillissement permet d'enrichir la ville pour comprendre qu'elle contient des personnes âgées. Car ce n'est pas le territoire qui est abandonné, mais la « *partie de ville* » qui est choisie, tandis que d'autres parties perdent de la valeur (Clément, Mantovani et Membrado, 1998).

5. Méthodologie :

Initialement, nous avons la volonté d'opter pour la démarche inductive mais plusieurs personnes nous ont recommandé de faire preuve de sagesse en choisissant une méthode conventionnelle de recherche pour des questions temporelles. Cependant, après avoir rencontré notre directrice de TB et pris le temps de réflexion nécessaire sur la pertinence de changer de méthode, nous avons décidé de nous lancer dans une méthodologie de recherche inductive. Il est vrai que cela nous a demandé de nombreux ajustements par rapport aux écrits que nous avons déjà élaborés, mais nous avons vu davantage d'intérêts que de points négatifs à faire ce choix.

5.1. Démarche ethnographique inductive :

Nous nous sommes donc laissés guider par notre intuition première en suivant l'ethnographie et la méthode de la démarche inductive. D'après le dictionnaire des 100 mots de sociologie dirigé par Paugam, l'ethnographie, qui puise ses racines à travers les courants fonctionnaliste, interactionniste et interprétatif, se distingue par six aspects (2013) :

1. Le séjour prolongé dans la communauté étudiée permettant de recueillir des informations grâce à l'observation ;
2. La focalisation sur les activités quotidiennes ;
3. L'intérêt porté au sens que les acteur·trices attribuent à leur action ;
4. La production de comptes rendus donnant la priorité à la contextualisation et à la cohérence interne des phénomènes observés ;
5. La tendance à concevoir le cadre interprétatif comme une construction progressive plutôt que comme la mise à l'épreuve d'un ensemble d'hypothèses définies à l'avance ;
6. Des modalités de présentation des interprétations mariant volontairement narration, description et conceptualisation théorique.

Cette méthode que l'on peut appeler également « Grounded Theory » a été conçue il y a environ 50 ans. Elle est décrite par Novo et Woestelandt (2017) comme :

« Une méthode de théorisation ancrée et un outil qualitatif connu et utilisé dans plusieurs disciplines universitaires et de façon mondiale, même si elle reste encore peu présente en France » (p.67).

Dans le cadre de notre travail de Bachelor, il nous semblait primordial de nous doter « *d'une démarche de recherche particulièrement pertinente à l'étude des faits humains et sociaux* » (p.68). De plus, elle comporte également l'avantage « *d'apporter une nouvelle façon de comprendre un sujet* » (Novo et Woestelandt, 2017, p,67).

5.1.1. Objectifs :

Le principal but de la méthode est de ne pas appliquer des théories préétablies. En effet, elle se base sur le discours des participant·es mais en aucun cas elle ne vient vérifier des hypothèses. C'est à partir des données récoltées qui « *nous amènent des connaissances jamais fixées* » que nos catégories ont été construites grâce aux ajustements et allers-retours entre théorie et données. Pour Katz, cette démarche est fiable et propose des avantages similaires à la démarche hypothético-déductive. En effet,

« elle produit des données fiables... ses résultats sont généralisables... il est possible de répéter les observations... la présence de l'enquêteur ne transforme pas la nature des interactions observées » (1983, cité dans Novo et Woestelandt, 2017, p.71).

5.1.2. Points fort de la méthode :

Après plusieurs immersions dans le quartier Pont-Rouge, nous nous sommes donc rapprochés des acteur·trices formel·les et informel·les que nous avons subdivisés en trois groupes distincts. A savoir, les travailleur·euses sociaux·ales, les commerçant.es et les personnes âgées. C'est auprès de ces trois groupes d'acteur·trices que nous avons réalisé nos entretiens qui ont été complémentaires à notre connaissance de leur contexte social. Il s'agit de donner une compréhension de l'environnement au plus près du vécu du sujet. La construction d'une théorie ancrée est le fruit d'une polarité d'informations récoltées à travers un travail d'investigation qui demande une grande rigueur et se détache des autres méthodes de recherche. Finalement, pour obtenir une vision homogène et représentative, « *il est également important de rencontrer le point de vue de plusieurs acteur·trices du phénomène, de tenter d'observer les positions différentes et de comprendre comment elles voient les autres personnes de ce contexte social*» (Novo et Woestelandt, 2017, p.71). Le peu de temps qui nous est donné pour réaliser cette recherche, mis en tension avec la charge de travail importante que cela demande, est à considérer comme une limite avec laquelle nous avons dû composer.

5.1.3. Posture :

Cette méthode nous a demandé d'aborder une réflexion commune sur la posture à tenir tout au long de notre recherche. En effet, nous sommes restés attentifs pour arriver avec le moins d'attentes possible, mettre nos à priori de côté et se laisser surprendre. Vu sous un autre angle, il s'agit de : « *garder un esprit ouvert, afin de ne pas limiter l'analyse des données aux idées préconçues des résultats connus et des carcans théoriques.* » (Novo et Woestelandt, 2017, p.74). Aussi, nous avons dû faire preuve de patience et de flexibilité d'esprit car il paraît essentiel d'incorporer les nouvelles données qui émergent en cours et qui viennent nourrir la recherche. Pour compléter à travers les propos de Novo et Woestelandt (2017) :

Comme dans toute recherche, mais encore plus dans ce domaine, la GT (démarche inductive) demande beaucoup de temps, une honnêteté intellectuelle et une rigueur scientifique. C'est l'évaluation du discours humain par des humains. Une activité longue mais riche de découvertes sur le chemin. (p.78)

C'est à travers ce processus long et fastidieux qui demande une rigueur de vérification rendant possible la modulation et la modification de la théorie par le terrain que l'objet de recherche s'est défini.

En tant que travailleurs sociaux, nous avons trouvé cette expérience de posture très pertinente à mobiliser dans le contexte de ce travail de Bachelor. En effet, cette posture dépourvue d'à priori est un exercice quotidien que nous réalisons sur nos lieux professionnels. Utiliser cette curiosité pour rester dans un rapport constant entre données de terrain et théorie nous a permis d'entraîner notre flexibilité d'esprit, mais aussi de questionner nos connaissances et nos visions des sujets. C'est ainsi que nous avons pu ouvrir notre recherche sur des horizons insoupçonnés au début de ce travail.

5.2. **Méthode de récolte de données** :

Nous avons préconisé une démarche mixte comme méthode de récolte de données que nous allons vous décrire dans cette section. Cette volonté de combiner les sources nous a donné le sentiment d'obtenir une large vision plus complète de l'environnement, du vécu et de la situation sociale du quartier étudié.

5.2.1. Observation :

Nous avons comme première intention de nous familiariser avec le quartier de Pont-Rouge et l'observation était un parfait outil pour procéder à nos immersions. En effet, il nous semblait important de sentir notre environnement et nous en faire une première idée. Grâce à la création de deux cartographies, nous avons pu dresser une vue d'ensemble, identifier les divers acteur·trices et situer les principaux endroits clés. Un descriptif du bâti, vécu et social est venu mettre des mots sur nos vécus respectifs de ces premières expériences de terrain. C'est le moyen préconisé pour transformer des informations en données par l'écriture ce qui nous a demandé de faire des premiers choix. Nous avons également gardé des traces par l'intermédiaire de la photographie.

Par moments, nous avons l'impression de nous sentir comme des touristes faisant preuve d'oisiveté dans le quartier. Cependant, c'est durant ces moments que nos esprits étaient plus libres et disponibles à une imprégnation profonde des lieux et ainsi voir des éléments pertinents « invisibles » dans d'autres circonstances. Nous avons tenté de nous approprier la démarche inductive en faisant preuve de souplesse car, comme le dit Sardan (1995), « *l'observation n'est pas le coloriage d'un dessin préalablement tracé* » (p.4), mais inclut ce à quoi nous n'étions pas préparés. Dans une perspective totale d'ouverture et de non attente, il s'agissait de « *faire feu de tout bois* » (p.12).

5.2.2. Le carnet de terrain :

De notre première immersion jusqu'à la fin du processus, nous avons pris l'habitude de ne jamais nous séparer de notre carnet de terrain. Par des prises de notes régulières pendant ou après les événements pour avoir un meilleur recul, nous avons consigné systématiquement les informations récoltées à travers ce carnet de terrain. Il nous a été d'une grande aide pour son utilisation future.

En effet, observations, écoute et réflexions se sont transformées en données pertinentes car nous avons pu les structurer progressivement en fonction de ce que nous cherchions. Nous avons pris comme habitude de dire que les écrits restent et les paroles s'envolent alors que J-P Sardan (1995) le traduit de manière plus formelle mais plus adaptée à notre contexte de recherche : « *Seul ce qui est écrit, existera ultérieurement comme données et fera fonction de corpus, et pourra être ensuite dépouillé, traité et restitué* » (p.3).

5.2.3. Choix du matériel :

Nous nous sommes procurés un microphone Zoom H1n auprès de l'Assistant moyens audiovisuels afin d'être munis du matériel adéquat pour enregistrer nos entretiens. Pour des raisons de sécurité, nous avons également choisi d'enregistrer de manière audio les entretiens à l'aide de nos smartphones.

5.2.4. Entretien individuel semi-directif :

Dans un second temps, nous avons procédé à des entretiens individuels. Cet outil très complémentaire à l'immersion et l'observation, nous a permis d'étayer notre compréhension à travers le point de vue de l'acteur·trice et au plus près des ressentis et du vécu. Ainsi, ouvrir davantage notre champ de vision sur leur réalité et agrémenter nos réflexions. Réalisé sous une forme semi-directive, Blanchet et Gotman le traduisent de la façon suivante (1992) :

« L'enquête par entretien est l'instrument privilégié de l'exploration des faits dont la parole est le vecteur principal. Ces faits concernent les systèmes de représentations (pensées construites) et les pratiques sociales (faits expérimentés) » (p.25).

Mener à bien nos entretiens a été possible grâce à la conception préalable d'une grille d'entretien qui donnait une direction sans être trop cadrant, l'idée étant de laisser suffisamment d'espace d'expression tout en prenant le temps qui nous était accordé comme une opportunité de nourrir notre travail. Les termes de Novo et Woestelandt (2017) viennent consolider notre démarche : *« C'est bien le récit laissé libre aux personnes rencontrées et son analyse sans objet de recherche préfixé, qui nous ont apporté d'autres objets, éclos du terrain » (p.70).*

5.2.5. Généralités sur nos choix et le déroulement des entretiens :

Une actrice rencontrée nous a donné toutes les informations nécessaires pour nous mettre en lien avec son réseau.




Tout d'abord, nous avons établi une réflexion qui nous a menés à un choix stratégique pour approcher nos acteur·trices en fonction de nos contacts de base. Pour débiter la prise de contact avec les acteur·trices que nous avons décidé d'interviewer, nous avons en premier lieu sollicité une travailleuse sociale avec laquelle le contact avait été établi au préalable. Le fait que cette personne était une des premières travailleuses sociales impliquées dans ce nouveau quartier faisait sens pour nous. Elle est devenue une ressource dans la mesure où elle a pu

nous transmettre un grand nombre d'informations sur le quartier, mais elle a également pu nous mettre en contact avec deux autres actrices formelles (Travailleuses sociales) qui faisaient l'objet de notre recherche. Elle a également pu nous mettre en lien avec des personnes âgées de l'Adret en fonction des profils recherchés.

C'est par l'intermédiaire de la seconde travailleuse sociale que nous avons interviewée que nous avons été aiguillés sur un autre couple de personnes âgées, habitant·es dans le quartier Pont-Rouge, mais ne résidant pas à l'Adret. C'est en nous baladant dans l'ancien quartier Pont-Rouge appelé Malley que nous avons trouvé la dernière personne âgée non résidente à l'Adret. Nous avons donc pu satisfaire notre volonté d'interviewer deux personnes âgées résidentes à l'Adret et deux non résidentes.

Pour ce qui est des trois commerçant·es, nous les avons choisis en fonction des habitudes des personnes âgées interviewées, mais également par rapport à nos observations concernant l'usage du quartier. L'idée était également d'avoir au moins un·e commerçant·e qui fonctionne avec la charte du vivre ensemble et un autre sans. Il s'agissait de deux restaurateurs fréquentés par les personnes âgées et d'un pharmacien.

Ci-dessous, nous avons établi un tableau récapitulatif des divers·es acteur·trices interviewé·es que nous avons catégorisés en trois groupes et qualifiés de formels ou informels.

Résumé de nos entretiens en un clin d'œil :	
 10 entretiens semi-directif réalisés avec 11 acteur·trices	 5 personnes âgées habitant·es, 3 travailleuses sociales et 3 commerçant·es
 5 hommes et 7 femmes	 57,2 moyenne d'âge








Résumé détaillé des 10 entretiens à travers les 3 groupes d'acteurs dans le quartier Pont-Rouge :	
Acteurs formels :	
Groupe 1 : Travailleurs.euses sociaux.ales	
 0 hommes et 3 femmes	 46,6 moyenne d'âge
Acteurs informels :	
Groupe 2 : Commerçant.es	
 2 hommes et 1 femme	 50,6 moyenne d'âge
Groupe 3 : Personnes âgées	
 2 hommes et 3 femmes dont 1 couple	 74,6 moyenne d'âge
	2 personnes âgées habitant à l'Adret et 3 habitant hors de l'Adret

Tableau : Damien Corajod, 2023

Afin de donner une pleine compréhension des personnes interviewées qui ont pris part à notre recherche, voici un bref aperçu de ce qui différencie les deux groupes d'acteur·trices.

Acteur·trice formel·le :

Sous cette appellation, nous avons regroupé des professionnel·elles du travail social titulaire d'un diplôme de niveau tertiaire. Ces personnes véhiculent donc un rôle professionnel et œuvrent avec des missions orientées vers la cohésion sociale, le travail en réseau et le développement du quartier. Leur mandat consiste donc directement en une implication sociale pour la collectivité et à travers divers types de population.

Acteur·trice informel·le :

Dans cette catégorie, nous retrouvons les personnes âgées habitant à l'Adret ou hors de l'Adret, mais toujours sur le quartier Pont-Rouge. Sont inclus également des commerçant·es au statut de travailleur·euses indépendant·es proposant des services adressés aux citoyens·es, aux travailleur·euses et aux passant·es du quartier.

A présent, il nous semble pertinent de donner un peu plus de précisions sur les conditions dans lesquelles se sont déroulés ces entretiens, mais également ce que nous avons mobilisé pour les mener à bien.

La prise de contact a toujours été effectuée par téléphone ou en nous rendant directement sur place. Nous sommes très satisfaits d'avoir réalisé les prises de rendez-vous, le passage des entretiens et les retranscriptions en un mois tout en gardant une certaine qualité.

La moitié des entretiens a été réalisée dans la salle polyvalente de l'Adret, alors que l'autre moitié a eu lieu au domicile ou sur le lieu de travail des personnes. Toutes ont été très aimables avec nous et nous ont accordé le temps nécessaire pour réaliser des interviews correspondant à ce dont nous avons besoin. Au préalable, nous avons pris soin de demander aux personnes de nous consacrer une heure.

Nous prenions le temps avant chaque entretien de nous donner rendez-vous en avance dans un café pour discuter des derniers détails, afin d'en tenir compte dans une perspective d'amélioration progressive au fil des rencontres. A l'exception d'un entretien chacun, réalisé par l'un d'entre nous, nous étions présents en binôme pour les huit autres. Nous en avons tiré un

certain bénéficiant tant dans le partage des tâches que dans les relances effectuées ou les angles de vue préconisés. A la fin de chaque entretien, il était intéressant de faire un retour à chaud pour échanger un avis critique et constructif sur nos façons de faire, mais également de conscientiser au fil des entretiens, les sujets revenant régulièrement. A noter également que nous n'avons rencontré aucun imprévu particulier et les personnes ont toujours honoré les rendez-vous à l'heure sans que nous ayons besoin de leur reconfirmer 24 heures en avance.

Nous avons noté une certaine tendance chez les personnes âgées et un commerçant à s'éloigner des questions de base ou hésiter dans les réponses à donner. L'outil de laisser des silences a été très aidant pour faire davantage parler les deux types d'acteur·trice informels alors que les acteur·trices formel·els s'exprimaient plus spontanément et avec davantage d'assurance. Cette différence d'aisance à répondre s'explique probablement par le vécu de chaque individu à travers « *l'approche biographique à une théorie de la socialisation attentive à la formation progressive et continue des dispositions des individus* » (Giraud, Raynaud et Saunier, 2014). Avoir eu la chance d'être deux pour faire passer la majorité des entretiens a été une richesse car cette double vision complémentaire a été bénéfique dans les relances, les ressentis et la reformulation.

Conscients que cet exercice de l'entretien pouvait être délicat, nous avons porté un soin particulier à notre posture afin de mettre les personnes dans les meilleures conditions. C'est pourquoi une fois installés, il était important de redonner les modalités (durée, enregistrement, confidentialité, etc.) et le contexte de notre recherche avant de débiter l'entretien. Cette démarche qui prenait peu de temps a eu le mérite de créer le début de la relation et amener à mettre en confiance les personnes les plus soucieuses.

Pendant les entretiens et au-delà des divers outils mentionnés au préalable, la personne qui s'occupait de poser les questions garantissait de conserver un contact visuel et de proposer une écoute active à l'interlocuteur. En effet, il nous semblait primordial de faire sentir tout l'intérêt porté aux réponses et d'encourager l'implication. Il n'était pas toujours aisé de conserver le recul nécessaire que demandait notre rôle et d'être davantage spectateur des émotions qui pouvaient nous traverser dans l'accueil de certaines réponses. Conscientiser l'inégalité épistémique de l'âge avec les seniors ou de langue avec deux personnes interviewées nous a permis de procéder aux ajustements nécessaires en termes de débit de parole et cadence des questions

posées. En d'autres termes, Florence Piron (2019) résume bien la posture que nous avons souhaité proposer :

Bien qu'inévitablement touchée et transformée par le récit qui se construit au fil de l'entretien, la personne écoutée doit trouver une juste attitude entre un silence compatissant qui permet à une parole hésitante et traumatisée de se déployer à son rythme et avec ses mots, et des encouragements explicites, des suggestions, qui peuvent aider les mots à émerger et les phrases à se construire (p.64).

En fin d'entretien, nous avons toujours remercié chaleureusement les personnes pour le temps accordé et demandé si elles avaient un intérêt à être contactées par e-mail pour assister à la soutenance de notre recherche. Pratiquement toutes nous ont répondu par l'affirmative. Nous avons également rappelé que l'accès aux résultats de l'analyse et à notre dossier final serait disponible une fois notre travail terminé.

Une fois nos dix entretiens passés, nous nous sommes lancés dans la retranscription de cinq entretiens chacun, en prenant soin de retranscrire le seul entretien où nous n'étions respectivement pas présents. A la fin des retranscriptions, nous avons déjà chacun une vision du contenu des dix entretiens.

5.3. Méthode d'analyse des données :

Une fois que nous avons récolté toutes les données, nous avons traité le contenu de nos entretiens à travers les six étapes suivantes et reprises par Prailé (cité dans Novo et Woestelandt, 2017, p.69) que nous allons décrire :

5.3.1. Le codage :

Dans le cadre de nos entretiens et de la retranscription, nous avons préconisé le codage *in vivo* avec les mots du·de la participant·e car cela véhicule plusieurs avantages. En d'autres termes, « *c'est un niveau qui est censé dégager les propriétés essentielles de l'objet analysé* » (p.71).

Dans le cadre d'une démarche qualitative, la recherche montre que le seuil de saturation des données est atteint après 12/13 entretiens (Bertaux, 1981 ; Fossey, 2002 cité dans Novo et Woestelandt, 2017, P.71). Par manque de temps et par souci de fournir un travail de qualité nous avons décidé d'entreprendre 10 entretiens. La contrainte temps sera un critère important de notre choix lié au seuil de saturation. Pour pallier à cela, nous avons tenté d'effectuer des

démarches auprès de la HETS afin d'obtenir un programme (N'vivo) qui puisse nous permettre un traitement des données plus rapide, mais le service informatique n'a pas accédé à notre demande. Nous nous sommes donc rabattus sur le programme MaxQDA à nos frais qui a parfaitement fait l'affaire.

Quoi qu'il en soit, nous avons pu atteindre le but escompté du codage, comme le reprend Novo et Woestelandt (2017), à savoir : « *La finalité de cette séquence est qu'un lecteur externe peut retracer l'essentiel du témoignage en lisant uniquement les mots du codage* » (p.71).

5.3.2. La catégorisation :

Des pistes ont émergé de cette étape de catégorisation, donnant ainsi un premier niveau de compréhension plus concret d'un phénomène.

Il s'agit donc de définir une catégorie, en dégager les caractéristiques et spécifier les conditions sociales retenues pour effectuer leur formulation. Pour qu'une catégorie soit légitime, « *elle doit laisser place à des visions différentes de cette même catégorie, à ses dimensions différentes* » (Novo et Woestelandt, 2017, p.72). Si la catégorie revient souvent, elle sera considérée saturée. Nous avons la chance d'être deux, ce qui nous a permis d'être plus homogènes dans notre codification compte tenu de nos façons de penser différentes. L'exercice consiste également à laisser de côté temporairement tous cadres théoriques préexistants.

Finalement, nous avons appliqué une étape abductive qui permet une vérification des données: « *Elle permet un premier degré de généralisation en comparant les catégories ou variables d'un concept découvert lors de l'analyse, avec les données empiriques* » (Novo et Woestelandt, 2017, p.72).

5.3.3. La mise en relation :

Dans cette partie plusieurs questions apparaissent et il s'agit d'une première mise en lien des catégories en fonction d'opposition, similitude ou lien de cause à effet. Pour trouver une logique et une cohérence, il nous a fallu tenir compte des critères utilisés pour établir ces catégories ainsi que des différentes dimensions associées.

5.3.4. L'intégration :

C'est à travers cette étape charnière que notre travail a commencé à se concrétiser car elle nous a permis de définir le problème général qui a émergé des phases préalables. Comme le dit Novo et Woestelandt, (2017), nous avons pu : « *préciser l'objet de la recherche.* » (p.73). Il s'agissait d'un nouveau point de départ afin de voir plus aisément quelle direction prenait notre recherche car nous pouvions répondre à la question : *Sur quoi porte notre étude ?*

5.3.5. La modélisation :

Lorsque le phénomène a été déterminé, nous avons dû entreprendre un niveau plus fin d'analyse. Il a fallu établir les propriétés spécifiques, le type de phénomène, ses conséquences, mais aussi les enjeux liés. Avoir un regard plus détaillé sur ces paramètres nous a amenés à une compréhension plus sensible du phénomène et un panorama plus complet de son environnement.

5.3.6. La théorisation :

Finalement, il nous a fallu concrétiser une théorie par rapport à l'objet étudié, comme le disent Novo et Woestelandt, (2017) :

« Cette théorisation prend donc la forme d'une tentative de construction minutieuse et exhaustive de la multidimensionnalité du phénomène » (p.74).

Grâce aux échantillonnages que nous avons retenus et fruits de toutes les étapes préalables, il nous a été possible de démontrer en quoi nos concepts étaient cohérents et prenaient sens à travers les propos du terrain.

Toutes les données récoltées avec les entretiens et autres matériaux cités auront été une étape centrale dans notre processus. Nous avons pu faire ressortir un phénomène ou une thématique à partir des éléments provenant des acteur·trices du terrain avec ce qu'ils·elles nous ont partagé. Comme le dit Blais et Martineau (2006) : « *dégager le sens que l'acteur·trice a construit à partir de sa réalité* » (p.3).

Au fil des entretiens avec les acteur·trices, certains éléments se répétaient et nous avons pu les retenir en amont avant l'analyse. Réécouter les entretiens et faire leur retranscription aura

permis d'acquérir plus de sensibilité du langage utilisé. Grâce à la relecture des notes prises et la mise au propre de nos journaux de bord, nous avons pu nous appuyer sur des informations de qualité notées tout au long du processus de terrain. Par l'intermédiaire des entretiens, des réponses à nos questions ont émergé de la part des acteur·trices, nous permettant ainsi de répondre par la suite à notre problématique.

5.4. Notre éthique :

Dans le cadre de notre recherche, nous prêtons une attention particulière aux questions éthiques que requièrent nos actions et notre engagement auprès des participant·es que nous sollicitons lors d'entretiens. En effet, comme le souligne le président du Comité universitaire d'éthique de la recherche de Montréal François Bowen, notre éthique est fondée sur le respect des personnes, le souci de leur bien-être et de la justice (Lambert, 2012). Avant de débiter chaque entretien, nous nous sommes engagés à expliquer de façon claire et transparente le but de la démarche et en quoi les personnes approchées vont contribuer à la recherche. Nous avons souhaité nous assurer que nos sujets ont participé à notre étude de plein gré et en toute connaissance de cause. Ces entretiens réalisés par nos soins ont été enregistrés moyennant une demande d'autorisation préalable auprès des principaux·ales intéressé·es. Nous garantissons avoir utilisé des outils d'enregistrement adéquats, mais aussi que toutes les données resteront uniquement en notre possession durant la durée de recherche et que nous les manipulerons dans le respect de la confidentialité de leurs auteur·es. Si nous avons été amenés à prendre des photos, ces dernières ont toujours fait l'objet d'une demande d'autorisation pour la prise, mais également l'utilisation. Pour les personnes ne souhaitant pas apparaître sur ces photos, nous avons flouté les visages de manière à garder l'anonymat. Nous garantissons que toutes les données recueillies sont tenues confidentielles. Lors des retranscriptions, publications ou présentations, elles seront anonymisées. A la fin de notre travail, tous les entretiens réalisés seront détruits. Finalement, nous avons pris conscience à travers les propos de Serge Striganuk, président du comité d'éthique de la recherche Éducation et sciences sociales de l'Université de Sherbrooke que si les grands principes de la recherche ne sont pas suivis, « *cela remet en question la validité des résultats sur lesquels la communauté scientifique base ses interprétations et le développement de nouvelles connaissances* » (Lambert, 2012).

6. Analyse des données :

6.1. Importance du rôle des travailleurs·euses sociaux·ales :

6.1.1. Un quartier à deux vitesses :

A travers notre travail de terrain et nos entretiens, nous nous sommes rendu compte qu'un avis relativement favorable à la présence des travailleur·euses sociaux·ales dans le quartier est revenu souvent, indépendamment de la nature des acteur·trices. Les personnes âgées, régulièrement qualifiées de « *fragiles* », « *vulnérables* » ou « *isolées* », font l'objet d'un soin attentif des autres acteur·trices qui mettent en avant l'importance des travailleur·euses sociaux·ales afin de sonder les besoins, les faire



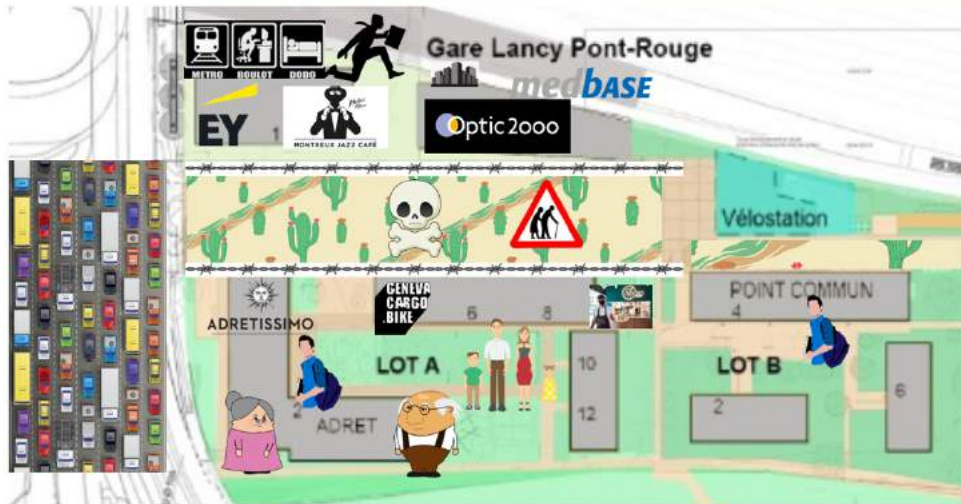
En plein cœur du quartier résidentiel on aperçoit le premier building du quartier des affaires. Il suffit de s'avancer encore un peu pour voir les autres.

Photo : Damien Corajod, 2023

remonter, informer et amener des changements adaptés. Quant aux professionnel·els, ils·elles ont été qualifié·es de « *facilitateurs* », « *aidants dans certaines démarches* » ou « *ressources* ». Cependant, dans un quartier qui fonctionne à deux vitesses entre la partie comprenant les habitations et celle des affaires, il est évident qu'il y a deux extrêmes qui s'opposent en termes de rythme, d'enjeux et des raisons des présences. Les commerçant·es le constatent tous les jours : « *Ah oui, ils (les pendulaires du quartier d'affaires) vont très vite et ils ne les voient pas (les personnes âgées). Surtout que là, c'est quand même assez jeune comme population, on va dire trentenaire, cadre supérieur, ça n'a pas le temps* » (entretien 6). La place Pont-Rouge censée faire le lien entre les deux côtés se veut être un lieu ressource autant pour les professionnel·les du travail social que tous autres types de personnes dans le quartier, mais pour le moment il n'est pas suffisamment fonctionnel d'après plusieurs témoignages récoltés. Nous verrons qu'il est déjà utilisé comme tel, bien que des ajustements et autres projets soient encore souhaités par les diverses acteur·trices du quartier. Ces constats viennent confirmer notre ressenti que nous avons mis sous forme de tableau schématisé et explicité à travers certains critères :

Notre vision schématisée post immersion : Deux styles d'opposition

Quartier	Résidentiel nouveau	Résidentiel ancien (Malley)	Commercial
Population	Habitants	Habitants	Pendulaires
Rythme et fréquentation	Lent, lieu de vie sur place et perspective long terme		Rapide et ponctuelle
Bâti	Immeuble max 7 étages et couleur claire (beige)	Petits immeubles haut de 3 étages et de couleurs vives (jaune et bleu)	Building/tour et couleur sombre (noire)
Commerces	Indépendants	Aucun commerce. Les habitants se rendent principalement à Lancy village	Grandes enseignes



Source : Plan réalisé dans le cadre de nos immersions, 2023

Les commerçant·es rencontré·es ont éprouvé une certaine sensibilité pour la cause de l'inclusion de notre population cible et identifié des besoins qui corroborent avec ce que pourrait apporter la présence du travailleur·euse social·e : *«Pour moi, une chose essentielle, c'est la communication avec la personne âgée. Le temps à disposition pour communiquer et puis les savoir en mesure de communiquer pour pouvoir accéder aussi aux bonnes informations »* (entretien 4). Le besoin d'informations, avoir de l'attention ou encore une place dans ce quartier. Ces éléments sont revenus régulièrement dans nos entretiens. Cela nous a amenés à nous interroger : qui est prêt à consacrer du temps, de l'attention aux personnes âgées et quel peut être le ressenti du contexte sociétal dans lequel Pont-Rouge évolue ?



Image représentative du bâti avec successivement le quartier de Malley, le nouveau quartier résidentiel avec l'Adret, puis le quartier d'affaire.

Photo : Damien Corajod, 2023

Pour les personnes qui jouissent d'un état de santé n'altérant pas ou partiellement l'autonomie, une travailleuse sociale nous partage son point de vue sur les seniors qu'elle côtoie : « *Tout le monde le sait que les retraités ont un agenda overbooké et ils n'ont jamais le temps pour rien. Je confirme* » (entretien 1). Cependant, lorsque le cercle familial se réduit ou est inexistant et que la perte de mobilité et d'autonomie intervient, il s'agit d'un moment charnière dans l'existence de la personne et nous renvoyons le·la lecteur·trice à la définition de la vieillesse et du vieillissement et le développement de la déprise aux pages 23 et 24. Le professionnel Pierre Orelli, qui travaille avec une vision systémique et communautaire pour le Service des affaires sociales et a comme mandat de développer une politique pour les aîné·es à Carouge, fait le constat des répercussions négatives lorsque la santé péjore la qualité de vie : « *Les personnes âgées que je côtoie et qui ont des problèmes de mobilité, de vue, ou d'autres problèmes de santé se retrouvent souvent dans l'incapacité de rendre visite à la famille et aux amis éloignés* » (Orelli et Meyerhans, 2018).

Il y a donc déjà présentement la question du cercle proche qui se réduit et qui peut constituer une des premières ressources dans un contexte de perte de mobilité ou d'autonomie. Les ami·es peuvent avoir aussi un âge avancé et rencontrer le même type de problématique pour les déplacements. De plus, les aîné·es sont arrivé·es dans un nouveau quartier avec de nouveaux repères et de nouvelles habitudes à créer, comme le réseau social. C'est à ce moment que le risque d'isolement devient plus important surtout pour les moins mobiles selon Pierre Orelli (2018) :

À ce stade, soit la personne a les ressources pour créer de nouvelles relations enrichissantes dans la proximité, en rejoignant par exemple les activités organisées par une association d'aîné·es, par la commune ou tout autre partenaire. Soit la personne n'a pas la force de se mobiliser, soit il n'existe pas une activité qui l'intéresse à proximité de son domicile et elle se retrouve alors rapidement isolée (p.4).

Toujours lors de la 3ème journée de rencontre systémique, Pierre Orelli ajoute qu'en termes de chiffres « *entre 10% et 15% des personnes en âge AVS sont en risque d'isolement, ce qui représente environ 10'000 personnes à Genève !* ». Ces éléments sont venus renforcer la pertinence de penser l'inclusion de proximité pour que les aîné·es puissent développer des ressources lorsqu'ils·elles jouissent d'un état de santé favorable et qui pourront les accompagner à travers les difficultés du grand âge à venir. Il s'agit d'une vision pour limiter ce

que Barthe nomme en termes de perte de motivation « *l'amoindrissement de l'impulsion vitale* » (1988, p.22 cité dans Caradec, 2018) et que Clément et Membrado voient comme « *le monde social qui s'éloigne autant que l'individu qui s'éloigne* » (2010, p.121, cité dans Caradec, 2018).

6.1.2. Comme deux faces d'une même pièce : regard porté sur les personnes âgées :

Notre culture et notre société ne valorisent pas pareillement les aîné·es car nos priorités ne sont pas les mêmes que dans d'autres pays. C'est le constat d'un de nos acteur·trices : « *Dans d'autres cultures, les populations plus jeunes ou même la population générale va consacrer plus de temps aux anciens pour les aider simplement à mieux vieillir. J'ai un peu l'impression que dans notre société occidentale, nous sommes assez individualistes et il y aurait plus une tendance à penser à soi qu'à nos anciens* » (entretien 4). Selon lui, les mentalités seraient défavorables à la solidarité, ce qui pourrait engendrer un manque de considération des aîné·es. Il attire donc notre vigilance sur un contexte sociétal pouvant être néfaste à l'inclusion des aîné·es.

Certains esprits seraient tentés de se retrouver derrière ce paradigme peu élogieux que nous pouvons retrouver dans un extrême à travers cette description de Rosay-Notz, H (2004) : « *le « vieux » présente le plus souvent une image négative : prostré sur son banc ou couché, emmitouflé et triste, irresponsable et grincheux, agressif et culpabilisant* » (p.28). De plus, elle insiste sur le fait qu'il peut y avoir peu de respect pour un vieux maintenu hors d'une sphère sociale telle que celle familiale ou amicale, s'éloignant donc d'une perspective d'inclusion pour tendre à l'isolement et à l'exclusion. Une tendance encore plus poussée pourrait tendre jusqu'à cette image statique et inutile « *du « vieux » qui s'objectise* » de par son statut d'inactif, mais aussi comme élément contraignant à travers des perspectives personnelles individualistes des autres individus qui l'entourent. Les arguments mis en avant seraient « *sa longévité, le coût de son entretien qui posent problème et lui confèrent le statut plus ou moins dissimulé, mal avoué, d'élément gênant* » (p.28).

Nous en revenons donc à nous questionner sur la place des personnes âgées dans notre société et essayer de comparer ces perceptions avec des points de vue empiriques, mais également provenant d'ailleurs. En effet, Attias-Donfut (2001) nous rappelle bien que nos perceptions vont notamment être la résultante de la collectivité : « *certaines évolutions positives se manifestent indéniablement dans le regard que porte la société sur la vieillesse* ». Il est vrai qu'il y a plusieurs

attributions qui peuvent être faites comme « *dans les figures grand-parentales représentées dans les livres pour enfants, qui apparaissent plus proches et plus complices, comme dans la vie réelle* » (p.8).

Comme l'avance Attias-Donfut, il paraît faire sens qu'une pensée collective portant un regard positif sur les personnes âgées viendrait favoriser l'inclusion. C'est en récoltant les propos à venir que nous avons été amenés à approfondir la dimension de la considération au sein de la communauté : « *Les anciens, ils ont besoin d'avoir leurs enfants, d'avoir leurs petits enfants qui viennent. Avoir une vie sociale et avoir une interaction. Et ça, ce n'est pas forcément la mission de l'État ou du gouvernement ou des architectes... mais une mission plus globale aussi. C'est un investissement personnel et familial avec une philosophie et éthique comme idée de se préoccuper plus des anciens* » (entretien 4).

L'idée est donc de sortir d'une polarité pour tendre à une vision plus nuancée permettant de valoriser les aîné·es à travers ce que les qualités du grand âge peuvent amener à la collectivité. Comme toute autre population, nul n'est parfait et il s'agit d'apprécier chaque groupe de personnes et individu à leur juste valeur avec un regard bienveillant porté sur les difficultés rencontrées et les parcours de vie. S'il est possible de consacrer du temps à la prise de recul pour que la pensée puisse sortir du jugement, il y aurait une issue pour éviter les clichés discriminants qui éloignent certaines personnes âgées d'une vision capacitaire de leur personne. Il y a donc une responsabilité personnelle de notre regard à travers notre environnement, et c'est ce que nous allons mobiliser en parlant des zones bleues.

6.1.3. S'inspirer d'autres modèles culturels :

Cette vision globale nous a amenés à considérer l'étude réalisée par le démographe Michel Poulain et le gérontologue Gianni Pes comme pertinente pour souligner un premier facteur déterminant qui a émergé de notre recherche. Plus intéressant encore, nous verrons qu'elle peut nous amener à examiner le rôle du travailleur·euse social·e et sur quels aspects il·elle pourrait porter son attention au sein d'un quartier. Les deux chercheurs ont enquêté sur les endroits où vivaient les plus grandes densités de centenaires dans le monde. Ils ont baptisé ces endroits zones bleues. Plusieurs critères communs à ces endroits ont été retenus pour tenter de comprendre ce phénomène de longévité. Au-delà d'une alimentation saine, d'une activité physique régulière et l'absence de stress, d'autres critères font particulièrement sens pour notre travail. Tout d'abord, il y a un fort sens de la communauté et les liens familiaux sont très forts.

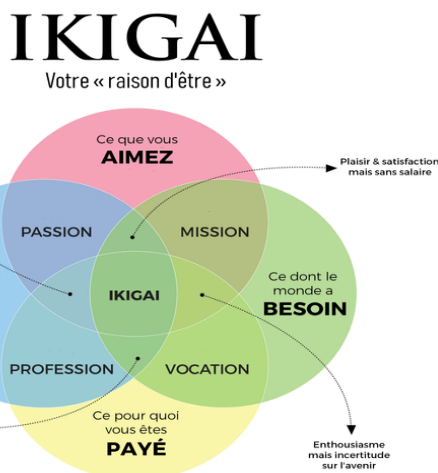
Cela veut dire que les aîné·es participent régulièrement à des moments sociaux, ce qui favorise des comportements sains, une hygiène psychique et une bonne santé à travers le lien social (Cohen, 2004). En effet, les plus âgé·es ont une place dans la communauté et restent entourés tout en étant respectés. « *Dans les fêtes de famille, le plus vieux est là. Il va peut-être s'endormir pendant le repas, mais il sera là* », partage le démographe. La perception de la personne âgée est davantage symbolisée par la sagesse et l'expérience au détriment d'une personne qui coûte de l'argent et ne rapporte plus rien (Poulain, Herm, & Pes, 2013). Les propos recueillis de cette personne à mobilité réduite et sans plus aucun cercle familial reflètent cette image peu avantageuse : « *Les personnes (soins à domicile) qui s'occupent de moi le font très bien mais je me sens plus comme un poids et pas utile. (...) Et puis au moins quand je vais mourir, je sais que je ne traînerai pas pendant trois semaines, mort dans mon lit* » (entretien 10).

Mode de vie dans les zones bleues



Source : nu3, 2023

Le deuxième facteur qui nous intéresse est le fait d'avoir encore un but dans la vie. En japonais cela s'appelle un « Ikigai ». Ce mot est utilisé pour désigner les raisons pour lesquelles nous nous levons chaque matin (Miralles, 2018). Cette approche se déclinant autour de quatre axes, nous en retiendrons trois pour une personne âgée, à savoir, ce que la personne aime faire, ce pourquoi elle est douée et ce qu'elle met en place pour satisfaire ce dont le monde ou son entourage a besoin. En effet, pouvoir se réaliser à travers ces critères donne une place et un rôle à l'individu dans son environnement ainsi que le sentiment d'être reconnu et alimente l'estime de soi. Cela permet ainsi de ne pas tomber dans la perte de sens, d'éviter un sentiment d'inutilité et de conserver une vision optimiste.



Source : Innovation en éducation, 2023

Ce facteur est encore trop sous-estimé et peu documenté dans les études sociologiques de la vieillesse et du vieillissement : « *de par leur attitude, les personnes du grand âge révèlent une compétence particulière à la rencontre. La société occidentale moderne place les personnes âgées encore trop facilement à l'opposé de la question du désir* » (Armbruster Elatifi, 2022, p.236).

6.1.4. Tout reste à inventer : L'Adret, projet pilote et philosophie du vivre ensemble

Il y a donc diverses façons d'être en relation avec les autres qui vont générer des effets sur l'individu, notamment à travers les sentiments et les émotions ressentis. Avec l'allongement de l'espérance de vie, il va falloir compter sur les aîné·es et plusieurs défis ont déjà commencé à émerger. Parmi ceux présentés par Claude Dupanloup et Jean-Pierre Fragnière (2018), qui voient la retraite comme « une nouvelle *carrière à inventer* » (p.50), retenons déjà un postulat de base à travers une question identitaire :

Quels rôles vont assumer ces centaines de milliers de femmes et d'hommes parvenus à la retraite en relative bonne forme et compétents, pendant les quelque 25 années qui leur sont promises ? Que faire de cette masse de savoir, de savoir-faire, d'élan vital, de « volonté de s'affirmer » ? (p.37).

Il y a donc encore beaucoup à inventer et le champ d'actions paraît vraiment très large. Une vision de professionnel·les du travail social paraît adéquate pour accompagner ce chantier en mouvement à travers le recueil de données, la mise en partage et l'évaluation permanente.

Nous sommes en train de nous éloigner progressivement de la vision de l'âgisme donnée par Butler (1978) qui est clairement une forme d'exclusion sociale : « *un profond désordre psychosocial caractérisé par des préjugés institutionnalisés, des stéréotypes, et l'établissement d'une distance et/ou d'un évitement vis-à-vis des seniors* » (p.7). Nous rejoignons la vision de Dupanloup et Fragnière dans leur ouvrage « *Habiter dans la société de longue vie* » où il faudra compter davantage sur une sérieuse implication sociétale des seniors dans les décennies à venir. Pour favoriser la cohabitation entre les générations et valoriser l'image et la place des seniors, le projet de l'Adret est une initiative institutionnalisée très encourageante à Pont-Rouge. Les quatre axes (Participation, communication et bienveillance - Qualité de vie, convivialité - Relations entre générations, solidarité - Intégration dans la collectivité, socialisation (Adret Lancy, 2017) de la charte du vivre ensemble sont autant d'éléments pertinents que nous souhaitons voir évoluer à l'échelle du quartier et à travers des mécanismes les moins artificiels possibles pour aller vers la spontanéité.

Nous avons rencontré des acteur·trices optimistes et bienveillants à l'égard des aîné·es qui nous ont également relaté les volontés politiques de la ville de Lancy de se donner les moyens de les inclure dans le quartier. Le Conseil d'État définit également dans son rapport sur la politique en

faveur des personnes âgées dans le canton « *la volonté de favoriser l'intégration des personnes âgées dans la vie de la cité* » (Fragnière & Dupanloup, 2018, p.12). Malgré les visions individualistes divergentes, nous pensons qu'il est possible d'aller davantage vers une vision collective positive du regard porté sur les personnes âgées qui puisse rendre la confiance en soi et la dignité au sens emersonien (2010), le·la travailleur·euse social·e étant dans ce processus un moyen de réalisation et un support pour rendre capable ce qui ne l'est pas encore. Ainsi, certain·es aîné·es se laissent surprendre par ce qu'ils peuvent accomplir, vivre et partager.

Finalement, avec toutes ces données provenant de diverses sources pour penser l'inclusion des personnes âgées, il s'agit de réfléchir à la place et au rôle qu'elles peuvent avoir dans une vision de communauté dans le quartier de Pont-Rouge. Nous avons également vu qu'elles peuvent faire face à un manque de ressources et c'est à cette étape que nous nous sommes intéressés à questionner le rôle du·de la professionnel·le du travail social, à savoir avec quels outils il·elle peut intervenir à diverses étapes d'un processus pour agir en support ou en prévention.

6.1.5. Vers l'approche communautaire pour penser l'inclusion des aîné·es :

Sans jamais être nommée durant nos entretiens, nous nous sommes rendu compte que plusieurs pratiques des travailleur·euses sociaux·ales étaient propres à l'approche communautaire. Avant d'apporter plus d'éléments tangibles provenant du terrain, voyons en quoi consiste le rôle du professionnel dans ce type d'intervention (Bantuelle, 2000) :

Tout d'abord, susciter une prise de conscience de la nature éminemment sociale des problèmes qui affectent une population (conscientisation), puis créer un espace qui facilitera l'émergence de pratiques collectives et la mobilisation des ressources de la part des populations concernées (p.7).

Il y a de la pertinence à voir comment cette vision orientée sur le pouvoir d'agir et la capacité à mobiliser ses ressources est déjà en mouvement tout en prêtant attention à travers quels aspects et également comment elle peut l'être davantage pour répondre aux défis de « *donner du sens et de l'utilité à l'allongement de la vie* » (Fuchs, 2018). C'est en ces termes que l'association Old'up, déterminée à faire reconnaître la place des seniors dans la société, a eu l'opportunité de prendre la parole lors de la 1ère journée scientifique de Gerond'if et de mettre en avant le fait qu'il est primordial de ne pas penser pour l'aîné·e, mais avec l'aîné·e. Ces propos sont entrés en résonance avec des intentions récoltées auprès des professionnel·les de Pont-Rouge :

« On doit être attentifs à ne pas tomber dans le panneau. « Je vais le faire à votre place ou je vais vous aider. » Mais juste questionner « vous faisiez comment à la maison avant ? » Alors vous pouvez continuer à faire pareil. C'est le quartier qui change. Justement, il faut s'habituer au quartier, trouver les nouveaux repères, ... Mais c'est vrai que du coup, le travailleur social va être attentif à ce que ceux qui ont encore tout leur potentiel continuent à l'avoir et à vivre leur vie d'avant tout en s'intégrant après dans cette vie ici et en les faisant bénéficier de leurs envies, de leurs projets et de leurs idées » (entretien 1).

L'approche communautaire puise notamment une de ses particularités dans le regard porté par le professionnel qui accompagne la démarche, comme le mentionne Pierre Orelli qui pratique déjà cette approche à Carouge : « Un regard qui cherche à comprendre ce qui détermine ces situations individuelles, à identifier les aspects structurels, ou liés à l'organisation de notre société, qui ont un impact sur les individus ». L'intérêt est également dans le fait de rassembler des individus isolés qui rencontrent la même problématique afin de réfléchir et de trouver ensemble de potentielles pistes d'action. Olivier Amiguet, formateur en systémique de professionnels de l'action sociale et psychosociale parle de « ne pas isoler la personne du reste du contexte mais de penser le lien plutôt que le contenu du problème » (Orelli et Meyerhans, 2018). A l'échelle du questionnement de notre recherche, voici un exemple d'une préoccupation d'aîné·e telle que : « Toute personne vieille n'a pas envie d'être avec que des vieux. Sincèrement, quand je vois pas mal de gens qui ont le déambulateur, qui sont malades, vraiment, ça me négativise dans le sens où j'espère que ça ne va pas être comme ça pour moi, mais je sais que c'est tout à fait possible » (entretien 8). Pour l'individu, il s'agit de penser l'action dans une position d'acteur·trices et d'expert·e de son vécu, comprendre qu'il·elle n'est pas le seul à avoir ce type de pensée. Voyons quelle est la posture du professionnel dans ce processus à travers son rôle.

6.1.6. Les différents rôles de travailleur·euses sociaux·ales à Pont-Rouge :

Tout d'abord, il nous paraît important de dissocier les trois fonctions du travail social que nous avons rencontrées. Par des visions croisées provenant de tous les acteur·trices rencontrés, nous allons tenter de mettre en lumière les éléments principaux des rôles de ces professionnel·elles toujours sous-tendus par l'approche communautaire et d'autres pistes.

Coordinatrice de quartier :

Arrivée quelques mois avant l'emménagement des premier·es habitant·es, cette personne appelée « *le mouton à 5 pattes* » (Breviglieri & Lehec, 2022) tient des permanences d'accueil et d'information pour les habitant·es. Elle se réunit également avec l'association de quartier et avec les groupes de travail d'habitant·es. Elle organise d'autres activités et des cours qui sont proposés en semaine. Le week-end, cet espace quartier est mis à disposition des habitant·es pour organiser des fêtes. Participant·es aux réunions de réseau, elle est également présente pour « *répondre aux attentes et besoins par rapport à la marge de manœuvre que j'ai et qui n'est pas immense notamment en termes d'aménagement* ». Elle est aussi très à l'écoute de toute initiative provenant des habitant·es, consciente aussi de certaines limites : « *Je pense que c'est chouette quand les habitants trouvent le temps et la motivation de s'impliquer pour la vie de quartier, et c'est le cas. Après il faut que ça reste sur la durée et ce n'est pas toujours évident. C'est comme n'importe quelle association avec des bénévoles* » (entretien 2).

Cette personne semble assez au clair sur certaines caractéristiques de son rôle de « *facilitatrice* » pour accompagner les individus : « *Les travailleurs sociaux peuvent aider à coordonner au niveau peut-être plus logistique, communication et autres. Il y a quand même un rôle moteur à ne pas négliger* ». Dans sa posture d'accompagnante, elle est garante d'un cadre, de mettre des moyens à disposition et de conserver un rythme tout en laissant un maximum le contenu à ses usager·ères.

Un point encourageant, elle nous a partagé avoir « *pas mal d'interactions avec des aîné·es, beaucoup plus avec des aîné·es par exemple, qu'avec les étudiant·es* ». Grâce à cela, elle a pu être identifiée comme une personne ressource et a réussi à créer du lien à travers les activités proposées. Cependant, elle a conscience d'un certain manque de spontanéité qui peut limiter les rencontres avec les aîné·es : « *Les gens ont peut-être plus de facilité à aller vers ceux qui leur ressemblent et qui ont peut-être aussi le même âge. Et du coup, on va peut-être moins facilement aller parler avec des personnes âgées de leur immeuble et du quartier* ». Son rôle paraît donc revêtir une importance particulière pour créer ces moments ressources permettant de briser la glace et d'engager des individus à se rencontrer, notamment pour notre population cible : « *Je pense que ce n'est pas si évident que ça qu'il y ait du lien qui se crée. C'est bien qu'il y ait des personnes qui s'en soucient et qui fassent en sorte de faciliter ce lien-là* » (entretien 6). Pour mener à bien ses actions avec une perspective long terme, le·la professionnel·elle reste

attentif·ve à identifier la nature et l'envie de s'impliquer des personnes, et c'est également ce que nous a partagé la coordinatrice de l'Adret.

Coordinatrice de l'Adret :

Cette personne, arrivée quelques mois avant les premiers emménagements à l'Adret qui ont pris un peu de retard à cause du Covid, dresse le profil et les compétences requises pour son rôle : *« Je dirais, une certaine polyvalence professionnelle et extraprofessionnelle, un regard à 360°, beaucoup d'observation, d'improvisation, de pouvoir imaginer, conceptualiser, sachant qu'il y a quasi tout à créer et à inventer ici »*. Pour rappel, l'Adret est



Photo : Damien Corajod, 2023

une structure novatrice pilote d'habitat évolutif pour seniors avec une visée intergénérationnelle qui offre de nombreuses prestations destinées aux locataires et au public en fonction de leurs besoins. Un contrat de partenariat signé avec chacun·e inscrit·e notamment leur implication active dans le vivre ensemble. Diverses activités et manifestations sont également organisées pour les locataires (HAGES, s.d.).

Dans cette configuration particulière, nous nous sommes rendu compte que son rôle avec plus de proximité vis-à-vis des aîné·es avait également beaucoup de valeur, tout comme celui de sa collègue œuvrant à l'espace quartier. Parmi ses responsabilités, elle veille à solliciter et stimuler les aîné·es dans divers cas de figure comme par exemple : *« Ils reçoivent les inscriptions et les annonces par eux-mêmes, mais c'est vrai que je suis quand même toujours un peu en sous-marin. Aller dire venez à la réunion ce soir on va parler de l'aménagement. Je sais que vous avez des idées, des propositions. On va parler des fêtes, on va parler de ces sujets »*. Bénéficiant d'une localisation géographique avantageuse car tous les aîné·es sont sous le même toit et d'une communication bien établie par un groupe WhatsApp, il s'agit également de repérer *« les locomotives et les wagons car certains passagers montent en route »* pour viser la mise en lien des compétences. En effet, *« il faut un petit groupe de moteurs, d'organiseurs qui mènent ça. Je pense que ça, c'est propre à l'être humain. Cela peut être au niveau de l'Adret, mais aussi au niveau du quartier, c'est pareil. S'il n'y a pas un groupe moteur, ça s'essouffle. »*. Nous avons interviewé trois seniors qui se considéraient plutôt dans un rôle de *« locomotive »* et l'un d'eux

est clairement conscient de ce point de vigilance : « *on est les moteurs avec Jean (prénom d'emprunt), on a quatre ou cinq familles qui s'investissent et qui entraînent les autres. Oui, il y en a d'autres qui peut-être n'ont pas envie* » (entretien 9).

Avoir noué un lien de confiance au préalable avec les personnes âgées est un avantage car il va permettre « *de mieux sentir les personnes et de savoir quoi leur dire au bon moment* » pour les mettre en mouvement. La création de ramifications est également possible grâce à l'identification des personnes ressources du groupe qui vont discuter autour d'elles de la démarche entreprise et intégrer d'autres personnes de leurs réseaux. Pour les travailleur·euses sociaux·ales, insuffler la mise en lien pour la création d'un collectif et créer des contextes et conditions favorables à la mobilisation de personnes sur un dénominateur commun semblent donc des éléments centraux. Cependant, l'accompagnement repose aussi sur la conviction de la capacité des individus, des groupes et des communautés à mobiliser leurs ressources pour prendre en charge les problématiques auxquelles ils sont confrontés et pour y apporter des réponses satisfaisantes pour le plus grand nombre (Orelli et Meyerhans, 2018). Un autre acteur informel qui constate au quotidien l'accompagnement de la coordinatrice témoigne « *qu'elle connaît tout le monde et si quelque chose ne va pas, elle est toujours disponible* » (entretien 5).

Nous finirons sur cet exemple d'accompagnement communautaire qui reprend ces divers déterminants et qui a retenu notre attention. Il a aussi mis en avant la volonté et l'importance de pouvoir œuvrer en groupe pour une cause. Un groupe de seniors de l'Adret a désiré créer une association des habitant·es du collectif de l'Adret et la professionnelle les a accompagnés dans cette démarche. Cependant, elle a veillé à les « *soutenir dans cette démarche, sans se mêler du contenu* » et fait intéressant, elle s'est rendu compte « *que lorsque des idées vont être proposées, ce n'est pas forcément la personne qui donne l'idée qui va l'organiser* ». Un bon moyen pour que chacun trouve sa place, favoriser le partage des compétences et que « *les locomotives ne se fatiguent pas trop* ».

Travailleur·euse Social·e hors murs :

Son mandat principal est d'œuvrer pour la jeunesse dans la tranche d'âge 12-25 ans. Son travail au quotidien est plutôt d'approcher cette population pour lui proposer ou pour l'accompagner dans ce qu'elle aurait comme projet. Il y a toujours l'idée de viser la formation et l'insertion professionnelle. Participer aux réunions de réseau et rester ouvert à des projets intergénérationnels, comme certains ayant déjà vu le jour dernièrement en partenariat avec

l'EMS des Mouilles et l'association Viva font également partie de ses tâches. Le prétexte des petits jobs pour créer du lien entre les jeunes et les aîné·es est souvent un moyen qui fonctionne bien. En tant que professionnelle itinérante, cette personne n'est de passage dans le quartier que ponctuellement et ne possède pas de lieu ressource pour accueillir des habitant·es.

6.1.7. Importance des lieux ressource :

Point clé du·de la travailleur·se social·e pour pouvoir mener à bien sa démarche communautaire, un lieu ressource que les usager·ères ont identifié et qui permet de se rassembler. C'est un moyen que nos deux coordinatrices possèdent et qui est revenu comme un précieux allié. Tellement précieux qu'une d'entre elles n'hésite pas à nous partager avec enthousiasme : « *je trouve qu'il faudrait un lieu comme ça dans chaque quartier en plus d'avoir un poste comme le mien. C'est important, surtout d'avoir ce lieu au cœur du quartier* » (entretien 2). En effet, dans un contexte de nouveau quartier où les habitant·es sont éparpillé·es, la question est de savoir comment faire pour qu'une seule professionnelle crée des opportunités de rencontre. C'est pourquoi les activités et événements organisés à l'espace quartier se révèlent être d'excellents prétextes pour créer du lien et trouver des enjeux/points communs. Cela peut encourager l'individu à la création d'un réseau secondaire au sens de Pissarro (2004) dans l'optique que ce dernier « *permet à l'habitant·e de devenir citoyen en l'aidant à développer ses propres capacités* » (p.54).

Nous avons trouvé d'autres exemples à Genève comme la Maison citoyenne à Meyrin (Ville de Meyrin, s.d.), la Maison Onésienne (Ville d'Onex, s.d.) initiée par le service des actions citoyennes ou encore le Café des Possibles dans le quartier de l'Étang à Vernier (Ville de Vernier, s.d.). Ces lieux ont tous cette vocation de tisser des liens de manière informelle en venant avec un prétexte : comme faire une démarche sur un ordinateur, faire un scan ou une photocopie, boire un café gratuit ou prendre un repas, lire le journal, etc. Pour Christine Meyerhans, intervenante communautaire à Meyrin, il s'agit « *d'un lieu de consolidation de liens qui permet d'affronter le quotidien différemment* » (Orelli et Meyerhans, 2018).



Source : Ville d'Onex, s.d.

A Pont-Rouge, notre interlocutrice nous a donné l'exemple du café couture les lundis après-midi destiné aux personnes qui ne travaillent pas. Le constat est très encourageant pour plusieurs raisons : « *le résultat, c'est qu'il y a beaucoup d'ainé-es qui viennent avec une couturière qui les aide à faire des retouches et autres* ». Ces faits relatés sont venus corroborer nos observations et la vision communautaire : « *la couture, c'est plus une excuse pour se retrouver et boire un café ou un thé, et c'est*

très sympa. ». A terme lorsque l'activité se répète et que l'on inclut le facteur temps, elle constate que le prétexte de la couture est pertinent pour créer du lien car « *il y en a plusieurs qui sont déjà venues et qui n'avaient pas du tout besoin de faire une retouche ou de la couture, mais qui venaient juste pour pouvoir discuter et échanger* ». Cela permet donc d'initier ce mouvement pour les habitant-es « *d'aller vers* » et d'agrandir son réseau secondaire de proximité, pouvant même aller jusqu'à proposer un échange de compétences qui peut prendre une tournure intergénérationnelle, interculturelle ou/et de mixité sociale. « *Du coup, après, on rencontre aussi d'autres personnes qui ne sont pas forcément des personnes âgées. Ça les fait sortir aussi de l'Adret et ils ont peut-être un autre soi qui se crée* » (entretien 2). Pour d'autres populations provenant d'une classe sociale plus défavorisée, c'est par exemple le cas avec des femmes des immeubles HLM, qui viennent profiter de ces moments de convivialité à l'espace quartier.



C'est à l'espace quartier que se tient le café couture ainsi que d'autres activités

Photo : Damien Corajod, 2023



Le bâtiment de l'Adret, lieu de résidence de la majorité des aînés du nouveau Pont-Rouge.

Comme nous l'avons relaté, plusieurs locataires de l'Adret fréquentent l'espace quartier en plus d'être impliqués à l'Adret. Pour ces personnes en capacité, l'alternative de ces deux lieux permet de conserver un regard tourné vers l'extérieur et limiter le risque de rester en vase clos à l'Adret. Cependant, pour les locataires qui auraient peut-être plus de difficultés à se projeter à l'échelle du quartier pour diverses raisons, l'Adret est également un lieu ressource au sens de nos

Photo : Damien Corajod, 2023

descriptions ci-dessus. Il propose notamment l'avantage d'une plus grande proximité avec la coordinatrice et paraît pertinent pour notre public cible, spécialement pour les PMR. En effet, il permet l'implication de ces personnes et leur donne ainsi un moyen de se sentir impliquées à leur échelle. L'intérêt de l'Adret pour les personnes âgées est aussi que « *cela peut apporter une voix et que c'est un peu comme une entité* ». Cette dynamique de groupe véhiculée par l'HEPS et accompagnée par une professionnelle du travail social permet « *au groupe d'augmenter sa visibilité et de lui donner plus de force et de poids* ». Pouvant compter sur un noyau de personnes âgées relativement actives, « *elles participent aux organes participatifs dont l'assemblée de quartier, etc... Donc elles font entendre leur voix et elles participent elles-mêmes à leur inclusion* » (entretien 3).

Que cela soit l'espace quartier ou l'Adret, nous pensons que ces lieux ressource tenus par des professionnel·les compétent·es doivent être identifiés comme une porte d'entrée au sens premier et secondaire du terme par les habitant·es pour contribuer à la cohésion sociale et à l'inclusion des personnes âgées.



La terrasse de l'Adret est un autre lieu ressource où les seniors aiment se retrouver mais également rencontrer les étudiant·es.

Photo : Loïc N'dong, 2022

6.1.8. S'inspirer du modèle des « quartiers & villages solidaires » et de la « santé communautaire » :

De plus en plus de programmes visent le développement de liens de solidarité à l'échelle locale (généralement le quartier). Plus qu'une participation passive des habitant·es, ces projets visent une véritable implication des habitant·es autour de « *populations fragilisées non seulement par la précarité matérielle ou la différence culturelle, mais aussi par l'âge, le handicap, l'isolement, etc.* ». Développé dans le canton de Vaud par la Fondation Leenaards et Pro Senectute depuis 15 ans, le programme « *encourage les habitant·es, et en particulier les plus âgés, à influencer sur leur propre environnement, en organisant eux-mêmes des projets selon leurs besoins, ressources et envies* » (Quartiers solidaires, s.d.).

Voici quelques mots cités par Halley des Fontaines qui entrent en résonance avec des visions du travail communautaire : « *proximité, participation, mobilisation, partage de savoirs, appropriation, médiation, inter sectorialisation et plus récemment « empowerment » ou renforcement des capacités individuelles, co-construction et même recherche interventionnelle* » (2017, p.38). Autre piste d'inspiration pour inclure les personnes âgées dans les quartiers, la santé communautaire. Elle implique une réelle participation de la communauté à l'amélioration de sa santé : réflexion sur les besoins, les priorités ; mises en place, gestion et évaluation des activités. Il y a santé communautaire quand les membres d'une collectivité, géographique ou sociale, réfléchissent en commun sur leurs problèmes de santé, expriment des besoins prioritaires et participent activement à la mise en place et au déroulement des activités les plus aptes à répondre à ces priorités (Asbl santé, communauté et participation, 1999).

6.1.9. Conclusion :

Au fil de notre travail, il nous a paru de plus en plus évident que la présence de professionnel·les du travail social ne peut qu'améliorer et accélérer l'inclusion des aîné·es à Pont-Rouge. Il y a plusieurs aspects à géométrie variable par rapport aux missions respectives des divers intervenant·es du travail social que nous avons rencontrés. C'est-à-dire qu'ils·elles ont chacun un rôle à jouer dans les enjeux de la cohésion sociale à Pont-Rouge, ce qui implique donc l'inclusion des aîné·es. Conscient que les seniors constituent une composante des diverses populations évoluant dans le quartier, les professionnel·les se doivent de conserver une vision globale. Bien que nous ne l'ayons que partiellement développé dans cette partie, travailler les réunions de réseau avec des maisons de quartier, la police municipale, les concierges, les politiques, AVV,... se révèle être aussi une façon de faire évoluer l'intelligence collective et

favoriser la cohabitation ainsi que la solidarité de proximité entre les populations. Il y a donc aussi en toile de fond l'idée de ce rôle « *relai* » ou « *trait d'union* » afin de faire remonter les informations et faire le lien avec les besoins du terrain. Les fruits apportés par l'intelligence collective peuvent être multiples et, selon Garnier, c'est « *le processus qui permet à un groupe d'appréhender l'ensemble des dimensions d'un problème dans le temps et dans l'espace et de déboucher sur une décision* » (cité dans Gréselle-Zaïbet, 2007, p.45). Cette définition d'une notion centrale du travail en réseau donne l'opportunité aux travailleur·euses sociaux·ales de prendre du recul pour tenir compte de tous les déterminants comme le relatent Goux et Baudiment, « *l'intelligence collective concerne l'ensemble des processus collectifs qui permettent de construire une réflexion partagée* » (cité dans Gréselle-Zaïbet, 2007, p.45).

Nous voyons également que des concepts novateurs comme l'Adret proposent des alternatives intéressantes pour pallier aux lacunes entre le maintien à domicile et l'entrée en institution. La sensibilité des politiques aux causes du « *vivre ensemble* » et du « *bien vieillir* » semble toutefois un autre élément primordial afin de débloquent des moyens financiers pour engager des professionnel·les prêt·es à accompagner cette nouvelle vague de seniors (Boomers) avec leurs nouveaux besoins (Fragnière et Dupanloup, 2018). A ce titre, l'Adret s'est doté d'un nouvel animateur socioculturel depuis février 2023.

Pour accompagner le changement démographique à travers l'allongement de l'espérance de vie et des aîné·es désireux de vivre une retraite épanouissante, le·la travailleur·euse social·e dans ce rôle de « *facilitateur·trice* » se doit d'avoir conscience de ses limites. Cependant, il nous paraît important qu'il·elle soit doté·e d'outils comme l'approche communautaire pour mener à bien, rassembler et rendre davantage possible le pouvoir d'agir pour une population vulnérable. A défaut d'une démarche communautaire qui vise l'empowerment, il est toujours possible de se tourner vers une forme moins élevée de participation comme le partenariat ou encore la concertation (Bantuelle & co, 2000).

Pour accompagner l'inclusion des aîné·es, nous retiendrons comme point de vigilance pour le·la professionnel·le de conserver une vision capacitaire des individus, agir en prévention et accepter de se mettre à leur rythme. Nous croyons aux vertus du sentiment de compétences et d'être en capacité d'agir. Ayant acquis que la santé était un élément déterminant dans l'inclusion des personnes âgées, il serait aussi intéressant d'explorer des pistes comme les programmes des quartiers & villages solidaires, ou l'approche de la santé communautaire.

6.2. L'appropriation du quartier par les personnes âgées :

Notre travail a consisté à observer l'appropriation du quartier Pont-Rouge par les personnes âgées. Ce processus complexe dépend de nombreux facteurs interdépendants. Il revêt une importance capitale pour le bien-être et la qualité de vie des personnes âgées, car il façonne leur perception de leur environnement immédiat et de leur communauté locale. Jan Gehl (2001), un urbaniste danois renommé, décrit l'importance de concevoir des espaces urbains axés sur les personnes, encourageant l'appropriation des espaces publics par les résident·es. Les personnes âgées aspirent généralement à vivre dans un quartier où elles se sentent en sécurité, incluses et pleinement intégrées dans la vie communautaire. Pour atteindre cet objectif, plusieurs facteurs clés jouent un rôle majeur dans leur expérience quotidienne du quartier. Dans cette introduction, nous examinerons certains de ces facteurs fondamentaux qui influent sur la manière dont les ainé·es s'approprient leur environnement.

L'accessibilité et la mobilité constituent un premier élément déterminant. Les personnes âgées sont souvent plus tributaires des transports en commun tels que les Transports Public Genevois (TPG) ou les trains (CFF), des services médicaux, des commerces de proximité et des espaces publics pour leur mobilité au quotidien. Ainsi, la disponibilité de transports en commun fiables et accessibles, la présence de trottoirs bien entretenus et l'accès à des services médicaux de qualité jouent un rôle crucial dans la facilitation de leurs déplacements. Comme le rappelle l'auteur Gwiazdzinski (2006), les personnes âgées explorent des approches sensorielles de la ville, notamment en utilisant les sens pour comprendre et apprécier la ville. Elles peuvent développer une connexion plus profonde avec leur environnement, en utilisant leurs sens pour découvrir les détails de leur quartier. Ces éléments garantissent non seulement leur autonomie, mais renforcent également leur connexion avec le quartier.

L'accessibilité des commerces est un autre facteur essentiel. La proximité de magasins tel que la Migros, d'épiceries exotiques indépendantes et d'autres services de première nécessité, ainsi que leur facilité d'accès, sont des éléments déterminants pour permettre aux personnes âgées de répondre à leurs besoins quotidiens sans difficulté. Un quartier offrant des infrastructures commerciales accessibles contribue à l'indépendance des personnes âgées et à leur satisfaction à l'égard de leur environnement de vie.

Notre recherche a mis en lumière la sécurité qui est un élément clé, car elle influe sur l'appropriation d'un quartier par les ainé·es. La perception d'un environnement sécurisé, exempt

de comportements nuisibles, est cruciale pour que les personnes âgées se sentent à l'aise de sortir, de marcher ou d'interagir avec leur communauté. Une sensation de sécurité renforce leur bien-être et encourage leur participation active dans la vie du quartier Pont-Rouge.

Nous avons constaté que les installations de loisirs et de bien-être sont également d'une grande importance. Notre enquêté de l'entretien 4 nous l'a décrit : « Je pense effectivement des bancs, des lieux de repos, d'observation, de lecture à l'extérieur ou de petites promenades avec peut-être des choses à observer ou avec un environnement agréable ». La présence de lieux de loisirs, tel que l'espace quartier, sont adaptés aux personnes âgées, ou de clubs de marche selon notre entretien 9, de jardins communautaires et d'espaces verts favorisent l'engagement des ainé·es dans des activités sociales et physiques. Ces installations sont des lieux propices à la socialisation, à la pratique d'exercices physiques adaptés et à la création de liens avec d'autres résident·es.



Ces chaises avec accoudoirs pour se relever plus facilement sont des équipements appréciés par les seniors.

Photo : Damien Corajod, 2023

Nous avons identifié que la question d'un logement adapté aux besoins des personnes âgées est un autre facteur déterminant. Des résidences pour seniors tel que l'HEPS de l'Adret, des appartements accessibles et des aménagements de sécurité facilitent leur maintien à domicile et leur vie dans le quartier. Ils créent un environnement propice à l'indépendance des personnes âgées tout en leur offrant le soutien nécessaire pour leur bien-être.

Enfin, l'acceptation et l'inclusion sociale sont des éléments cruciaux pour l'appropriation d'un quartier par les personnes âgées. La tolérance, le respect et l'inclusion de toutes les générations au sein de la communauté encouragent les ainé·es à se sentir accepté et valorisé. Les interactions positives avec d'autres résident·es, indépendamment de leur âge, renforcent le sentiment d'appartenance à la communauté.

A travers ce travail de recherche, nous explorerons en détail chacun de ces facteurs et leur interrelation pour mieux comprendre comment ils influent sur l'appropriation d'un quartier par les personnes âgées. Nous analyserons également comment les communautés peuvent favoriser un environnement propice au vieillissement actif et épanoui en prenant en compte ces facteurs fondamentaux. L'objectif ultime est de mettre en lumière l'importance de créer des quartiers

inclusifs, accessibles et sécuritaires qui soutiennent et valorisent les personnes âgées tout en favorisant leur participation active dans la vie communautaire.

6.2.1. Accessibilité et mobilité :

L'auteure Renaut (2011) explique la nécessité d'accessibilité et de mobilité pour les personnes âgées dans leur quartier. Le livre de Renaut (2011) explore les expériences et les défis auxquels sont confrontées les personnes âgées dans leur vie quotidienne, mettant en lumière les aspects du vieillissement ordinaire. Dans ce contexte, l'accessibilité et la mobilité deviennent des éléments cruciaux pour comprendre la qualité de vie et l'autonomie des personnes âgées. La mobilité est « *le franchissement de tout type de distance entre un ici et un là-bas, qu'ils se situent dans l'espace physique, électronique, social, psychologique ou tout autre forme d'espace* » (Ziegler et Schwanen, 2011, p. 758). Pratiquer la mobilité dans d'autres espaces peut ainsi remplacer la mobilité physique, qui se réduit souvent avec l'âge.

Notre recherche a révélé que l'une des préoccupations majeures des personnes vieillissantes est leur capacité à maintenir leur indépendance et à rester connectées à leur environnement et à leur communauté locale. L'accessibilité aux transports en commun est un élément clé à cet égard, car elle permet aux personnes âgées de se déplacer facilement pour leurs besoins quotidiens, que ce soit pour se rendre à des rendez-vous médicaux, faire des courses ou participer à des activités sociales. Notre entretien 7 souligne « *On avait déjà tout ici, on a le tram qui s'arrête tout près. Bon, ça m'arrive de descendre le prendre à l'arrêt en bas parce que je trouve sympa de marcher là aussi* ». De plus, l'accès à des services médicaux proches et facilement accessibles est crucial pour garantir la santé et le bien-être des personnes âgées. Notre entretien avec un pharmacien confirme cette observation : « *on a de la chance d'avoir un centre médical Medbase, mais il y a aussi un centre médical ophtalmique. Il y a un opticien, il y a des physiothérapeutes, il y a différents partenaires de santé. Donc, on peut offrir une prise en charge globale sur un petit lieu en favorisant justement des liens de proximité et une rapidité de livraison de commandes, d'explications* » (entretien 4). Pouvoir se rendre rapidement chez un médecin ou à une permanence médicale en cas de besoin contribue grandement à leur sentiment de sécurité et à leur qualité de vie.

Par ailleurs, les commerces locaux et les espaces publics accessibles sont également des facteurs déterminants dans l'expérience des personnes âgées au sein de leur quartier. La possibilité de faire des achats à proximité, de socialiser dans des lieux publics conviviaux et de

participer à des activités de loisirs contribue à renforcer leur sentiment d'appartenance à la communauté.

Tout d'abord, le quartier Pont-Rouge bénéficie d'une accessibilité aux transports en commun qui est un élément clé pour les personnes âgées. De nombreux seniors comptent sur les transports publics pour se déplacer dans leur quartier et au-delà. Des arrêts de bus ou de tramway bien situés, des horaires adaptés et des véhicules accessibles sont autant d'éléments qui facilitent la mobilité des personnes âgées.



Photo : Damien Corajod, 2023

Lorsque ces services de transport sont efficaces et conviviaux, les seniors ont plus de facilité à se rendre à des rendez-vous médicaux, à faire leurs courses ou à participer à des activités communautaires, ce qui renforce leur connexion au quartier.

En outre, l'accessibilité aux services médicaux est cruciale pour les aîné·e·s. Les centres de santé, les pharmacies et les hôpitaux doivent être facilement accessibles, que ce soit à pied, en transport en commun ou en voiture. Les personnes âgées ont souvent besoin d'un accès régulier à des soins médicaux, et la proximité de ces services contribue à leur bien-être. Lorsqu'elles se sentent en sécurité quant à leur accès aux soins de santé, elles sont plus enclines à s'engager dans leur quartier et à y rester.

De même, nous avons identifié que l'accessibilité aux commerces est importante pour les personnes âgées. Pouvoir faire ses courses localement, se rendre dans une épicerie, une pharmacie ou d'autres commerces de proximité est essentiel pour leur autonomie. Des trottoirs bien entretenus, des rampes d'accès et une disposition adaptée des magasins facilitent leur accès aux biens de première nécessité. Lorsqu'ils n'ont pas à parcourir de longues distances pour s'approvisionner, les personnes âgées sont plus susceptibles de rester actives dans leur quartier.

Enfin, l'accessibilité aux espaces publics est un facteur déterminant. Les parcs, les places, les trottoirs et les zones de loisirs doivent être conçus pour répondre aux besoins des personnes âgées. Des bancs pour se reposer, des sentiers accessibles en fauteuil roulant et une signalisation claire sont autant d'éléments qui rendent les espaces publics conviviaux pour les personnes âgées. Lorsqu'elles se



Photo : Damien Corajod, 2023

sentent à l'aise et en sécurité dans ces espaces, elles sont plus enclines à les fréquenter, à socialiser et à participer à des activités communautaires.

6.2.2. La sécurité :

Notre recherche a soulevé un second facteur lié à la sécurité au sein du quartier Pont-Rouge. En effet, c'est un élément fondamental pour l'appropriation de l'espace par les personnes âgées. Un quartier sûr contribue de manière



Ces petits chemins piétons de gravier qui ornent les habitations sont des lieux où les seniors se sentent en sécurité pour se balader.

Photos : Damien Corajod, 2023

significative à créer un environnement où les personnes âgées se sentent à l'aise de sortir, de marcher et d'interagir avec leur communauté. Cette sécurité est un facteur clé pour leur bien-être, leur qualité de vie et leur engagement dans la vie de quartier. Nous avons eu la chance de rencontrer une personne âgée venant d'une autre culture européenne qui fait état des différences qu'elle a constaté dans les rapports humains : « En Belgique, on reçoit les gens. Si vous venez chez moi aujourd'hui, vous faites partie de ma famille. Et si d'autres de la famille viennent, je vous présente et vous pouvez aller chez eux. Tandis qu'en Suisse, c'est totalement différent donc aussi avec les personnes âgées. En Suisse, j'ai parfois un peu de peine. Celles qui ont à peu près mon âge, parce qu'on a eu à peu près la même éducation, ici c'est un peu

chacun pour soi, regarder du coin de l'œil, ne pas ouvrir la porte. Et moi, je parle aux gens. J'ai pas mal voyagé. Mais quand je prends le tram, je voyage parce que s'il y a une langue que je ne connais pas, je vais demander d'où cela vient » (entretien 7).

Tout d'abord, la sécurité physique est essentielle. Les personnes âgées sont souvent plus vulnérables aux agressions en raison de leur fragilité physique. Selon le Diagnostic Local de Sécurité 2020 du Département des institutions et du numérique (DIN), Corps de Police qui présente les tendances de sécurité publique dans le canton de Genève. Nous avons constaté que les quartiers à Genève où les taux de violences sont faibles ou inexistantes offrent un sentiment de sécurité aux personnes âgées, les encourageant à sortir de chez elles et à participer à des activités extérieures. Lorsqu'elles se sentent protégées, elles sont plus enclines à socialiser avec leurs voisin·es, à faire de l'exercice et à profiter de leur environnement local.

Notre recherche a mis en lumière que la sécurité affecte directement la mobilité des personnes âgées. Lorsqu'elles perçoivent leur quartier comme sûr, elles sont portées à utiliser les transports en commun, à marcher dans leur quartier ou à sortir le soir pour participer à des activités sociales. Une telle mobilité contribue à leur autonomie et à leur connexion au quartier, car elles peuvent ainsi accéder aux services, aux commerces et aux espaces publics sans crainte. D'après un sondage paru dans le Diagnostic Local de Sécurité 2020, le taux d'insécurité de la zone de Lancy urbain dépasse de 5 points la moyenne cantonale alors que pour le reste de Lancy, nous sommes proche de la moyenne cantonale comme nous pouvons le voir ci-dessous :

Tableau 7.11 : Le sentiment d'insécurité dans les zones de Lancy (2020)

	Lancy urbain	Reste de Lancy	Moyenne cantonale
	%	%	%
Sécurisé	62.4	68.6	67.2
Insécurisé	37.6	31.4	32.8
N	306	334	4'109
Total	100%	100%	100%

Source : État de Genève 2020

La sécurité psychologique joue également un rôle important. Les personnes âgées qui vivent dans le quartier Pont-Rouge ont moins de stress et d'anxiété liés à la peur. Le fait que ce quartier soit récent, il y a une population jeune, constituée principalement de familles avec de jeunes enfants. Ainsi, les seniors peuvent profiter pleinement de leur vie quotidienne, de leurs loisirs et de leurs interactions sociales. D'après le tableau ci-dessous, la ville de Lancy présente un environnement où la sécurité psychologique est assurée et favorise leur bien-être mental et

émotionnel. En parcourant les critères choisis pour constater les incivilités telles que la dégradation physique, les conflits, la vente ou consommation de drogue, les nuisances et la circulation, nous faisons le bilan que les deux zones de Lancy ont un taux d'incivilité légèrement inférieur à la moyenne cantonale.

Tableau 7.10 : Taux d'incivilités par type et leur degré de dérangement dans les zones de Lancy (2020)

		Taux de constat			Degré de dérangement	
		Lancy urbain	Reste de Lancy	Canton	Lancy urbain	Reste de Lancy
		2020	2020	2020	2020	2020
		%	%	%	Moyenne	Moyenne
Dégradation physique	Abandon d'objets et saleté	81.0	81.5	80.6	2.6	2.5
	Graffitis et déprédations	73.2	69.3	72.1	2.3	2.3
Conflits	L'appropriation d'espaces communs par des groupes de jeunes irrespectueux	71.2	66.6	67.1	2.4	2.4
	Violences verbales ou bagarres	59.6	47.0	56.3	2.5	2.4
Drogue	Vente ou consommation de drogues	62.1	53.7	59.8	2.5	2.4
	Trafic de drogue et vente de drogue dans la rue	57.2	50.4	58.3	2.6	2.5
	Attitudes insistantes de mendiants	59.6	47.0	56.3	2.2	2.1
Bruit	Bruit excessif d'établissements publics	74.9	71.0	72.2	1.9	1.8
	Bruit excessif de véhicules à moteur	78.6	71.2	76.4	2.3	2.2
	Bruits excessifs provenant de personnes dans les parcs et les rues	47.0	40.8	52.9	2.1	2.1
Circulation	Vélos (électriques) circulant sur les trottoirs	80.2	79.0	76.3	2.3	2.1
	Trottinettes et autres engins circulant dangereusement sur les trottoirs	77.3	75.0	78.9	2.3	2.2
	Stationnement sauvage	63.4	71.1	67.3	2.4	2.4

Source : État de Genève, 2020

Toutefois, la sécurité ne se limite pas seulement à la protection contre les incivilités, mais englobe également la sécurité du bâti ou des aménagements extérieurs. La vieillesse fait l'objet de plusieurs préjugés qui se traduisent généralement par des attitudes de gérontophobie, d'infantilisation ou d'âgisme comme le décrit Dubé (2006).

Lors de notre immersion dans le quartier Pont-Rouge, nous pouvions constater que le déplacement des aîné·es exigeait beaucoup de concentration auprès des enquêté·es. Avec la tête en avant, ils·elles examinaient attentivement le trottoir, perdant ainsi de vue ce qui se passait autour d'eux·elles, et en particulier l'information affichée sur les panneaux de signalisation.

Il est important de relever que les irrégularités du trottoir, qui d'ailleurs sont encore plus flagrantes en hiver, lorsque la neige s'accumule, provoquent une dangerosité de plus. Ceci a été évoqué par les enquêté·es et constitue une source potentielle d'anxiété comme stipulé dans notre entretien 9 : *« un aspect négatif de ce quartier est lié à l'aménagement car je trouve que certains trottoirs sont dangereux et on peut facilement s'encoubler »*.



Initialement prévu pour un arrêt de bus, ce trottoir très haut n'a pas été modifié malgré l'abandon du projet

Photo : Damien Corajod, 2023

L'entretien 8, nous a démontré toute l'attention portée sur des inquiétudes liées à une sortie à l'extérieur du logement : *« Je pense que la principale préoccupation des aînés, c'est de ne pas tomber par terre et de ne pas se faire mal. C'est qu'il n'y ait pas de voitures qui nous passent violemment devant. C'est de ne pas voir des marches dans lesquelles on peut tomber »*.

En outre, nous avons observé que des rues bien éclairées, des passages pour piétons bien signalés et des trottoirs en bon état sont essentiels pour garantir la sécurité des personnes âgées lorsqu'elles se déplacent dans le quartier. Ces éléments réduisent le risque d'accidents ou de chutes et favorisent leur confiance dans leur capacité à se déplacer en toute sécurité.

Malgré quelques aménagements, les personnes âgées ont mis en avant certaine limite de la place Pont-Rouge notamment en période de forte chaleur selon notre entretien 4 *« Les aménagements sont bien, il y a des bancs maintenant, on peut aller à la place Pont-Rouge, ce n'est pas mal du tout. Ils ont mis des grands parasols qu'ils ouvrent l'été sur cette place, qui est aussi aligné au sens de la bise. Il y a peu d'endroits pour se protéger de la chaleur, à tel point qu'ils en ont mis un derrière l'Adret »*.

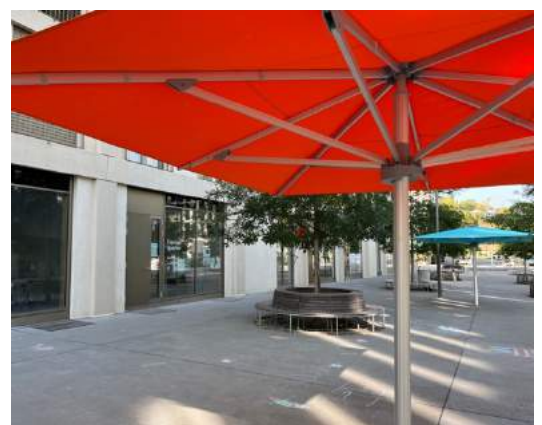


Photo : Damien Corajod, 2023

Par ailleurs, nous observons que la sécurité sociale est également un aspect crucial. Les personnes âgées ont besoin de se sentir en sécurité au sein de leur communauté, en sachant qu'elles peuvent compter sur le soutien de leur voisinage et de leur quartier en cas de besoin. Un réseau de voisinage solide, des interactions sociales positives et une culture d'entraide

renforcent le sentiment de sécurité sociale des seniors. Cela les encourage à s'impliquer davantage dans la vie communautaire, à participer à des activités de groupe et à créer des liens sociaux solides. C'est le cas à l'HEPS de l'Adret où les jeunes étudiant·es interagissent avec les aîné·es, comme nous l'a décrit une travailleuse sociale, entretien 1 : *« La curiosité et l'échange ne se fait pas tellement entre générations dans le quartier. Il se fait plutôt de façon intergénérationnelle. Du coup, de nouveau à travers une fête, à travers une organisation ou autre. C'est pour ça aussi je pense que dans l'imaginaire du quartier, ici c'est un EMS, parce que je pense qu'on a un taux de retraités qui est beaucoup plus élevé, une concentration de jeunes retraités ici ».*

6.2.3. Les Installations de loisirs et de bien-être :

Les installations de loisirs et de bien-être jouent un rôle crucial dans l'appropriation du quartier Pont-Rouge par les personnes âgées. La présence de ces installations, adaptées aux besoins spécifiques des seniors, tels que des lieux de loisirs, des clubs de marche, des jardins communautaires et des espaces verts, favorisent leur engagement dans des activités sociales et physiques, contribuant ainsi à leur bien-être et la connexion à leur quartier.

Tout d'abord, les lieux de loisirs tels que l'espace quartier ou la salle polyvalente à l'Adret destinés aux personnes âgées offrent un espace où elles peuvent participer à une variété d'activités sociales et culturelles. Ces lieux organisent souvent des cours, des ateliers, des clubs de lecture, des séances d'exercices et d'autres événements qui répondent aux intérêts et aux besoins des seniors. Ils représentent des lieux de rencontre où les personnes âgées peuvent établir des liens sociaux, partager des expériences et s'impliquer dans leur communauté. La proximité de ces lieux facilite leur participation, encourageant ainsi leur appropriation du quartier. Comme relevé dans notre entretien 3 *« je pense de nouveau à chercher dans l'animation que les personnes âgées pourraient proposer aux habitant·es du quartier par le biais d'une inclusion des autres habitant·es du quartier dans la structure. On parlait avant des apéros dansants. Pourquoi pas inclure tous les habitant·es du quartier plutôt que de faire ça en vase clos ? Ça, je pense que ça peut vraiment être des animations qui sont qui sont intéressantes dans le partage avec les habitants ».*

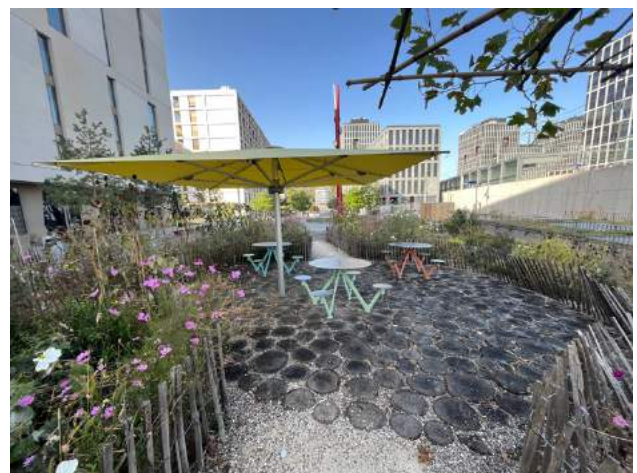
De plus, nous avons relevé qu'intégrer les clubs de marche et les activités physiques spécialement conçues pour les personnes âgées contribuent à maintenir leur santé physique et mentale. La marche est souvent recommandée pour les seniors en raison de ses bienfaits sur la santé cardiovasculaire, la mobilité et la prévention des chutes.

Nous avons pleinement compris l'importance de satisfaire ce besoin lorsque nous avons effectué l'entretien 9 : *« Personnellement, je suis dans une association au Petit-Lancy, un club de montagne. Je m'y rends tous les mardis soir et je rencontre des gens de tout âge. Dans l'immédiat, tant que je peux avoir ce cette pratique et ce cercle, je n'ai pas une attente spécifique de rencontrer l'autre »*. La présence de sentiers pédestres accessibles, de parcs bien entretenus et d'espaces verts invite les personnes âgées à pratiquer une activité physique régulière, renforçant ainsi leur autonomie et leur qualité de vie. Ces activités créent également des occasions de socialisation, car elles peuvent être pratiquées en groupe, ce qui renforce les liens communautaires. Toujours selon notre entretien 9, la diversité des activités et des prétextes à la sortie et à la rencontre ont également été relevées : *« En tout cas 1 à 2 fois par semaine, on est dehors pour une activité culturelle ou des repas. On a repris aussi le chemin du bistrot. J'adore. Et puis après on est aussi pris par nos activités associatives et autres. Mais moi, tous les jours je sors pour une activité ou pour aller marcher aussi »*.

Notre recherche nous a conduits à répertorier les jardins communautaires situés sur la place Pont-Rouge puis sur la terrasse de l'HEPS de l'Adret qui sont des ressources précieuses pour les personnes âgées. Ils offrent un espace où elles peuvent cultiver des légumes, des fleurs et des plantes, ce qui favorise le bien-être mental, la relaxation et l'interaction avec d'autres jardinier·ières. Ces jardins créent un sentiment de fierté et d'accomplissement, renforçant ainsi la connexion des personnes âgées à leur quartier. Ils sont également des lieux de rencontre où les jardinier·ières partagent leurs connaissances et tissent des liens sociaux.



Photos : Damien Corajod, 2023



Photos de l'espace oasis présent à Pont-Rouge

D'après le géographe, Luc Gwiazdzinski (2006), « les chemins de traverse » peuvent conduire à des espaces verts, des parcs, des sentiers de randonnée ou d'autres lieux propices à des

activités de loisirs en plein air. Les personnes âgées peuvent ainsi profiter de la nature et de l'air libre dans leur nouveau quartier. Cette démarche peut renforcer leur connexion avec leur environnement et leur communauté locale, favorisant ainsi leur bien-être et leur sentiment d'appartenance.

Nous relevons que les espaces verts en général ont un impact positif sur la qualité de vie des personnes âgées. Ils offrent un environnement propice à la détente, à la méditation et à la contemplation de la nature. La proximité d'espaces verts bien entretenus, dotés de bancs, de chemins accessibles et d'aménagements paysagers attrayants, invite les seniors à passer du temps à l'extérieur. Cela favorise leur bien-être physique et émotionnel, renforce leur sentiment d'appartenance à leur quartier et crée des opportunités d'interactions sociales informelles avec d'autres résident·es.

6.2.4. L'accessibilité des commerces :

L'accessibilité des commerces est un élément fondamental dans la vie quotidienne des personnes âgées, contribuant de manière significative à leur bien-être, à leur autonomie et à leur connexion au quartier. Des magasins, des épiceries et des services (banque, poste, coiffeur,...) à proximité, combinés à des transports en commun faciles d'accès, sont essentiels pour permettre aux personnes âgées de répondre à leurs besoins quotidiens sans difficulté. Notre entretien 1 le décrit explicitement : *« Il y a quand même tout à proximité. En tout cas, depuis l'Adret, il y a tout à proximité au niveau des besoins primaires. Le dépanneur, comme disent les Canadiens, donc la petite épicerie, la restauration, que ce soit la livraison à domicile ou sur place, les médecins, le centre médical qui est ouvert sur le quartier »*.

Tout d'abord, nous avons identifié la proximité des commerces à Pont-Rouge qui offre aux personnes âgées la commodité de faire leurs achats alimentaires sans avoir à parcourir de longues distances. Pouvoir se rendre dans une épicerie, une pharmacie ou d'autres magasins de proximité à pied ou en quelques minutes en transport en commun facilite grandement leur quotidien. Cette accessibilité réduit les obstacles à l'achat de biens essentiels, favorisant ainsi leur indépendance et leur qualité de vie. D'après notre entretien 4 qui reflète l'opinion globale des enquêt·es, il y a un manque constaté au niveau du quartier : *« Alors idéalement, ce serait un commerce, un réel commerce, une petite coop ou une Migros qui soit un commerce ouvert tous les jours »*.



Photos Damien Corajod, 2023

De plus, l'accès aux commerces locaux permet aux aîné·es de maintenir une routine quotidienne stable. L'auteure Fuchs (2016) qui traite du vieillissement durable, met en avant l'importance des interactions sociales et du maintien des liens sociaux pour les personnes âgées. Selon Joël (2018), l'importance de l'accès aux services informels de proximité pour les personnes âgées facilite leur vie quotidienne. Elles peuvent ainsi continuer à acheter des produits frais, à obtenir des médicaments prescrits et à répondre à leurs besoins sans dépendre excessivement de l'aide extérieure, comme l'exprime l'enquêté de notre entretien 4 « Comme je l'ai peut être connu à Veyrier ou dans des pharmacies où il y avait vraiment un village tout autour, un centre de village, avec 5 ou 6 bistros au centre où vous voyez, vous connaissez toutes les personnes du village, en fin de compte il y a beaucoup de gens qui sont les mêmes, c'est toujours les mêmes personnes qui reviennent. Il y a la fidélisation de la clientèle et puis toute cette évolution. Si les gens reviennent très souvent, c'est parce que, quand même, ils sont relativement satisfaits ».

Nous avons constaté que l'autonomie renforce leur estime de soi et leur confiance en leur capacité à vivre de manière autonome dans le quartier. Par ailleurs, la proximité des commerces favorise également les interactions sociales. Les visites régulières dans les magasins locaux, des cafés ou des restaurants permettent aux personnes âgées de créer des liens avec les commerçant·es et les autres client·es. Nous prenons comme exemple le restaurateur de l'Adret au travers de l'entretien 5 : « *Elles ne se sentent pas abandonnées, toutes seules dans leur appartement. Si on ne les voit pas depuis un certain temps, je vais le transmettre à la direction de l'Adret. Quand j'avais l'autre restaurant, je le faisais déjà souvent pour des clients réguliers de 95 ans et quand je ne les voyais pas je me faisais du souci* ».

Nous avons identifié que ces interactions contribuent à rompre l'isolement potentiellement ressenti par certaines personnes âgées et renforcent leur sentiment d'appartenance au quartier Pont-Rouge. L'accessibilité des commerces est étroitement liée à celle des transports en commun. Des arrêts de bus ou de tramway bien situés, des horaires adaptés sont autant d'éléments qui facilitent la mobilité des personnes âgées pour se rendre dans les commerces du quartier. Toutefois, l'accès aux véhicules n'est pas autorisé. La combinaison de commerces locaux accessibles et de transports en commun pratiques offre un moyen efficace et économique de répondre aux besoins de mobilité des personnes âgées, même si elles ne conduisent plus.

Enfin, l'accessibilité des commerces contribue à créer un environnement favorable au vieillissement actif. Les seniors ont besoin de continuer à participer activement à la société et à leur communauté, et cela inclut la possibilité de faire des achats, de socialiser et de participer à la vie économique locale. Les commerces accessibles et bien approvisionnés encouragent les personnes âgées à rester actives, à soutenir l'économie locale et à maintenir un sentiment de contribution à leur quartier. Selon notre entretien 5 *« Il faut que les personnes se sentent comme à la maison comme une famille. Ici on se demande "ça va ?", si la journée est bonne. Pour ceux qui prennent régulièrement des plats du jour, je connais déjà leurs goûts. Comme si c'était les parents, je connais déjà bien leurs habitudes et alors je m'adapte un peu à leurs exigences. On dit la famille, on sent la famille »*.

6.2.5. Un engagement communautaire :

L'engagement communautaire est un aspect fondamental de l'appropriation d'un quartier par les personnes âgées. L'engagement au sein de la communauté, tel que le bénévolat, la participation à des groupes sociaux ou la collaboration à des projets locaux, offrent aux personnes âgées une opportunité précieuse de se sentir connectées, actives et utiles au sein de leur quartier. Cette dimension de l'engagement joue un rôle crucial dans leur bien-être, leur intégration sociale et leur épanouissement au sein de la communauté. D'ailleurs notre entretien 7 se trouve très investi de ce côté comme elle le décrit : *« Je suis dans une association à Lancy et je surveille les expositions. Souvent, quand il y a des classes, on m'appelle au secours parce qu'ils ne savent pas gérer des enfants. On a deux classes demain. Sauf que moi, je ne me laisse pas faire, hein ! Je suis gentille comme ça, mais non. Je ne suis pas bénévole parce que je suis bouche-trou dans l'Association des intérêts du Grand-Lancy qui s'occupent des repas des vieux.*

Je rencontre des anciens élèves devenus parents et je vais discuter avec eux à Noël pour accompagner le Père Noël ».

Comme le décrit l'enquêtée, le bénévolat est une forme d'engagement qui revêt une importance particulière pour les personnes âgées. De nombreux seniors possèdent des compétences, des connaissances et une expérience de vie qui peuvent être mises à profit au service de la communauté. Le bénévolat leur offre l'opportunité de contribuer de manière significative à des causes qui leur tiennent à cœur, que ce soit en aidant les plus jeunes, en apportant leur soutien à des organismes caritatifs locaux ou en participant à des projets communautaires. En s'impliquant de la sorte, les personnes âgées se sentent valorisées et utiles, ce qui renforce leur estime de soi et leur confiance en leur capacité à apporter une contribution significative à la société. De plus, le bénévolat favorise la socialisation en permettant aux seniors de rencontrer d'autres bénévoles partageant les mêmes intérêts et valeurs, ce qui renforce leur réseau social. Selon Argoud (2014), le sujet de l'isolement social chez les personnes âgées est effacé par les interactions sociales, les activités communautaires et les réseaux de soutien qui sont essentiels pour l'appropriation d'un quartier.

La participation à des groupes sociaux est une autre forme d'engagement communautaire qui offre aux personnes âgées l'opportunité de se connecter avec d'autres résidents partageant des centres d'intérêt similaires. Ces groupes peuvent prendre de nombreuses formes, allant des clubs de lecture, aux clubs de marche en passant par les clubs d'artisanat. La participation à ces groupes permet aux personnes âgées de créer des liens sociaux, de partager des expériences et de nourrir des amitiés. Cela contribue à briser l'isolement social, un défi souvent rencontré par les personnes âgées, et à renforcer leur sentiment d'appartenance à la communauté. De plus, ces groupes sociaux offrent un cadre idéal pour le partage de compétences et d'expertise, favorisant ainsi l'apprentissage continu.

La professeure Forette (2015) explique comment la participation active des personnes âgées dans leur quartier est un élément clé de leur appropriation de l'environnement local. Les personnes âgées qui sont impliquées dans des activités communautaires et civiques ont tendance à se sentir plus connectées à leur quartier. Elle indique également comment la participation active peut contribuer au bien-être individuel des personnes âgées. Un bien-être accru peut influencer positivement leur engagement dans le quartier et leur sentiment de connexion à celui-ci. Cette disposition mentale d'ouverture et de volonté de participation sociale

est un moteur essentiel de la relation entre mobilité et bien-être (Caradec, 2012). La mobilité quotidienne peut donc être conçue comme une source de stimulation dans cette perspective. Les auteurs décrivent les pratiques de mobilité comme étant le souhait de se connecter au monde et d'entrer en interaction avec d'autres individus et d'autres lieux (Ziegler et Schwanen, 2011).

Nous avons constaté que la collaboration à des projets locaux est une autre facette essentielle de l'engagement communautaire. Les seniors peuvent participer à des projets visant à améliorer le quartier Pont-Rouge, que ce soit en participant à des comités de quartier comme l'association Adret Voies Vives (AVV), en s'impliquant dans des initiatives de développement local ou en contribuant à des activités de sensibilisation communautaire. En s'engageant de la sorte, les seniors jouent un rôle actif dans la création d'un environnement plus dynamique et inclusif pour leur communauté. Ils ont l'opportunité de contribuer à des projets qui façonnent leur quartier et qui répondent à leurs besoins spécifiques en tant que résident·es âgé·es. Les travailleur·ses sociaux·les l'ont très vite compris et facilitent cet engagement comme mis en avant dans l'entretien 1 : *« Du coup les personnes âgées ont pris possession de ce quartier à travers des manifestations pareilles. Moi, en tant que coordinatrice de l'Adret avec la coordinatrice de quartier, quand on a rencontré la Ville de Lancy, par exemple pour parler du quartier et du marché hebdomadaire qu'il y a ici, puis par la suite du marché de Noël, c'est vrai que très rapidement, je me suis dit on va s'investir dans ce marché ».*

Cette implication renforce leur sentiment d'appartenance à la communauté et leur donne un sentiment d'accomplissement. L'engagement communautaire offre aux personnes âgées un moyen de rester mentalement et socialement actives. Participer à des activités et à des projets au sein de la communauté stimule leur cerveau, encourage la réflexion critique et les maintient connectées avec leur environnement. Cette activité mentale soutenue est bénéfique pour leur santé cognitive et leur bien-être général.

6.2.6. Un réel soutien social :

Notre recherche a relevé que le soutien social est un pilier fondamental pour l'appropriation d'un quartier comme Pont-Rouge par les personnes âgées. Les relations sociales, qu'elles soient avec des ami·es, des voisin·es ou des membres de la famille, jouent un rôle crucial dans leur bien-être et dans leur intégration dans la vie communautaire. Comme nous allons le découvrir dans l'exemple à venir, il s'agit d'un des aspects centraux de l'Adret à travers la dynamique

intergénérationnelle de cette structure novatrice. Entretien 10 « *Il y a un étudiant qui nous a amené trois fois au marché de Carouge les samedis matin. Quand il n'y avait pas encore le marché ici, mais celui de Carouge il est bien plus sympathique que celui-là. Il y a même une dame quand elle est venue avec nous la première fois, elle ne connaissait pas et après elle est allée toute seule, tellement elle trouvait sympathique* ».

Nous remarquons tout d'abord que les relations avec des amis sont d'une importance majeure. Maintenir des amitiés solides et enrichissantes est essentiel pour le bien-être émotionnel et mental des personnes âgées comme le relève la prochaine enquêtée. Entretien 9 « *Je vais un peu plus souvent que lui manger avec des copines. J'ai énormément besoin d'amitié. Avant, quand j'étais en politique, évidemment, quand j'avais le week-end de congé, je trouvais c'était génial parce que c'était vraiment très, très prenant. Mais là, oui, je vais une ou deux fois tous les mois en tout cas manger avec une de mes copines. Enfin au bistrot ou on va au cinéma, j'ai vraiment besoin de contacts sociaux. Après, on en a aussi maintenant qu'on va commencer à prendre les petits enfants qui habitent à Lancy, qui ont donc cinq et deux ans* ».

Ces amitiés peuvent provenir d'une variété de contextes, tels que des amitiés durables établies au fil des années ou de nouvelles amitiés développées dans des clubs ou des activités de loisirs. Les seniors qui ont des ami·es proches avec qui partager leurs expériences, leurs joies et leurs préoccupations se sentent socialement connecté et apprécié. Ces amitiés contribuent à briser l'isolement et à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté. Les relations avec les voisins sont également d'une grande importance. Avoir des voisin·es avec lequel·les les personnes âgées peuvent échanger des conversations amicales, partager des repas ou simplement prendre un café renforce le tissu social du quartier. Ces interactions de voisinage créent un sentiment de communauté et favorisent le soutien mutuel. Les voisin·es peuvent se rendre service les uns aux autres, que ce soit en offrant de l'aide pratique, en veillant les un·es sur les autres ou en partageant des moments de convivialité. Cela crée un environnement de soutien qui contribue à la sécurité et au bien-être des personnes âgées. Afin de compléter notre compréhension des relations familiales qui sont une autre composante essentielle du soutien social pour les personnes âgées. La présence et le soutien de la famille, que ce soient les enfants, les petits-enfants ou d'autres membres proches, apportent un sentiment de sécurité et de confort.

Nous avons constaté à travers notre entretien 8 qu'un réseau familial même restreint peut contribuer à contre balancer avec d'autre réalité imparfaite afin de rétablir un équilibre dans la vie de la personne : *« Rester tout le temps à Genève, je ne pourrais pas. Mais ce n'est pas à cause du quartier, c'est que déjà Genève je n'aime pas. Heureusement que j'ai les enfants, mais ce n'est pas une ville qui me parle, oui c'est une très belle ville, mais elle est très fermée au niveau des gens ».*

Les réunions familiales, les visites régulières et les événements spéciaux partagés créent des moments précieux et renforcent les liens intergénérationnels. Les membres de la famille sont souvent une source importante d'aide et d'appui, tant sur le plan pratique que sur le plan émotionnel, pour les personnes âgées. D'ailleurs, notre enquêtée de l'entretien 9 n'a pas manqué de valoriser la chance d'avoir encore ses proches à proximité : *« Enfin, on n'a pas de gros conflits et ça aide beaucoup, je peux m'imaginer que des gens qui ont des gros problèmes, soit au niveau existentiel, soit au niveau social. C'est quand même différent. Mais nous, on est aussi conscients que c'est une chance de vieillir comme on vieillit. C'est une chance. Et puis on a beaucoup de chance d'avoir des enfants et des beaux enfants hyper sympas. Et ça, c'est chouette. »*

Par ailleurs, l'engagement dans des groupes communautaires offre une opportunité supplémentaire de tisser des liens sociaux significatifs. Les groupes de bénévoles, les clubs de loisirs, les associations locales et les groupes religieux sont autant de contextes où les personnes âgées peuvent se connecter avec d'autres membres de la communauté partageant des intérêts communs. Ces interactions créent un sentiment d'appartenance à un groupe, offrant ainsi un soutien social supplémentaire et encourageant l'implication active dans la vie communautaire.

6.2.7. Un logement adapté :

Des logements adaptés aux besoins des personnes âgées, tels que des résidences pour seniors, des appartements accessibles et des aménagements de sécurité, facilitent le maintien à domicile et la vie dans le quartier. L'importance d'un logement adapté aux besoins des personnes âgées ne peut être sous-estimé dans le contexte de l'appropriation d'un quartier. Notamment à travers des perspectives de vieillir de manière autonome et épanouie. Les résidences pour seniors sont conçues pour répondre aux besoins spécifiques de cette population. Ces établissements offrent généralement des appartements individuels ou des chambres privées dans un environnement sécurisé et adapté. Ils sont équipés d'installations

médicales, de services de soins, de salles de loisirs et de restaurants, ce qui facilite la vie quotidienne des résidents. La proximité de ces résidences au sein du quartier permet aux personnes âgées de rester connectées à leur communauté tout en bénéficiant de l'assistance et des commodités nécessaires.

Dans notre recherche, il est essentiel d'explorer le lien entre les résidences pour seniors telles que décrites dans notre texte et le livre de Serge Guérin, "Habitat social et vieillissement : représentations, formes et liens" (2008), du point de vue du travail social et de l'accompagnement des personnes âgées. L'auteur met en lumière l'importance des "liens" dans le contexte du vieillissement. Il souligne comment les relations sociales et la création de réseaux de soutien sont essentiels pour le bien-être des personnes âgées. Les résidences pour seniors, en fournissant un environnement où les résident·es vivent en proximité les un·es des autres, offrent un cadre propice à la création de ces liens sociaux. Les espaces communs, les activités organisées et les interactions quotidiennes favorisent la construction de relations significatives entre les résidents, ce qui peut contribuer à leur bien-être psychosocial. C'est pourquoi la résidence de l'Adret offre cette qualité de vie aux seniors. Notre entretien 8 témoigne de cela « *Mais je ne sais pas un quartier comme dans les villages en Italie où il y a la place et tout le monde se retrouve. Ça serait très sympa ça, mais il n'y a pas une place et je ne sais pas si les gens s'habituerait à ça. Une place est toujours bien je trouve car cela rassemble* ».

De plus, le livre de Guérin explore les "représentations" culturelles du vieillissement. Il suggère que la manière dont la société perçoit le vieillissement peut avoir un impact significatif sur la manière dont les personnes âgées se voient elles-mêmes et sur leur qualité de vie. Les résidences pour seniors, en mettant l'accent sur la sécurité, le confort et l'accessibilité, contribuent à changer la perception du vieillissement en le liant à des notions positives de bien-être et de soutien. Les services médicaux et de soins offerts au sein de ces établissements contribuent également à promouvoir une vision du vieillissement axée sur la santé et le bien-être.

En tant que travailleur·ses sociaux·iales, il est important de reconnaître que les résidences pour seniors jouent un rôle crucial dans la création d'un environnement favorable au bien-être des personnes âgées. Comme le cite Guerin (2008) dans le chapitre 1 de son livre : « *Les demandes des septuagénaires pour s'installer dans ces logements sociaux sont même en hausse. Il s'agit de saisir les conséquences de ce qui est appelé un « nouveau paradigme démographique* » ».

Ces établissements offrent non seulement des services de base tels que l'hébergement et les soins médicaux, mais ils facilitent également la création de liens sociaux et contribuent à remodeler les représentations culturelles du vieillissement. En intégrant ces éléments dans votre recherche en travail social, nous pourrions explorer comment les résidences pour seniors influencent le bien-être et la qualité de vie des personnes âgées, tout en favorisant une perspective positive du vieillissement dans la société contemporaine.

L'une des notions explorées dans le livre est celle des "liens sociaux", et les résidences pour seniors, en offrant un environnement où les résident·es vivent à proximité les un·es des autres, favorisent la création de liens sociaux au sein de la communauté résidentielle. Les espaces communs, les activités organisées, et les services sur place contribuent à encourager l'interaction entre les résident·es, renforçant ainsi leur sentiment d'appartenance à une communauté. De plus, le livre de Guérin (2008) nous a aidé à comprendre comment les résidences pour seniors sont une réponse à certaines des représentations culturelles du vieillissement. En offrant des installations médicales et des services de soins, elles contribuent à changer la perception du vieillissement en le liant à des notions de sécurité, de soutien et de bien-être, plutôt qu'à la solitude ou à la dépendance.

Les appartements de l'Adret sont accessibles et essentiels pour permettre aux ainé·es de rester dans leur quartier et de maintenir leur autonomie. Ces logements sont conçus pour être facilement accessibles aux personnes à mobilité réduite, avec des entrées sans obstacles, des portes larges, des salles de bains adaptées et des plans d'étage ouverts. La proximité d'appartements de ce type dans un quartier permet aux personnes âgées de continuer à vivre dans leur propre logement, évitant ainsi les déménagements coûteux et stressants. Cela renforce leur sentiment de stabilité et d'appartenance à leur quartier. Pour étayer nos propos, voici le témoignage d'un locataire récolté dans notre entretien 10 : « *Disons que tout le monde me dit bonjour. Tout le monde se renseigne sur ma santé et il y en a même qui dit "Je peux faire quelque chose pour toi ?" On voit bien qu'il y en a qui disent à chaque fois qui vont faire des commissions "Je peux prendre quelque chose pour toi ?* ».

En outre, les aménagements de sécurité sont un élément essentiel pour les personnes âgées vivant dans leur propre logement. Ces aménagements peuvent inclure des dispositifs de surveillance, des systèmes d'alarme, des rampes d'accès, des barres d'appui dans la salle de bains et des sols antidérapants. La proximité de ces aménagements dans le quartier Pont-

Rouge offre un environnement sûr où les personnes âgées peuvent vivre en toute confiance. Cela réduit les risques de chutes et d'accidents, contribuant ainsi à leur bien-être et à leur autonomie. L'accessibilité l'unité d'accueil temporaire de répit (UATR) est aussi un aspect important traverser une période de difficulté passagère et reprendre des forces avant de regagner le domicile et ne pas quitter son quartier pour entrer en institution. La disponibilité de services tels que les soins infirmiers, les soins médicaux à domicile, l'aide aux activités de la vie quotidienne et les visites de professionnels de la santé permet aux personnes âgées de rester chez elles en toute sécurité. Ces services les aident à maintenir leur autonomie, à gérer leurs besoins en matière de santé et à continuer à participer à la vie de quartier.

6.2.8. Conclusion :

Pour conclure cette partie, notre travail de recherche a mis en lumière l'importance de plusieurs facteurs clés pour l'appropriation du quartier Pont-Rouge par les personnes âgées. Tous les éléments développés sont essentiels pour créer des environnements où les seniors se sentent connectés à leur communauté locale, participent activement à la vie de quartier et vivent une vie épanouie à un âge avancé. Nous nous sommes rendu compte que la plupart des facteurs que nous avons identifiés ont été aussi mobilisés dans d'autres travaux sur les aînés et/ou l'urbain à travers d'autres approches. Parmi eux, nous retrouvons des chercheur·euses confirmé·es provenant de divers horizons tel·les que Felber, Bigo, Armbruster ou encore Gaberell. Cela nous laisse penser également que l'émulation positive d'une majorité de ces déterminants ne peut qu'apporter un sentiment d'inclusion plus important à notre population cible. Aussi les habitudes et les comportements liés au statut socio-économique, au vécu respectif et aux ressources sont aussi des indices sur lesquels il est nécessaire de compter pour obtenir des clés de compréhension quant à leur appropriation individuelle dans un environnement où gravite d'autre acteur·trices.

Notre approche de recherche a été spécifiquement axée sur le quartier Pont-Rouge. Ce choix méthodologique était guidé par la nécessité d'une enquête exploratoire, qualitative et ethnographique approfondie, visant à plonger profondément dans le tissu social et culturel de ce quartier particulier. Cependant, une conséquence directe de cette approche est la difficulté de généraliser les résultats de notre recherche à d'autres contextes ou régions. En effet, la nature exploratoire de notre enquête implique que nous nous sommes aventurés dans un territoire peu exploré, où la richesse des données collectées réside dans leur spécificité au quartier Pont-Rouge. Cette approche a permis d'acquérir une compréhension profonde et

nuancée des dynamiques sociales, des interactions, et des défis spécifiques à cette communauté. Cependant, elle limite également la portée de nos conclusions. Ce que nous avons observé à Pont-Rouge peut ne pas être représentatif de la réalité ailleurs. C'est pourquoi nous partageons l'opinion de Miles et Huberman (2003) qui recommandent que les chercheurs envisagent des études multi-sites pour obtenir une compréhension plus profonde d'un phénomène donné. Une étude multi-sites impliquerait de mener des enquêtes similaires dans plusieurs quartiers ou régions, permettant ainsi de comparer et de contraster les résultats. Cette approche faciliterait une meilleure généralisation des conclusions, car elle offrirait une perspective plus large et une variété de contextes à considérer. Elle permettrait également de détecter les similitudes et les différences entre différentes communautés et les niveaux socio-économiques, ce qui pourrait révéler des tendances plus larges au façon de s'approprier un quartier.

En parallèle, il convient d'explorer le concept d'interaction sociale dans un contexte de quartier tel que Pont-Rouge. Les interactions se manifestent entre des individus, qu'ils aient ou non des liens préexistants, et sont souvent liées à des événements spécifiques. Dans un quartier où de nouveaux résident·es s'installent et n'ont pas d'histoire commune avec les habitant·es existant·es, l'idée d'un contrat social, comme le présentait Rousseau, devient pertinente. Il affirmait : « *Il y a mille manières de rassembler des hommes, il n'y en a qu'une de les unir.* » Cette déclaration souligne la nécessité de créer un lien commun, même lorsque les individus sont initialement des étrangers les uns pour les autres. Nous avons l'impression que c'est avec cette volonté que la charte du « *vivre ensemble* » présente à l'Adret a été créée et qu'elle trouve ses raisons d'être à travers sa signature pour les locataires avec leur emménagement.

Comme le souligne De Gaulejac (2005), la formation d'une communauté d'intérêts peut être un moyen de consolider ce lien. Cela peut se faire grâce à une prise de conscience collective qui repose soit sur l'absence de contraintes et d'obligations, soit sur la participation active à l'élaboration de normes et de valeurs communes. Les résident·es de Pont-Rouge, ancien·nes et nouveaux·elles, peuvent trouver des intérêts communs qui les unissent, qu'il s'agisse de préoccupations environnementales, de projets communautaires ou de la recherche de solutions à des problèmes locaux. Cette communauté d'intérêts peut servir de catalyseur pour le renforcement des liens sociaux et la création d'un sentiment d'appartenance. C'est pourquoi, dans un quartier en évolution, où des personnes âgées de milieux différents se rencontrent, la question de la participation à l'élaboration de normes et de valeurs communes devient cruciale.

Les nouvelles dynamiques sociales qui se forment peuvent être le résultat d'une négociation constante entre les individus, anciens et nouveaux, pour définir les règles de la vie commune. Cela peut également favoriser une plus grande cohésion sociale, car les membres de la communauté ont le sentiment d'avoir une voix dans la définition de leur environnement.

Consacrer une partie d'analyse à l'appropriation du quartier par les aîné·es nous a semblé primordial pour comprendre davantage tous les enjeux qui gravitent autour cet aspect et comment l'ancrage durable dans un quartier est possible. Nous sommes parvenus à extraire de façon claire les divers facteurs, ce qui nous a permis d'acquérir une compréhension plus approfondie de ces phénomènes, comment il est possible d'y remédier mais également comment ils s'articulent. En tant que travailleur·euses sociaux·ales, il nous semble primordial d'avoir conscience de tous les facteurs influant autour de l'appropriation d'un quartier pour les aîné·es. Aussi, il s'agit pour le·la professionnel·le de parvenir à reconnaître ses limites sachant que chaque facteur opère à géométrie variable d'un individu à l'autre.

6.3. Place et influence des commerçant·es sur les personnes âgées dans une dynamique du quartier :

6.3.1. Nouveaux habitant·es dans un nouveau quartier :

Nous avons souhaité dissocier le terme « nouveau » lorsqu'il est associé à un endroit ou à une personne. Après quelques recherches étymologiques à travers plusieurs langues, il est apparu qu'un nouveau quartier comme Pont-Rouge pouvait être désigné comme « *fabriqué ou établi pour la première fois* », ou encore « *différent de l'ancien* » alors que pour ses habitant·es nous avons préféré des qualificatifs comme « *sans expérience, peu familier ou inhabituel* » (Dictionnaire de l'Académie française, 2023).

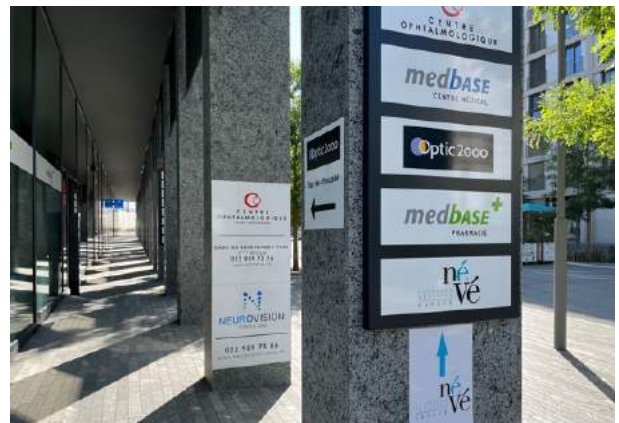
Il y a donc lieu de voir comment un quartier et ceux qui le peuplent, comme des personnes âgées, peuvent faire un bout de chemin ensemble et comment chaque partie peut s'apporter mutuellement dans une perspective d'évolution positive. Les acteur·trices informel·les de type commerçant·es sont notamment au centre de cette partie car chaque quartier se forge une identité, notamment à travers ses commerces. Dans un contexte de quartier à deux vitesses comme nous avons pu l'évoquer au préalable, le terrain nous a fait nous questionner sur l'articulation des rapports entre nos deux populations d'acteur·trices informel·les.

La majorité des personnes âgées vivant dans le nouveau quartier Pont-Rouge réside à l'Adret mais nous en avons quand même rencontré quelques-unes habitant ailleurs dans le quartier. La plus forte concentration de personnes âgées résidant hors de l'Adret se localise dans le quartier de Malley qui est aussi dans notre périmètre. Nous avons pu en rencontrer une, ce qui nous a permis d'avoir un regard plus homogène sur les commerces du quartier et aussi de comparer les pratiques entre les nouveaux seniors du nouveau quartier et cette personne résidant depuis 25 ans à Malley, quartier datant des années 1970.

Commerces médicaux :

Après plus d'une année d'immersion et d'observation dans le quartier, voici les principaux points liés aux commerces qui ont retenu notre attention et que nous avons pu mettre en lien avec les propos récoltés dans les entretiens. Comme nous avons pu le relever, la question de la santé est centrale pour les personnes âgées. Pont-Rouge possède de nombreux atouts pour proposer une prise en charge globale de proximité. En effet, différents centres partenaires de santé à travers les disciplines suivantes sont présents : MedBase avec ses médecins généralistes et

spécialistes, des ophtalmologues et un opticien, des radiologues, des dentistes et des physiothérapeutes. Plusieurs personnes âgées nous ont confié être rassurées par cette proximité et certaines n'ont pas hésité à changer de médecin pour anticiper les futurs problèmes de mobilité. Pour les locataires de l'Adret qui peuvent bénéficier de certaines prestations au sein de leur logement, cette proximité est aussi une satisfaction. Depuis ses débuts à Pont-Rouge, un pharmacien a vu naître à travers la relation qu'il vit avec les personnes âgées comme une sorte d'ambiance de village. Il espère qu'à terme cette tendance se renforce : *« vous connaissez toutes les personnes du village, c'est toujours les mêmes personnes qui reviennent. Il y a donc une fidélisation de la patientèle et puis le lien de confiance qui se crée de plus en plus »* (entretien 4). Nous découvrirons plus tard que les seniors sont une population appréciant de courtes interactions qui permettent la création du lien et la reconnaissance de l'individu, notamment à travers les préoccupations de santé du grand âge. Au sens de Garnier (2012), *« Tout individu recherche de la reconnaissance, de l'insertion dans des réseaux, car aucun être humain ne peut envisager sa vie en dehors de toute relation, de toute interaction* (cité dans Armbruster Elatifi, 2022, p.203) ». Nous dirons même que ce phénomène peut clairement être exacerbé avec l'avancée en âge. C'est pourquoi une certaine reconnaissance peut contribuer à être satisfaite par d'autres commerçant·es.



Quelques enseignes médicales donnant sur la Place Pont-Rouge en face des habitations

Photo : Damien Corajod, 2023

Commerces alimentaires, restaurants et cafés :

Le périmètre de notre recherche compte quatre restaurants, trois cafés tea-rooms, deux supérettes/dépanneurs et une Migros. La plupart de ces enseignes ont été citées dans nos entretiens par les seniors et nous avons pu également rencontrer deux gérant·es parmi ces dernières. En effet, *« le processus de familiarisation des habitant·es d'une ville s'observe prioritairement à un niveau local tel que le quartier »* (Armbruster Elatifi, 2022, p.198) et les commerçant·es font pleinement partie de ce panorama. Globalement, que ce soient les seniors de l'Adret ou ceux·celles habitant ailleurs dans le quartier, tou·tes conviennent de dire que la proximité représente un atout. Cependant, pour se rendre à la Migros, l'un d'entre eux utilise certains stratagèmes comme s'asseoir sur des bancs disposés le long du parcours. Nous avons remarqué que les personnes âgées sont très attentives à l'aménagement urbain dont les bancs

publics, dans le cadre de leurs déplacements. Au sens de Armbruster Elatifi (2022), « *l'emplacement des bancs est un facteur d'inclusion ou d'exclusion* » car il propose l'opportunité « *d'haltes vivifiantes* » (p.184).

Durant nos nombreuses immersions à Pont-Rouge, nous nous attendions à voir beaucoup plus de personnes âgées dans les cafés tea-rooms, lieux généralement appréciés des aîné·es. A notre étonnement, il a été rare d'en apercevoir, les cafés tea-rooms étaient plutôt vides durant les après-midis et fermant aux alentours de 17h lorsque les pendulaires commencent à quitter le quartier. Toutes ces observations ont davantage fait ressortir cette notion de « *quartier à deux vitesses* » représenté par une scission entre le côté des habitations et des pendulaires (voir schéma p.51). Une commerçante d'un café restaurant qui a ouvert en plein Covid

Lundi	6h30 - 17h00
Mardi	6h30 - 17h00
Mercredi	6h30 - 17h00
Jeudi	6h30 - 17h00
Vendredi	6h30 - 17h00
Samedi	Fermé
Dimanche	Fermé

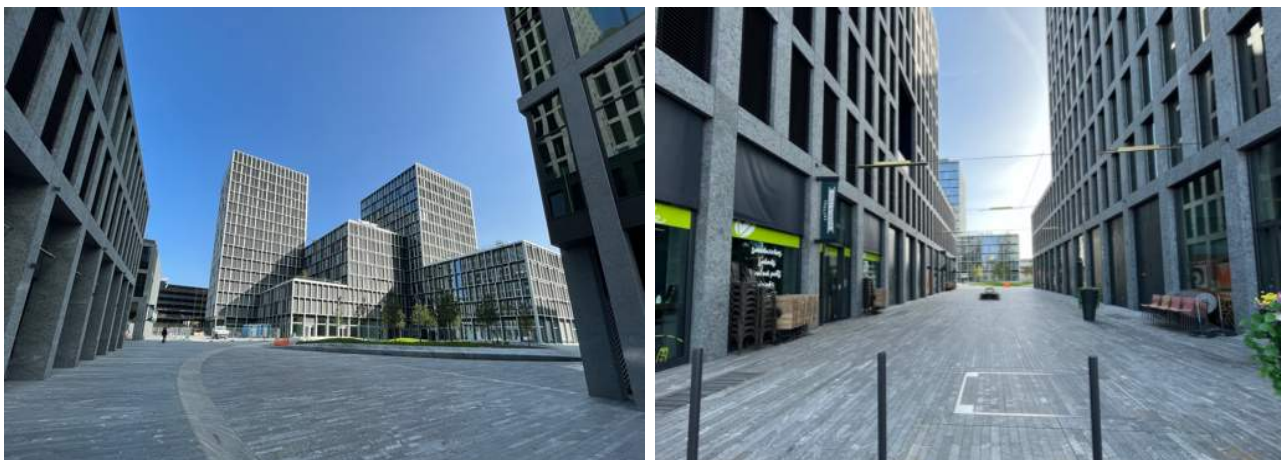
Les horaires pratiqués par la plupart des cafés, tea-rooms et restaurants

Photo : Damien Corajod, 2023

vient confirmer la teneur de nos observations à travers sa vision du quartier : « *il a été très compliqué et ça reste encore très compliqué sur ce quartier qui est exclusivement un quartier d'affaires pour le moment. Donc, il y a du monde la journée de 8h à 18h et après le quartier se vide* » (entretien 6). Les horaires proposés par les établissements de type café tea-room et restaurant semblent être un exemple du chemin qu'il reste à parcourir pour que ce quartier et ses commerçant·es deviennent plus attractifs, notamment pour les aîné·es au sens de la recherche dans les quartiers genevois menée par Felder : « *Cette recherche de familiarité avec le quartier caractérise les personnes âgées. Elles peuplent les rues, les bancs publics, les commerces, les cafés et restaurants. Leur présence dans le quartier est récurrente* » (cité dans Armbruster Elatifi, 2022, p.215). Certains témoignages récoltés auprès des deux commerçant·es de ce type interviewé·es font état de la fréquentation régulière des seniors dans leurs établissements. S'agissant des deux commerces de ce type les plus près de l'Adret, le facteur de la proximité joue sûrement un rôle favorable.

Le week-end, tous les cafés et restaurants sont fermés à l'exception de la Migros qui ferme le samedi à 13h et la pharmacie à 14h. Seul le dépanneur à l'Adret et le kiosque vers l'arrêt de train Pont-Rouge sont ouverts pendant le week-end. Pour trouver des commerces ouverts, il faut monter sur Lancy village ou aller sur Carouge, Acacias, voire Plainpalais. Cette situation n'est pas forcément évidente pour les PMR, même si le quartier reste bien desservi par les transports

publics, cela demande une certaine organisation pour faire ses achats. L'avantage que le quartier soit bien desservi par les transports publics ; permet donc l'accès à des commerces



Le week-end les terrasses du quartier d'affaires sont rangées et les rues sont désertiques

Photos : Damien Corajod, 2023

voisins durant les week-ends pour autant que la personne puisse être en capacité et en volonté de les utiliser. Il y a lieu de s'interroger à quoi peuvent être renvoyés les PMR et leur inclusion, notamment au sens de « *l'espace social et relationnel* » que nous développerons plus tard. Bien que certain·es commerçant·es de type café tea-room et restaurant, nous aient parlé de leurs difficultés à être rentables pour expliquer qu'ils·elles fonctionnent au rythme des pendulaires, nous avons constaté une sensibilité à travers certains efforts pour faire venir les personnes âgées dans leurs établissements. Tous les jeudis de 18h30 à 20h, des concerts de Jazz avec des artistes locaux sont proposés par un café restaurant qui n'a pas signé la charte du « *vivre ensemble* » de l'Adret, pour tenter d'attirer un peu de monde. La gérante nous raconte qu'elle voit souvent des personnes âgées de l'Adret venir quand la santé le leur permet. « *Ils viennent passer un petit moment ici, boire un petit café et écouter de la musique. Donc c'est bien, on fait ça pas trop tard, parce que c'est vrai que c'est quand même des personnes qui ne veillent pas très tard* » (entretien 6). Cette possibilité permet également de véhiculer une certaine mixité sociale en réunissant habitant·es de plusieurs âges et peut-être certain·es pendulaires qui auraient pris le temps de s'arrêter.

Ce même établissement offre une réduction de 10% pour les seniors qui viennent manger le midi : « *on fait un geste commercial sur la note parce qu'on sait qu'il y en a certain·es qui n'ont pas forcément des gros revenus. On fait en sorte qu'ils se sentent bien et de temps en temps, ils ont droit à des petits cadeaux* » (entretien 6). Cette personne ne s'arrête pas là, sa prochaine initiative pour les stimuler pendant les heures creuses de son établissement est la suivante : « *J'envisage donc des petits goûters avec une tarte ou un cake et un café où on pourrait leur*

faire un prix modique ». Consciente de certaines difficultés rencontrées par les aîné·es, l'idée est de « *toucher un maximum de seniors et puis pour les sortir un peu afin de leur permettre de découvrir aussi l'établissement. Je sais qu'il y en a beaucoup qui habitent par là et ne connaissent pas ou qui n'osent pas forcément entrer car c'est grand et moderne* » (entretien 6). Un restaurateur ayant signé la charte du « *vivre ensemble* » nous a également raconté faire beaucoup d'efforts pour rendre ses offres abordables aux aîné·es en pratiquant des réductions, mais en étant aussi à l'écoute des plats que les aîné·es aiment manger pour les proposer au plat du jour.

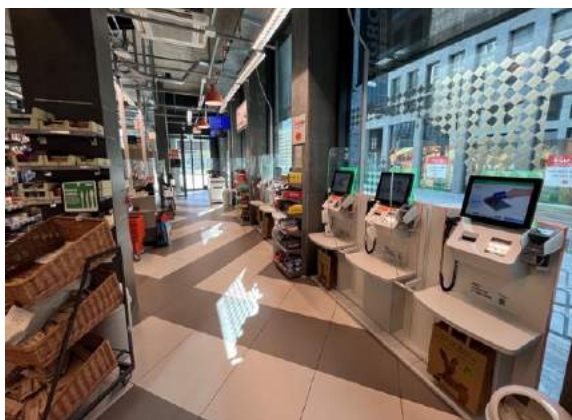
Les commissions, qui représentent une « *activité quotidienne inévitable pour les habitant·es des centres urbains* », est un acte qui semble « *jouer un rôle particulier dans la vie des personnes du grand âge* » (Armbruster Elatifi, 2022, p.209). Bien que nous n'ayons pas rencontré d'acteur·trice de ce type de commerce, nous avons récolté des retours sur cette Migros Express au concept « *take away* » très orienté sur la population pendulaire. Le manque de choix de produits frais qui pourraient encourager les personnes âgées à cuisiner ainsi que des prix assez chers pour des gens aux revenus modestes sont apparus dans la plupart de nos entretiens,



Rayons take away des plats froids



Rayons take away des plats chauds



Les caisses automatiques prédominent



Le seul rayon qui propose des produits frais

indépendamment de la nature des acteur·trices. Une plus grande amplitude d'horaires les week-ends serait aussi nécessaire pour nos enquêté·es. Le dépanneur de l'Adret ouvert 7/7 propose des produits de première nécessité et d'autres denrées qui semblent parfois un peu exotiques pour les personnes âgées, mais que certaines nous ont dit avoir essayé comme la pâte tandoori.

La personne âgée du quartier Malley n'a quant à elle pas changé ses habitudes et va toujours effectuer ses commissions à la Migros de Lancy village car il y existe une gamme de produits plus vaste et n'a pas trouvé de plus-value à changer ses façons de faire. Elle y possède également son réseau social primaire et secondaire.

Finalement, un commerçant a apprécié l'initiative des politiques de Lancy pour créer du liant dans ce nouveau quartier. Il note un effort de la commune pour créer de la cohésion sociale entre les acteur·trices avec l'organisation de groupes de travail pour parler de différentes problématiques du quartier où les habitant·es, intervenant·es politiques et commerçant·es étaient invité·es en présence du maire (entretien 5). Nous n'avons pas su si ces rendez-vous sont réguliers pour créer de la continuité dans les discussions et les actions.

L'espace social et relationnel :

Afin d'avancer dans notre analyse et mobiliser tout ce descriptif ainsi que le rapport entre les humains et leur quartier, il nous semble pertinent d'introduire le concept de « *l'espace social et relationnel* ». Celui-ci va permettre de mettre en relief les enjeux et les effets du quartier sur les individus, leurs articulations et les moyens de se présenter à eux.

Tout d'abord, le constat initial de Emmenegger est que la notion d'espace est séparée des rapports sur l'évolution sociale. C'est-à-dire que l'espace est vu comme « *un contenant ou un conteneur* » dépourvu d'association entre l'action humaine et la structure. C'est pourquoi elle développe l'idée de voir l'espace d'un point de vue vivant où les interactions et l'action humaine construisent l'espace. La structure et l'action sont donc dépendantes et influencent cette construction à travers ce concept de « *l'espace social et relationnel* » (2017). Il y a lieu de spécifier que l'espace est une construction très subjective car il dépend de nos expériences et de notre perception de cette notion. Il est important de retenir que les représentations dépendent de l'angle de vision et du rapport des éléments entre eux en fonction de leur mise en relation. Selon Lefebvre (cité dans Emmenegger, 2017, p.8), l'espace est une construction sociale et le résultat des rapports sociaux qui se déploient à travers l'espace physique, mental et social. En

d'autres termes, l'individu évolue dans un espace physique où il produit des pratiques sociales à travers ses représentations issues de son vécu. Les significations symboliques et les associations d'un lieu auront donc autant de définitions qu'il y a d'individus.

Pour Martina Löw (citée dans Emmenegger, 2017, p.10), les espaces sont des processus où l'action des individus fait partie de la construction de l'espace. En effet, ce sont des acteurs·trices qui investissent l'espace et le font vivre et ce sont leurs actions qui donnent un sens et une signification à l'espace qui les entoure. La sociologue allemande retient trois axes dans sa réflexion, à savoir ce qui est agencé (événement, endroit, ...), quel acteur·trice l'agence en tenant compte de son pouvoir et sa légitimité, et finalement la façon dont l'espace évolue pour structurer la société. Pour étayer sa réflexion, elle propose le concept du « *spacing* » et l'explique par la façon dont les biens matériels et sociaux sont agencés et le marquage symbolique qu'ils véhiculent. Par exemple, dans notre cas, nous pourrions nous demander à quoi renvoie à une personne âgée à mobilité réduite et nouvelle dans le quartier le fait d'avoir une Migros qui propose une offre presque uniquement orientée pour les pendulaires ? Il y a un message symbolique et non sans effet sur l'individu qui va être envoyé dans l'esprit des individus et notamment influencer le sentiment d'inclusion ou d'exclusion. « *La synthèse* » est un second processus explicité par Martina Löw et qui cohabite avec le précédent. Il s'agit de voir l'agencement des biens et des individus ne faire qu'un au travers des processus de perception, de représentation et de mémorisation. Ainsi les acteur·trices sélectionnent les éléments de l'espace en fonction de leurs filtres issus de leurs processus de socialisation. A travers ces deux processus on voit donc qu'il y a plusieurs éléments qui coexistent et c'est cet assemblage des biens et des individus qui forme l'espace. Le processus d'appropriation du quartier qui a été développé ultérieurement est aussi fortement influencé par les concepts décrits ci-dessus. Se préoccuper de la manière dont les acteur·trices s'identifient et interprètent l'espace se révèle donc bien plus pertinente que de se fier à des statistiques dans les décisions politiques pour statuer sur la situation d'une population ou d'un quartier. Les individus sont à considérer comme des forces agissantes qui dynamisent l'espace et ils devraient être écoutés en premier lieu. D'où l'importance du rôle du·de la travailleur·euse social·e dans ce quartier comme nous avons pu le développer dans la première partie d'analyse.

6.3.2. Les commerces, un prétexte pour sortir du domicile :

Avant les commerces, l'espace urbain :

Les sorties des personnes âgées sont notamment conditionnées par la météo et l'état de forme mais la proximité est clairement revenue comme un autre facteur influant sur leur choix. Faire les commissions, se rendre à la pharmacie ou à des rendez-vous médicaux, aller boire un café ou manger au restaurant ont été les activités qui ont été le plus citées quant à la fréquentation des commerces. Ces actes ont tous le point commun de satisfaire des besoins de base, visibles dans les besoins physiologiques et de sécurité (voir pyramide de Maslow ci-dessous). Les seniors ayant hautement valorisé la capacité de réaliser avec le plus d'autonomie possible, nous avons pu observer une corrélation directe et évidente avec l'impact sur la qualité de vie décrite dans les entretiens également mis en relation avec la proximité des lieux.



Source : Creasource, s.d.

Cependant, nous nous sommes rendu compte que sortir pour satisfaire ses besoins de base véhiculait également la nécessité de remplir des besoins psychologiques considérés dans la pyramide de Maslow. Ces derniers pouvant être satisfaits de plusieurs manières en sortant de chez soi avec un objectif précis (que nous avons appelé prétexte) qui va demander de se dévoiler au monde et de rentrer en contact avec autrui à travers différents moyens et natures de lien. Ces espaces de proximité dédiés à la sortie, notamment pour se rendre dans les commerces sont décrits de la façon suivante par Melik et Pijpers (cité dans Armbruster Elatifi, 2022) :

Les personnes âgées ont davantage tendance à transformer les espaces urbains en espaces personnalisés. Un quartier qui correspond aux personnes âgées devrait permettre un rythme de vie qu'il leur est possible de suivre. L'échelle du quartier est très importante, renvoyant à un espace aisé à appréhender avec l'avancée en âge (Marchal, 2017, p.76) où les différents commerces et services sont accessibles. L'espace urbain joue un rôle important dans l'avancée en âge, tout autant que le domicile. Marchal (2017, p.84) affirme que les aîné·es sont presque davantage attaché·es au quartier où elles·ils vivent qu'à leur pavillon à partir du moment où le quartier conjugue accessibilité, convivialité et sécurité (p.199).

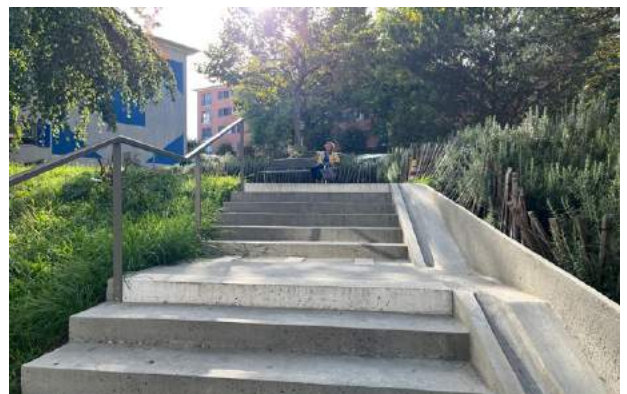
Plusieurs facteurs énumérés par les enquêté·es viennent confirmer ces propos, mais c'est aussi également tout le processus avant de pénétrer dans un commerce qui a retenu notre attention. En effet, l'espace urbain devient le terrain d'exploration de l'individu, lequel doit faire avec ses aptitudes du moment. C'est pourquoi :

Il s'approprie progressivement par une répétition de « l'engagement du corps » de l'usager·ère dans l'espace urbain (Certeau et al., 1994, p.21), par certaines pratiques urbaines qui consistent à avoir envie de sortir de chez soi, de son espace privé, pour entrer dans l'espace urbain et public, espace qui peut être ressenti comme hostile, sur-stimulant, inconnu, menaçant et sans frontière (cité dans Armbruster Elatifi, 2022, p.160).

La connaissance des lieux et de ses itinéraires, savoir quel individu on va retrouver en se rendant à tel endroit ou encore savoir quelle prestation va nous être servie sont des éléments sécurisants relevés par nos enquêté·es.

Une (ré)acclimatation progressive :

Pour tous les seniors qui résident dans ce nouveau quartier, l'enjeu détecté qui est donc de se sentir à son aise dans cette proximité et notamment à travers les commerces, demande un certain temps d'acclimatation pouvant varier d'un individu à l'autre. Comme le souligne Donzelot (cité dans Armbruster Elatifi, 2022), il s'agit d'une démarche à travers plusieurs étapes pour aller vers cette sécurité qui permet une projection positive :



Certain obstacle limite les seniors dans leur autonomie, ce qui les pousse à trouver d'autre ressource pour réaliser des actes du quotidien.

Photo : Damien Corajod, 2023

Le travail de la·du citoyen·e est alors de transformer cet espace en un espace attirant, connu, familier. Les moyens mis en œuvre pour accéder à cette appropriation des lieux progressive passe notamment par « la connaissance des lieux, des trajets quotidiens, des rapports de voisinage, des rapports avec les commerçant·es qui font que le quartier devient non seulement l'objet d'une connaissance, mais le lieu d'une reconnaissance (Certeau et al., cité dans Armbruster Elatifi, 2022, p.160).

Chaque senior arrive avec son histoire :

La capacité individuelle de la personne est une autre donnée qui nous a paru pertinente à prendre en compte car elle va forcément influencer le sentiment d'inclusion dans le quartier. Au-delà de l'état de santé, c'est le rapport à l'espace urbain, les ressources de l'individu et sa capacité à faire avec les imprévus qui nous intéresse. Pour Bigo et Depeau (2014), il y a un lien entre les pratiques relationnelles et le rapport à la ville qu'ils mobilisent en trois dimensions à travers le concept de citoyenneté. Tout d'abord, ils se sont penchés sur « *la compétence de vivre l'imprévu des rencontres* » dans le milieu urbain. Puis, leur intérêt s'est porté sur « *le rapport aux pairs, c'est-à-dire les liens sociaux qu'entretient l'individu avec un groupe social donné tel que la famille, les amis, le voisinage.* » Ils ajoutent que ces liens permettent « *un ancrage spatial* » et il nous semble également cohérent de dire que le degré d'intimité de certains liens tissés avec les commerçant·es peut apparaître dans cette catégorie. Nous nous référons par exemple au pharmacien que nous avons rencontré, qui connaît l'histoire de santé des personnes âgées. Aujourd'hui, certaines n'ont pas hésité à se confier à lui car c'est une personne connue, rencontrée régulièrement et qui joue un rôle important. Finalement, « *la dernière dimension se rapporte au passé, à l'inscription de l'individu et de son parcours personnel dans l'histoire du quartier. Les pratiques développées dans le passé forment la base des pratiques d'aujourd'hui* » (p.199).

Encore une fois, le lien demeure un élément important dans cette (ré)acclimatation progressive des lieux, mais pas seulement. Pour certain·es qui ont habité dans des quartiers genevois très vivants et populaires tout au long de leur existence, la transition vers une certaine modernité des établissements a été délicate à gérer. Le manque de petits commerces de proximité qui donnent une âme au quartier a été un point cité dans les dix entretiens. Notamment des magasins de livres, d'habits, un coiffeur pour dames ou des bistrotis. Cette modernité des établissements a été relevée par un senior à mobilité réduite qui nous a confié « *qu'il n'y a pas un bistrot à mon goût où on fait une cuisine suisse avec des röstis, saucisses de veau, fondue, raclette ou*

choucroute. Ils ne savent pas ce que c'est, des fois ils font un gratin au resto italien mais c'est un gratin à l'italienne là-bas » (entretien 10). Il y aurait davantage ce type d'établissements à Lancy Village mais cette personne n'arrive pas à se projeter pour se rendre là-bas seule avec les TPG. Il s'agit d'un exemple parmi d'autres pour illustrer que la troisième dimension du concept de citoyenneté a été touchée et que des ressources sont mobilisées dans ce processus pour trouver des nouveaux repères et se réacclimater au quartier tout en faisant avec les commerçant·es pour le moment présent. Lord et Negron-Poblete (cité dans Armbruster Elatifi, 2022) insistent sur la notion de l'accessibilité et donc l'importance de développer des commerces au sein du quartier pour inclure les aîné·es car « *ces liens économiques et de familiarité diminuent l'isolement des personnes âgées. De ce fait, le non-accès aux commerces, parce que trop éloignés, deviendrait un facteur d'exclusion pour ce public* » (p.214).

Finalement, nous avons aussi relevé le risque d'un décalage entre la population senior habitante et les commerces de proximité pouvant péjorer le bien-être dans le quartier au sens de l'appropriation des lieux et de « *l'espace social et relationnel* ». Des commerces de proximité répondant à la demande des aînés·es est un facteur stimulant l'envie de sortir, ce qui modère l'isolement et offre des opportunités d'interactions et de rencontres. Ces dernières peuvent à leur tour influencer l'aisance de l'individu à se familiariser avec son environnement mais aussi ressentir sécurité, protection et reconnaissance ce que nous verrons dans la prochaine partie.

6.3.3. Quels types de liens développent les personnes âgées avec les acteur·trices informel·les commerçant·es :

Au-delà de la dimension matérielle de l'espace construit du quartier évoqué un peu plus haut, rappelons que les espaces deviennent sociaux du moment qu'ils résultent de l'action humaine. C'est également un phénomène émergent de notre enquête soulevée à travers l'importance du lien social. Pour Paugam (2022), le lien social est « *aujourd'hui inséparable de la conscience que les sociétés ont d'elles-mêmes* ». Cette notion renvoie donc directement des informations que l'individu traduit et qui peuvent influencer le sentiment d'inclusion. Dans le contexte de ce nouveau quartier à deux vitesses comptant une population vulnérable, il y a donc lieu de s'interroger sur le fait que « *son usage courant peut être considéré comme l'expression d'une interrogation sur ce qui peut faire encore société dans un monde où la progression de l'individualisme apparaît comme inéluctable* » (p.3). Cette tendance nous a poussés à analyser avec plus de finesse quels liens spécifiques peuvent se jouer entre deux catégories d'enquêtés,

les seniors et les commerçant·es. A savoir que ces dernier·ières sont deux personnes qui gèrent des restaurants café et une personne étant employée dans une pharmacie.

Le lien tenu :

Pour un·e travailleur·euse social·e, l'élément premier est l'humain et le carburant, la relation à travers le lien. Nous nous sommes rendu compte que les commerçant·es du quartier jouent à leur manière un rôle social indéniable auprès de notre population cible et nous avons rencontré des personnes sensibles à cet aspect. Cette volonté est notamment visible dans le rôle de commerçant·e, qui semble aller au-delà de la simple relation de service : « *J'essaie d'interagir le plus possible. C'est une population qui m'intéresse. On essaie de la faire venir malgré les problématiques du grand âge. On les stimule en leur disant "qu'il y a untel ou untel qui est passé aujourd'hui et qui va repasser." On essaie aussi de les encourager à notre petit niveau* » (entretien 6).

Paugam (2008) met en avant deux résultantes essentielles retrouvées dans tous types de liens qui nous intéressent, indépendamment de leur nature. En effet :

Ils apportent tous aux individus à la fois la protection et la reconnaissance nécessaires à leur existence sociale. La protection renvoie à l'ensemble des supports que l'individu peut mobiliser face aux aléas de la vie (ressources familiales, communautaires, professionnelles, sociales...), la reconnaissance renvoie à l'interaction sociale qui stimule l'individu en lui fournissant la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres. Les liens qui assurent à l'individu protection et reconnaissance revêtent par conséquent une dimension affective qui renforce les interdépendances humaines (p.8).

Dans sa thèse dédiée aux usages de la ville par les personnes âgées, Armbruster Elatifi (2022) mobilise l'intérêt des liens tenus qui a attiré toute notre attention pour mettre en lumière d'autres enjeux pour les seniors et leurs contacts avec les commerçant·es. Elle se base sur les recherches de Burton-Jeangros, Deml et Riom qui expliquent ces liens de la façon suivante :

Il s'agit de liens sans signification substantielle, conçus avec des personnes que l'on connaît sans véritablement les connaître et souvent au hasard des rencontres. L'auteure doctorante a observé que l'usage de ces liens est important dans un contexte urbain (plutôt) menaçant, instable et insécurisant. La recherche met en lumière que ces liens tenus sont indispensables dans l'avancée en âge (p.236).

Ce type de lien nous semble également une porte d'entrée pertinente qui, avec le temps, peut déboucher sur des liens renforcés et plus personnels qui viendront alimenter davantage les sentiments de protection et de reconnaissance. Cette hypothèse est venue se consolider à travers les potentiels bénéfiques entrevus pour l'individu car « *les liens ténus permettent de saisir des opportunités, participent à l'intégration dans une communauté, s'ouvrent à des attachements abondants et pluriels* » (p.204).

Nous avons rencontré ce cas de figure avec le pharmacien qui occupe une place particulière chez les aîné·es de par son rôle professionnel et véhicule une opportunité de devenir une personne ressource et un acteur social privilégié pour les aîné·es.

Aujourd'hui, dans le domaine de la pharmacie d'officine, les pharmacien·nes ont une plus grande marge de manœuvre pour prendre en charge des petites pathologies pour éviter d'engorger les urgences ou de se rendre chez le médecin pour un rhume. Lorsque le lien est installé, il a été observé plus de spontanéité à venir demander un avis qui a souvent pour mérite de rassurer la personne qui sera aussi redirigée chez le professionnel de santé adéquat si nécessaire.

Avec le temps, le professionnel nous a dit acquérir une connaissance au niveau médical, mais aussi personnel des seniors : « *Suivant les affinités, on a juste des discussions de comptoir qui sont des discussions du passé par rapport à des anecdotes ou à des discussions journalières ou alors plus personnelles.* ». Ce genre de discussions ont le mérite d'agir en sous-marin pour créer un climat de confiance. Pour Guesde (cité dans Armbruster Elatifi, 2022), « *en se répétant, les liens ténus deviennent familiers et s'inscrivent progressivement dans un univers de plus en plus connu* » (p.204). Cela permet également à ce pharmacien d'engager plus facilement la conversation lorsqu'il croise sa patientèle dans le quartier, ce qui peut être aussi un marqueur d'inclusion car il y a une reconnaissance dépassant le cadre professionnel. Toujours selon Guesde, « *Les liens ténus dans l'espace urbain permettent une familiarisation, une domestication, une appropriation de l'environnement de proximité* » (p.204).

Nourrir les besoins d'appartenance et d'estime :

Malgré l'avancée en âge, les seniors nous ont tous partagé sortir au moins une fois par jour de leur appartement. Les raisons invoquées étaient de faire des commissions ou autres achats, se rendre à une activité, se balader ou rencontrer de la famille ou des amis. Ces actions ne véhiculent pas les mêmes buts, mais ont toutes la similitude de créer des opportunités

d'ouverture au monde et de rencontres. A partir de leurs travaux, Melik et Pipers (cité dans Armbruster Elatifi, 2022), « *démontrent que les personnes âgées apprécient particulièrement de rencontrer d'autres personnes en dehors des lieux spécifiques destinés aux aîné·es. Elles·ils recherchaient la diversité dans leurs rencontres* » (p.199). Ces dernières décennies, l'importance de la dimension intergénérationnelle n'a fait que grandir et les aîné·es de l'Adret peuvent en bénéficier. Cependant, les étudiant·es restent des personnes actives en étude et avec diverses activités qui supposent une présence limitée et pas toujours spontanée. Sortir dans le quartier ou plus loin, c'est également se donner les moyens de rester connecté avec l'extérieur et d'autres populations tout en jouissant d'une certaine autonomie et autodétermination. Nos deux auteurs insistent sur le fait que les lieux que les aîné·es apprécient fréquenter et expérimenter sont choisis en rapport avec l'identité de la personne, l'histoire de vie, l'état de santé physique et mentale et la personnalité. Nous ajouterons que les moyens financiers sont aussi un facteur influant.

Nous nous sommes demandé d'où pouvait provenir cette envie d'explorer l'extérieur avec régularité et ce que les commerçant·es pouvaient apporter. C'est à nouveau en nous référant à la pyramide de Maslow que nous nous sommes aperçus que les besoins psychologiques d'appartenance et d'estime étaient clairement stimulés dans ce processus.

Dans cette réflexion, Granier (2012) vient nous apporter sa vision à travers laquelle « *tout individu recherche de la reconnaissance, de l'insertion dans des réseaux, car aucun être humain ne peut envisager sa vie en dehors de toute relation, de toute interaction* ». Les deux parties à venir sont consacrées à trois exemples concrets qui peuvent véhiculer ce que Felder (cité dans Armbruster Elatifi, 2022) appelle une « *relation sociale de familiarité* », possible par la fréquentation régulière et répétée des mêmes lieux et des mêmes personnes. Elle est porteuse du « *sentiment d'appartenance au lieu* » (p.214).

Être reconnu dans son rythme et son intégrité :

Lorsque les interactions deviennent de plus en plus régulières et certaines habitudes prises, nous avons pu observer un phénomène significatif qui met en lumière comment un·e commerçant·e peut contribuer au sentiment d'appartenance des aîné·es. Une commerçante nous a raconté une expérience allant dans ce sens et démontrant de la sensibilité vis-à-vis d'un aîné habitué des lieux. Cette personne a passé le pas de la porte et la commerçante est allée directement la voir, ce qui n'est pas passé inaperçu. En effet, une pendulaire installée depuis

quelques minutes a questionné la gérante de l'établissement afin de savoir si la personne âgée était VIP car elle était arrivée avant lui. Sa réponse fut sans équivoque : « *non, ce monsieur n'est pas un VIP mais c'est une personne âgée qui demande un peu plus d'attention. Il va falloir lui expliquer le menu, comment ça fonctionne alors que vous vous allez percuter tout de suite* » (entretien 6).

Cet exemple met en lumière que les choix et les comportements des commerçant·s envers notre population cible vont avoir des répercussions immédiates sur le sentiment d'inclusion/d'exclusion. Nous nous questionnons également sur les possibilités d'observer cette considération dans des lieux de plus grande envergure où la personne n'a pas développé un lien préalable avec les commerçant·es. Melik et Pijpers (cité dans Armbruster Elatifi, 2022) ont pu observer que certaines personnes se tournent vers des commerces à taille humaine pour maintenir des relations privilégiées avec les commerçant·es. Nous avons remarqué que ce service « sur mesure » plaît énormément aux aîné·es et nous pensons qu'il y a davantage de chances de voir se produire ce genre de situation dans des petits commerces de proximité.

Être reconnu dans sa singularité :

Nous pensons également que les commerçant·es ont tout intérêt à prendre soin des aîné·es car il s'agit d'une clientèle fidèle d'un point de vue commercial une fois qu'elle a trouvé ses marques dans un lieu et qu'elle se sent bien. Ce sont parfois de petits détails qui font la différence, comme le relève le gérant de ce restaurant café : « *Une fois qu'ils ont trouvé une écoute et qu'il y a eu un échange et quelque part, un rapport de confiance aussi. On sait que là, on va faire ce qu'il faut pour l'accueillir. Quand il vient, on sait qu'il boit telle chose et sa table est prête, ce sont des petites attentions les anciens aiment aussi* » (entretien 5). Les petits commerces qui offrent à ce genre d'attention aux aîné·es permettent une pleine considération de la personne. C'est certainement encore une raison pour assurer la pérennité des petits commerces de quartier et une relation « win-win » avec les seniors.

Un autre cas de figure nous a été partagé par un locataire à mobilité réduite de l'Adret ayant l'habitude de faire ses commissions à la Migros de Pont-Rouge. Lors d'un jour de pluie, il a envoyé un étudiant effectuer son réapprovisionnement en lui donnant une liste d'aliments à ramener. Le jeune homme ayant des doutes sur l'exactitude des denrées choisies se permit d'expliquer le cas de figure à un employé de la Migros qui reconnut tout de suite de quel aîné son interlocuteur parlait. Il put le renseigner sur les produits que notre enquêté avait l'habitude

de prendre de par le fait qu'il le voyait régulièrement et échange avec lui. Cet exemple qui peut paraître banal est une preuve pertinente d'inclusion dans un quartier car il conjugue la connaissance d'autrui et de ses habitudes. Elle est notamment possible par le biais de l'interaction de face à face que Goffman (cité dans Armbruster Elatifi, 2022) voit comme « *l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres* » (p.199). Pour une personne n'ayant plus la sphère professionnelle et/ou familiale pour être reconnue, être valorisée à travers ce type d'interaction peut représenter beaucoup.

6.3.4. Conclusion :

Dans cette partie, nous avons vu que notre analyse a pris racine à travers le concept « *d'espace relationnel et social* » mais fait aussi un état des lieux du type de commerces de ce jeune quartier. Cela nous a permis d'apporter des éléments concrets pour comprendre comment pouvait s'articuler le processus de familiarisation entre des nouveaux commerçant-es et des nouveaux habitant-es. L'atout de la proximité est ressorti comme bénéfique sur le type de relation que pouvaient entretenir nos deux types d'acteurs-trices informel-les, mais à travers le décalage des fréquentations et de certaines offres proposées, quelques limites et points de vigilance ont émergé. L'activité et la vie de ce quartier semble encore très dépendante du rythme des pendulaires.

Dupanloup et Fragnière (2018) abordent une vision capacitaire des seniors et les encouragent à ne pas se placer « *dans la position de celui qui attend un cadeau* » (p.55) car dans les rapports sociaux, des échanges s'organisent et des possibilités d'œuvrer pour son inclusion existent. Mais on ne saurait s'en remettre systématiquement à l'initiative des autres. L'Adret ou d'autres organisations permettent de se regrouper à l'échelle collective, mais il y a aussi toutes les petites actions qui se mettent en place à l'échelle privée et individuelle. Elles offrent aussi l'avantage d'éviter la dépendance à des facteurs extérieurs pouvant déboucher sur des attentes non satisfaites. Cette vision capacitaire entre en résonance avec le concept du pouvoir d'agir développé dans la partie dédiée au rôle des travailleur-euses sociaux-les. En effet, comment la personne âgée peut-elle œuvrer pour sa propre inclusion au niveau local moyennant l'usage de ses propres ressources et comment satisfaire ses propres envies ? Dans cette optique, Dupanloup et Fragnière restent convaincus « *qu'ils doivent avoir accès le plus longtemps possible à l'exercice d'une activité, en fonction de leurs aspirations, de leurs capacités, de leurs ressources physiques et économiques, et aussi de leurs rêves.* » (p.56).

En fonction du parcours de vie, des compétences et des capacités résiduelles, il reste aux seniors de belles occasions d'apporter à la société, mais aussi à leur propre population. Qui d'autre que la personne âgée pourrait mieux comprendre ce que veut dire vivre cette tranche d'âge de la vie ? Avec toutes les nuances à apporter sur les diverses singularités, nous avons pu constater qu'à l'échelle de notre périmètre d'intervention il y a des initiatives existantes. Nos entretiens ont mis en lumière des personnes âgées s'organisant elles-mêmes pour leur propre bien-être et qui rayonnent sur d'autres seniors.

Consciente du déclin moral de certaines amies dans le quartier, notre enquêtée de Malley organise chez elle tous les mercredis un « *café papote* » avec comme seule règle de ne pas dire du mal des absentes. Par son action, elle offre à ses pairs son savoir-être, sa sensibilité aux problématiques du vieillissement (éviter l'isolement) et son envie d'œuvrer à son échelle. Dans un autre registre, deux autres seniors sont actifs au sein de l'association de quartier (AVV) et abordent des sujets qui les touchent et lancent des actions avec les autres membres. Par ailleurs, ils font profiter indirectement aux aîné-es de leur réseau étoffé.

Du côté de l'Adret, nous avons rencontré une personne âgée qui s'occupe de faire toutes les affiches des événements organisés dans le quartier par l'Adret. Pourtant déjà très active dans la garde de ses petits-enfants, elle apprécie œuvrer pour sa communauté et se rendre utile dans l'organisation d'événements au niveau local. Pour la personne qui était la plus diminuée par sa capacité motrice, l'organisation et l'attente de ses deux parties de cartes hebdomadaires



Le restaurant l'Adretissimo offre la possibilité aux seniors de se retrouver pour partager un repas.

Photo : Damien Corajod, 2023

suivi d'un apéro convivial où chacun son tour amène une bouteille de vin semblait être un moment phare de sa semaine. Ces retrouvailles ritualisées autour d'un point d'intérêt commun donnent un rythme à la personne et lui permettent de se projeter dans le temps.

Finalement, lorsque les seniors se connaissent suffisamment pour détecter certaines anomalies dans les habitudes et les comportements des pairs, avertir une personne ressource comme un professionnel de l'Adret s'apparente également à un type de « *soin attentionnel* » porteur d'empathie pour son prochain, qui vient alimenter le sentiment d'inclusion.

Un autre prisme pertinent pour aborder le lien correspond à ce que Paugam (2016) appelle le lien de « *participation électorale* ». Il semble bien désigner ce qui qualifie le mieux les exemples ci-dessus et il est défini de la façon suivante :

Le lien de participation électorale relève de la socialisation extrafamiliale au cours de laquelle l'individu entre en contact avec d'autres individus qu'il apprend à connaître dans le cadre de groupes divers et d'institutions. Les lieux de cette socialisation sont nombreux : le voisinage, les bandes, les groupes d'amis, les communautés locales, les institutions religieuses, sportives, culturelles, etc. Au cours de ses apprentissages sociaux, l'individu est à la fois contraint par la nécessité de s'intégrer, mais en même temps autonome dans la mesure où il peut construire lui-même son réseau d'appartenances à partir duquel il pourra affirmer sa personnalité sous le regard des autres (p.10).

Ce type de lien développé entre les personnes âgées est complémentaire à celui entretenu avec les commerçant-es. Il semble également essentiel pour garantir une qualité de vie car il vient alimenter entre les lignes ce que d'autres liens ou relations ne peuvent pas faire. Ces exemples rendus visibles viennent contribuer à satisfaire plusieurs facteurs comme le besoin d'appartenance et d'estime tout en respectant une autonomie dans l'intégrité et le choix de la personne. Nous l'aurons compris, l'inclusion peut être entrevue à travers plusieurs mécanismes qui visent à lever un maximum d'obstacles donnant accès à la dignité mais aussi donner les moyens de participer en tant que membres valorisés, respectés et contribuant à leur communauté et à la société (Bouquet, 2015).

7. Conclusion :

7.1. Liens avec le travail social et pistes d'actions professionnelles :

Nous sommes arrivés dans une posture d'étudiants dans un processus d'initiation à la recherche, mais nous avons senti que pour les acteurs·trices du terrain notre intervention suscitait des attentes. La plupart nous ont demandé de les tenir au courant de la soutenance de notre recherche et d'obtenir le dossier écrit. Nous avons l'impression que les acteur·trices projetaient sur nous un rôle de porte-voix pour faire remonter aux personnes compétentes leur réalité. Ces attentes montrent qu'il y a donc un réel intérêt pour notre sujet de recherche et que malgré notre modeste contribution, nous avons été pris au sérieux.

Plusieurs autres éléments s'avèrent pertinents à retenir en lien avec le travail social. Notre recherche a montré qu'il y a lieu de dissocier deux catégories de personnes qui sont complémentaires pour penser l'inclusion. D'une part, il y a les professionnel·les du travail social rémunéré·es qui apportent leur expertise, leur réseau et des moyens aux personnes âgées pour être acteur·trices de leur inclusion. D'autre part, il y a les non professionnel·les du travail social (commerçant·es, habitant·es, etc) non rémunéré·es, qui côtoient les aîné·es dans des circonstances informelles et leur offrent des interactions et de l'attention. Nous sommes à présent convaincus que l'inclusion des personnes âgées ne peut pas avoir lieu sans la combinaison de ces deux catégories de personnes.

Comme nous l'avons vu, l'état de santé est un facteur déterminant pour le sentiment d'inclusion des personnes âgées. Nous pensons que préconiser le soutien social de proximité est essentiel, notamment à travers la prise en charge émotionnelle et matérielle pour que l'individu se sente rassuré. Les entretiens avec les personnes âgées et nos recherches littéraires nous ont montré que lorsqu'une personne jouit d'un socle de confiance suffisant et d'une autonomie satisfaisante, elle tendra davantage à s'ouvrir à l'autre et à entretenir la volonté de contribuer à la société à sa manière. Dès lors, le·la travailleur·euse social·e pourra mieux accompagner les personnes âgées dans une démarche communautaire afin de développer le pouvoir d'agir et le sentiment de capabilité. Bénéficier d'infrastructures de travail à proximité des habitations des personnes âgées peut s'avérer ici un élément important pour le·la professionnel·le.

Les personnes âgées enquêtées qui pratiquent une activité bénévole semblaient être mieux incluses dans leur environnement et jouir d'une meilleure santé. Ce constat nous amène donc

à déduire que le bénévolat semble une bonne façon de les inclure dans le tissu sociétal d'un quartier et de conserver un réseau social. Il y a des besoins sociétaux à diverses échelles (famille, communauté, association, immeuble, club et centre d'intérêts, etc.), mais les personnes à la retraite peuvent souffrir d'une perte d'identité, de repères et d'un manque de reconnaissance à cette étape de vie. Il y a donc lieu de chercher d'autres façons de trouver cette reconnaissance à travers de nouveaux rôles sociaux dans différentes sphères de vie. Décider de s'engager dans une tâche non rémunérée et pas forcément reconnue par la société permet néanmoins de répondre à des besoins psychologiques fondamentaux que l'on retrouve dans la pyramide de Maslow. A travers ce processus où la personne cherche de nouveaux repères, nous pensons que le bénévolat où l'implication dans une action communautaire peuvent représenter des pistes solides pour se sentir inclus dans un collectif. En effet, il combine aussi la satisfaction de certains besoins socio-économiques de la société et permet aux seniors d'occuper progressivement de nouveaux rôles leur donnant le sentiment d'être utiles à travers de nouvelles projections. Il nous semble que ce mécanisme "win-win", permet de combler des lacunes essentielles au bon fonctionnement d'une famille, d'une association, d'une communauté, d'un quartier...

La coordinatrice de l'Adret que nous avons rencontrée a pour tâche symbolique mais importante de pouvoir plaider pour l'accès au logement en faveur des seniors en situation délicate. Son rôle et son expertise doivent permettre à des personnes avec de petites rentes de bénéficier d'un logement décent. C'est avec un tel engagement et une connaissance de la pénurie de logement à Genève que le-la professionnel-le est un-e acteur-trice central-e pour l'inclusion des aîné-es. Aussi, cette même personne a le soin d'accompagner les aîné-es dans l'intégration de leur dernier lieu de vie avec toutes les formalités que cela engendre (administration, remise des affaires, succession, ...) tout en tenant compte d'un autre facteur d'exclusion qu'est la fracture numérique.

Nous saluons l'importance et la pertinence d'une structure novatrice comme l'Adret mais sans être pessimistes, nous questionnons le développement possible d'une telle structure dans d'autres nouveaux quartiers à Genève. En effet, il a fallu pour monter un tel projet l'investissement massif de Claude Dupanloup et Jean-Pierre Fragnière pour la cause des aîné-es et une commune à l'écoute. Nous relevons donc que le degré d'implication des professionnel-les et des politiques pour cette question va forcément avoir un effet sur l'énergie déployée et les moyens mis à disposition. Au terme de notre cursus à la HETS, nous déplorons que la population des aîné-es soit trop peu abordée durant la formation et que le seul cours

dédié à cette population ait disparu (Pec06 -> module D2 -> Option Vieillesse). De plus, nous notons que ce public suscite beaucoup moins d'intérêt que d'autres de la part des nouvelles vagues de jeunes étudiant·es que nous avons côtoyés.

Finalement, après avoir constaté le nombre de réaménagements effectués à Pont-Rouge pour répondre de manière plus ciblée aux besoins des habitant·es, dont les aîné·es, il nous paraît évident que les travailleur·euses sociaux·ales ont leur place dans un comité de pilotage (Copil) au moment de la création de nouveaux projets urbains. Cette contribution permettra de prendre des décisions stratégiques nécessaires à l'atteinte des objectifs pour garantir la cohésion sociale et l'inclusion des plus vulnérables comme les aîné·es. Cette vision et cette expertise permettraient notamment d'éviter des aménagements inadéquats engendrant des coûts supplémentaires aux contribuables.

7.2. Retours réflexifs sur le processus :

Dans ce sous-chapitre, nous allons aborder le processus réflexif de notre démarche et évoquer quelques difficultés rencontrées qui nous ont offert les apprentissages réalisés. Si nous devons résumer cette partie en une phrase, nous dirions que nous avons su transformer les difficultés en opportunités pour grandir et sortir enrichis de l'ensemble de ce processus.

Nous nous sommes rapidement mis d'accord sur la thématique et le lieu des personnes âgées à Pont-Rouge en souhaitant nous focaliser sur l'Adret. Après avoir déjà lancé notre travail, nous avons réalisé qu'un travail de Bachelor avait déjà été effectué sur le même sujet par deux étudiantes auparavant. Afin de faire fructifier toutes les données déjà récoltées, nous avons décidé d'appréhender la question de l'inclusion des aîné·es avec une vision plus méta tout en l'incluant dans une problématique actuelle. Cette prise de hauteur nous a permis de traiter notre sujet avec une vision plus large qui nous a certainement demandé plus de travail, mais aussi donné une vue d'ensemble plus réaliste du vécu des aîné·es.

Notre collaboration a pu bousculer par moments nos habitudes de vie et de travail, ce qui nous a demandé de faire un pas de côté pour comprendre les réalités de nos vies respectives, afin de nous entraider et de réajuster nos rythmes de travail pour garantir une cadence régulière de nos efforts. C'est à travers nos différences que chacun apprend sur soi. Nous avons également grandi par notre collaboration en traversant certaines périodes d'écueils où nous avons eu besoin d'exprimer des mécontentements et des déceptions, mais toujours avec une intention

constructive et orientée sur l'enjeu commun qui nous réunissait, à savoir la réalisation de ce travail de recherche. S'accorder régulièrement des temps de mutualisation nous a permis de nous recentrer sur nos objectifs et de nous réajuster si nécessaire ainsi que d'atténuer le sentiment d'être happé par notre statut d'étudiants en emploi et très investis dans notre activité professionnelle.

L'enquête sur le terrain de Pont-Rouge nous aura demandé de nous ouvrir davantage à la thématique de l'inclusion des aîné·es à l'échelle d'un nouveau quartier. Pouvoir s'entretenir avec divers·es acteur·trices, découvrir leur réalité de vie ainsi que leurs positionnements respectifs a été extrêmement enrichissant, à la fois pour comprendre leurs représentations et leurs visions de notre thématique pour saisir des clés de compréhension des enjeux actuels autour de l'inclusion des aîné·es.

Ce travail nous a également beaucoup appris sur les mécanismes de la démarche ethnographique inductive dont nous avons juste quelques notions. Partir d'une feuille blanche par rapport à notre terrain, se nourrir de quelques documents empiriques sur ce qui habitait le lieu de construction de l'édifice Pont-Rouge et avoir l'impression de ne pas voir une direction nette se tracer a pu être déstabilisant dans les premières semaines, mais a été très riche par la suite. Aujourd'hui, nous avons appris à aborder un terrain en nous positionnant de manière plus neutre. Ce positionnement peut s'avérer utile pour nos futurs rôles professionnels, car il donne davantage les moyens d'aborder des nouveaux terrains avec une vision plus nuancée et faire un travail mental pour mettre de côté nos préjugés et nos projections. C'est en laissant les réalités du terrain nous accueillir de manière sensible et pragmatique que nous avons expérimenté comment il est possible de comprendre finement les pratiques et enjeux des populations ciblées. Dans un rôle professionnel, cette pratique permet donc de lâcher ses certitudes pour laisser place à la curiosité et répondre de manière plus précise aux besoins émergents des acteur·trices.

S'aventurer dans la méthode ethnologique inductive nous a aussi bousculé au début car nous n'avions aucun point de comparaison. En effet, tous les autres groupes de notre classe ont opté pour d'autres approches méthodologiques, ce qui nous a conduits à nous tourner vers des ressources littéraires pour nous projeter, sans oublier bien évidemment l'aide précieuse de notre directrice de recherche. Après le choix de notre thématique et notre généreuse envie de réaliser un travail abouti, cela faisait sens de compter sur une directrice de recherche très expérimentée

en la matière. Bien que nous ayons été très autonomes, elle a été une personne ressource à plusieurs étapes charnières du processus en nous faisant profiter de son expertise. Elle nous a également poussés pour aller recueillir les avis de dix acteur·trices alors que les exigences pour nos autres collègues de la volée FEE19 se situaient aux alentours de quatre à cinq. Cela a représenté un gros investissement supplémentaire qui a demandé des sacrifices, mais nous a permis d'obtenir une vision plus globale de notre question de recherche et d'entrevoir de nouvelles pistes.

7.3. Conclusion générale et extension de la réflexion :

Après un riche travail d'investigation, de récolte et de traitement de données ainsi que leur mobilisation dans trois séquences d'analyse, nous avons souhaité consacrer cette partie finale à trois facteurs en dehors de notre champ d'action. Ceux-ci ont retenu toute notre attention pour étendre notre réflexion sur certaines limites qui aujourd'hui nous semblent pouvoir entraver l'inclusion des aîné·es à Pont-Rouge. Ce choix témoigne de l'appropriation que nous nous sommes faits de ce travail et notre aspiration à étendre la réflexion au-delà de notre champ d'investigation.

L'ouverture de l'école : “ *La vie de ce monde est un jeu d'enfant* ” Proverbe oriental

Notre recherche de terrain s'est étalée d'octobre 2022 à avril 2023 alors que l'école primaire du quartier n'a ouvert qu'en septembre 2023. D'après tous les acteur·trices et nous-mêmes, la présence de cet établissement va forcément amener une nouvelle dynamique dans le quartier et apporter un nouveau rythme et beaucoup d'animation. Bien que le périmètre de l'école n'a pas



Photo Damien Corajod, 2023

compté dans notre recherche, des effets positifs vont se ressentir sur notre périmètre d'action étant donné qu'il se situe à proximité. Cette étape charnière à Pont-Rouge va engendrer des activités parascolaires, des associations de parents d'élèves, l'investissement conséquent des

aires de jeux, des activités intergénérationnelles, des activités sportives, le développement de certaines infrastructures.... Il y a de fortes chances que l'amélioration de la qualité de vie des enfants et des parents crée une émulation positive favorisant l'interaction sociale entre les habitant·es, incite les aîné·es à sortir et participe au dynamisme global du quartier.

Le facteur du temps : “ *Il faut donner du temps au temps* ” Miguel de Cervantes

Le facteur du temps est également revenu dans la bouche de la plupart de nos enquêté·es et nous trouvons pertinent de lui accorder toute la valeur qu'il mérite dans la mesure où ce quartier est parti d'une feuille blanche. Dès lors, pour tou·tes les acteur·trices, il y a matière à considérer que leur arrivée a demandé de se réapproprier et de se réajuster vis-à-vis d'une multitude d'éléments. Cette construction qui se passe de manière progressive et à géométrie variable pour chaque individu demande d'être appréhendée avec du recul en conservant une vision globale. Nous pensons que le processus de construction de la cohésion sociale passe également à travers le facteur temps et que l'inclusion des aîné·es vient s'inscrire dans cette dynamique. C'est au fil du temps que Pont-Rouge pourra aussi se trouver une identité et une âme auxquelles ses habitant·es peuvent s'identifier.

Modification des mentalités : “ *Je ne changerai pas le monde mais je ferai réfléchir ceux qui y parviendront* ” Tupac Shakur

Nous pensons qu'il y a aussi une question autour des mentalités et de la culture de notre pays. Dans une société de plus en plus individualiste, quelles valeurs éthiques et morales les générations actuelles et les nouvelles peuvent-elles développer en faveur du regard porté sur les aîné·es. De même, quelles actions faut-il favoriser pour sensibiliser à l'exclusion et encourager les échanges intergénérationnels organisés ou spontanés ? Un plus grand nombre d'actes civils solidaires vis-à-vis des aîné·es pourrait être le reflet d'une évolution favorable de la conscience collective envers cette population. Il convient d'amener les individus à reconsidérer leurs préjugés et certaines idées préconçues. Des pistes pour faire bouger les façons de penser peuvent être co-crées tout en augmentant la sensibilisation et en encourageant l'auto-réflexion et l'auto-responsabilité.

Épilogue : “ *L'éducation est un processus naturel chez l'enfant qui n'est pas acquis par les mots mais par l'expérience de son environnement* ” Maria Montessori

Nous voulons croire que l'articulation des trois facteurs développés ci-dessus peut amener à davantage inclure les aîné·es à Pont-Rouge. La jeune génération incarne les perspectives d'avenir et le renouveau sociétal à bien des égards comme la considération apportée à notre population. Le temps est un déterminant essentiel pour entrevoir le changement à travers notamment le développement des consciences individuelles qui avec un effet boule de neige, peut voir émerger une façon massive de penser avec un fort effet de levier que nous appellerons conscience collective.

C'est pourquoi il y a lieu premièrement, de continuer à proposer des logements accessibles aux aîné·es dans les nouveaux quartiers afin de les rendre visibles aux yeux des nouvelles générations. Deuxièmement, il y a nécessité de continuer à créer des expériences positives à travers des moments de partage intergénérationnels pour entraîner les consciences des jeunes générations à intégrer durant leurs processus de socialisation toute la valeur qu'il y a à côtoyer les populations vieillissantes et les apprécier dans leur différence.

Pour toucher l'émotionnel des jeunes et accompagner le changement des mentalités de demain, les travailleur·euses sociaux·ales occupent une grande place. Ils·elles sont d'abord un trait d'union entre les politiques et les acteur·trices du quartier et ils·elles rencontrent régulièrement le réseau local. Ils·elles peuvent agir en soutien individuel et collectif comme dans le déploiement de pratiques avec l'approche communautaire. Grâce à ces composantes et des comportements assertifs, ils·elles peuvent se positionner comme de réels supports dans l'accompagnement et la coordination de moments visant à augmenter la sensibilité vis-à-vis des aîné·es, afin que ceux-ci occupent une place à part entière dans le quartier et puissent être inclus et reconnus comme toute autre population.

FIN

8. Liste des références et bibliographie :

Adret Lancy. (2017, 13 mars). *Charte vivre ensemble à l'Adret*. <http://www.adretlancy.ch/view/data/5717/Charte%20d'intention%20vivre%20ensemble%20Adret%20valide.pdf>

Asbl Santé, Communauté, Participation. (1999). *Santé communautaire et promotion de la santé*. www.sacopar.be/activités/publications

Argoud, D. (2014). *Les nouvelles formes d'habitat pour personnes âgées : approche socio-historique d'une innovation*. In Nowik, L., & Thalineau, A. (Eds.), *Vieillir chez soi : Les nouvelles formes du maintien à domicile*. Presses universitaires de Rennes.

Arnbruster Elatifi, U. (2012). L'intergénération dans l'espace public urbain, *L'émergence d'un modèle d'enseignement [Travail de master non publié]*. Haute école spécialisée de Suisse occidentale

Arnbruster Elatifi, U. (2022). *Les usages de la ville par les personnes âgées : une étude ethnographique*. Université de Genève. Thèse. doi: 10.13097/archive-ouverte/unige:159560 <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:159560>

Attias-Donfut, C. (1991). *Génération et âges de la vie*, PUF, collection : Que sais-je, n° 2570

Attias-Donfut, C. (1995). *Solidarités entre générations*, Armand Colin.

Attias-Donfut, C. (2001). Images de la vieillesse. *Retraite et société*.. <https://doi.org/10.3917/rs.034.0006>

Bantuelle, M., Morel, J., & Dargent, D. (2000). La participation communautaire en matière de santé (IV), *asbl « Santé, communauté, participation »*

Berry-Chikhaoui, I., & Deboulet, A., (2000). Les compétences des citoyens dans le Monde arabe : penser, faire et transformer la ville, Karthala, p. 406

Blais, M., & Martineau, S., (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches Qualitatives*, 26(6), 1-18.

Blanchet, A., & Gotman, A., (1992). L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Nathan

Berry-Chikhaoui, I. (2009). Les notions de citoyenneté et d'urbanité dans l'analyse des villes du Monde arabe, *Cahiers d'EMAM*, n° 18, p. 9-20.

Bigo, M., & Depeau, S., (2014). L'inclusion à la ville des personnes âgées : entre déprise et citoyenneté, L'exemple des promenades balnéaires. ESO-Rennes – Université Rennes

Boudon, R. (2018). Dictionnaire de la sociologie, Larousse

Bolzman, C. (2009). Modèles de travail social en lien avec les populations migrantes : enjeux et défis pour les pratiques professionnelles. *Pensée plurielle*, 21, 41-51. <https://doi.org/10.3917/pp.021.0041>

Bouquet, B. (2015). L'inclusion : approche socio-sémantique. *Vie sociale*, 11, 15-25. <https://doi.org/10.3917/vsoc.153.0015>

Butler, R. (1978). Thoughts on aging, *American Journal of Psychiatry*, no 135,

Breviglieri, M., & Lehec, C., (2022), Politiques sociales et gouvernance, développement local et participation, DOI <https://www.hesge.ch/hets/recherche/projets/accompagnement-academique-du-quartier-pont-rouge-lancy-analyse-cohesion-sociale-proximite-milieu>

Caradec, V. (2004), Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement. PUF

Caradec, V. (2012). Sociologie de la vieillesse et du vieillissement : Domaines et approches, Armand Colin.

Caradec, V. (2014). Transitions du vieillissement et épreuve du grand âge. Hummel

Mallon, N., & Caradec, V., *Vieillesse et vieillissements : regards sociologiques* (p. 273-288). Presses universitaires de Rennes.

Caradec, V. (2018). Intérêt et limites du concept de déprise. Retour sur un parcours de recherche. *Gérontologie et société*, 40(155), 139-147. <https://doi.org/10.3917/ges1.155.0139>

Cavalli, S. & Meidani A., (2019), Figure du vieillir et forme de déprise, ères

Clément S., & Mantovani J., & Membrado M., (1998). Expérience du vieillissement et formes urbaines, in Hautmont N. (dir), *L'urbain dans tous ses états : faire, vivre et dire la ville*, L'Harmattan, p. 231-243.

Cohen, S. (2004). Social relationships and health. *American Psychologist*, 59(8), 676-684. <https://doi.org/10.1037/0003-066X.59.8.676>

De Jaeger, C. (1992). *La gérontologie*, Presse Universitaire de France

Cresource. (s.d.). *Les besoins fondamentaux à connaître*. Consulté le 4 septembre 2023 à l'adresse <https://blog.creasources.ca/les-besoins-fondamentaux-a-connaître/>

De Gaulejac, V. (2005). *La société malade de sa gestion : idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*, Le Seuil

Dictionnaire de l'Académie française, 9e édition. (2023, 10 septembre), *Nouveau-elle*. <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9N0742>

Di Méo, G. (1998). *Géographie sociale et territoires*, Nathan, 320 p.

Dubé, D. (2006). *Humaniser la vieillesse*, Éditions Multi Mondes.

Dubé, A.-S. & Torres, J. (2011). Vieillesse et accessibilité à la rue commerçante : le cas de la Promenade Masson. *Développement Humain, Handicap et Changement Social / Human Development, Disability, and Social Change*, 19(3), 59–77.

Dorlhac, L. (2016). J'ai choisi de bien vieillir - Vivre plus longtemps et mieux, *L'Archipel*,

Emmenegger, B. (2017). 5. La conception de l'espace et l'approche socio-spatiale dans le travail social. In Wandeler, B., & Armbruster Elatifi, U. (Eds.), *Conceptualiser l'animation socioculturelle*. Éditions ies. doi :10.4000/books.ies.1281

Emerson, R. W. (2010), *Société et solitude*, Payot Rivages, Rivages poche.

État de Genève. (s.d.a). *Nouveaux quartiers*. Consulté le 25 septembre 2023, à l'adresse <https://www.ge.ch/dossier/nouveaux-quartiers>

État de Genève. (s.d.b). *Politique du logement Genève*. Consulté le 26 septembre 2023, à l'adresse <https://www.ge.ch/dossier/politique-du-logement-geneve/loger-ensemble-population/logements-utilite-publique#~:text=le%20Grand%20Conseil%20a%20adopté,du%20parc%20locatif%20du%20canton>

État de Genève. (s.d.c). *Logements en zone de développement*. Consulté le 26 septembre 2023, à l'adresse <https://www.ge.ch/dossier/politique-du-logement-geneve/loger-ensemble-population/logements-zone-developpement>

État de Genève. (s.d.d). *Politique du Logement d'utilité publique*. Consulté le 25 avril 2023, à l'adresse <https://www.ge.ch/dossier/politique-du-logement-geneve/loger-ensemble-population/logements-utilite-publique-lup#~:text=le%20Grand%20Conseil%20a%20adopté,du%20parc%20locatif%20du%20canton>

État de Genève. (2005, 6 juin). *Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la politique en faveur des personnes âgées dans le canton de Genève*, Secrétariat du Grand Conseil. <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/RD00586.pdf>

État de Genève. (2022, 20 décembre). *Prestations de soutien de proximité aux aînés*. Lutte contre l'isolement. <https://www.ge.ch/prestations-soutien-proximite-aux-aines/lutte-contre-isolement>

État de Genève. (2022, 20 décembre). *Prestations de soutien de proximité aux aînés. Participation à la vie sociale.* <https://www.ge.ch/prestations-soutien-proximite-aux-aines/participation-vie-sociale>

État de Genève. (2022, 3 novembre). *Diagnostic local de sécurité 2020.* Département des institutions et du numérique (DIN), Corps de Police. <https://www.ge.ch/document/diagnostic-local-securite-2020>

Fallegger, F. (2020). *Lutter contre l'isolement des personnes âgées en Ville de Genève à travers l'innovation sociale*, Travail de Master à l'Université de Genève, DOI : <https://access.archive-ouverte.unige.ch/access/metadata/fa52c986-285d-4dce-a598-63adaa919451/download>

Face à la diversité des générations, comment les organisations peuvent-elles favoriser la coopération intergénérationnelle ?. (2014). *Question(s) de management*, 6, 125-149. <https://doi.org/10.3917/qdm.142.0125>

Fondation PAV (s.d.). *Projet-PAV.* Consulté le 26 septembre 2023, à l'adresse <https://fondationpav.ch/projet-pav/>

Fuchs, M-F. (2016). *Comment l'esprit vient aux vieux : Penser et vivre un vieillissement durable.* Érès.

Fragnière, J-P & Dupanloup C. (2018). *Habiter dans la société de longue vie, le projet Adret à Lancy*, Socialinfo

Fuchs, M-F. (2018, 16 octobre). *Inclusion des personnes âgées dans la société française*, 1e journée scientifique de GéronD'if, Paris. <https://www.youtube.com/watch?v=Jvhg4qUgQvI>

Gaberell, S. (2022, 4 avril), *Transformations urbaines, transformations sociales : une approche historique.*

Gehl, J. & Mortensen, L. (2001). *Cities for people.*

Gréselle-Zaïbet, O. (2007). *Vers l'intelligence collective des équipes de travail : une étude de cas.* *Management & Avenir*, 14, 41-59. <https://doi.org/10.3917/mav.014.0041>

HAGES-Habitats & accompagnements des générations seniors. (s.d.). *Préstations HEPS.* Consulté le 12 août 2023 à l'adresse hageslancy.ch/prestations-en-heps/

Guérin, S. (2008). *Habitat social et vieillissement : représentations, formes et liens.* Paris : La documentation française.

Innovation en éducation, (2023, 19 juillet) *Ikigai la méthode Japonaise pour trouver sa mission de vie*, <https://congres.innovation-en-education.fr/ikigai-la-methode-japonaise-pour-trouver-sa-mission-de-vie/>

- Guertchakoff, S. (2022, octobre). *Pont-rouge et son développement*. Magazine news immobiliser
- Gwiazdzinski, L. (2006). Chemins de traverse. La ville dans tous les sens, in Maud LE FLOC'H, Mission repérage. Un élu un artiste, Editions l'entretemps, pp. 235-244
- Halley des Fontaines, V. (2017). Vous avez dit « santé communautaire » ? VST - Vie sociale et traitements, 134, 38-42. <https://doi.org/10.3917/vst.134.0038>
- Häussermann, H. (2011). *A nouveau la ville ? un débat sur le retour de l'urbain*, Sociograph N°12, Agnes Foldhazi et Sandro Cattacin
- Hurrelmann, K. (2007). « Grundlagentexte Soziologie », Lebensphase Jugend, 9ème édition actualisée, p. 17
- Joël, M. (2003). La protection sociale des personnes âgées dépendantes en Europe et ses enjeux économiques. In Martin, C. (Ed.), *La dépendance des personnes âgées : Quelles politiques en Europe ?* Presses universitaires de Rennes. doi :10.4000/books.pur.14939
- Joël, M-È. (2018). Les aidants informels, approches économiques. Pour, 233, 53-60.
- Lenoir, R. (2016). Capital social et habitus mondain : Formes et états du capital social dans l'œuvre de Pierre Bourdieu. Sociologie, 7, 281-300. <https://doi.org/10.3917/socio.073.0281>
- Le Temps. (2015, 14 octobre). *Genève doit produire entre 20 000 et 30 000 logements d'ici 2030 pour résorber la pénurie*. <https://www.letemps.ch/suisse/geneve-produire-entre-20-000-30-000-logements-dici-2030-resorber-penurie>
- Malki, M. (2005). L'intergénération : une démarche de proximité : la Documentation française
- Menoud, J-B. & Tschoumy, R. (24 septembre 2009). Temps présent « Le grand vide après la retraite », RTS. <https://pages.rts.ch/emissions/temps-present/832661-le-grand-vid-apres-la-retraite.html#>
- Miralles, F. (2018). *Ikigai le secret des japonais pour une vie longue et heureuse*, Pocket
- Mollenkopf, H., & Marcellini, F., Ruoppila, I., Flaschenträger P., Gagliardi C., Spazzafumo L., 1997. Outdoor mobility and social relationships of elderly people, *Archives of Gerontology and Geriatrics*, vol. 24, n° 3, p. 295-310.
- Novo, A. & Woestelandt, L. (2017). Recherches qualitatives ; *grounded theory*/théorisation ancrée, ses évolutions, sa méthodologie, son application dans la recherche médicale et psychanalytique. *Perspectives Psy*, 56, 66-80. <https://doi.org/10.1051/ppsy/2017561066>

Olivier de Sardan, J-P. (1995). La politique du terrain, Les terrains de l'enquête, Enquête, n°1, p 71-100

Paugam, S. (2022). Introduction. Dans : Serge Paugam éd., *Le lien social* (pp. 3-6). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

Paugam, S. (2016). *Intégration et inégalités : de regard sociologique à conjuguer, l'intégration inégal, force, fragilité et rupture des liens sociaux*, p.1-23.

Pes, G., Dore, M., Tsofliou, P. & Poulain, M. (2022). Diet and longevity in the Blue Zones : A set-and-forget issue? *Maturitas*, 164, 31-37. <https://doi.org/10.1016/j.maturitas.2022.06.004>

Pissarro, B. (2004). Réseaux en santé et approches communautaires. *VST - Vie sociale et traitements*, no<(sup> 81), 49-56. <https://doi.org/10.3917/vst.081.0049>

Poulain, M., Herm, A. & Pes, G. (2016). Blue Zones : aires de longévité exceptionnelle de par le monde. *Gérontologie et société*, 38(151), 55-70. <https://doi.org/10.3917/g1.151.0055>

Poulain, M., Herm, A., & Pes, G., (2013). The Blue Zones: areas of exceptional longevity around the world. Dans M. Luy, G. Caselli et W. P. Butz (dir.), *Determinants of unusual and differential longevity* (pp. 83-104). Vienna Yearbook of Population Research, 11.

Quartier Pont Rouge. (s.d.a.). *Histoire*. Consulté le 15 avril 2023 à l'adresse <https://quartier-pont-rouge.ch/presentations/histoire-quartier-pont-rouge/>

Quartier Pont Rouge. (s.d.b.). *Présentation du quartier Pont-Rouge*. Consulté le 15 avril 2023 à l'adresse <https://quartier-pont-rouge.ch/presentation-quartier-pont-rouge/>

Quartier Pont Rouge. (s.d.c.). *Plan du quartier Pont-Rouge*. Consulté le 15 avril 2023 à l'adresse <https://quartier-pont-rouge.ch/plan-quartier-pont-rouge/>

Quartiers solidaires. (s.d.). *Projets*. Consulté le 24 août 2023 à l'adresse <https://www.quartiers-solidaires.ch/vaud/habitat-quartier-797.html>

Quartiers & villages solidaires, (2023, 27 août), Bienvenue dans les «quartiers & villages solidaires». www.quartiers-solidaires.ch

Renaut, S. (2011). Parcours de vie et vieillissement ordinaire données de cadrage, *Gérontologie et société*, 138(3),

Rosay-Notz, H. (2004). Prise en charge des personnes âgées dans les sociétés traditionnelles. *Études sur la mort*, no<(sup> 126), 27-36. <https://doi.org/10.3917/eslm.126.0027>

Orelli, P., & Meyerhans, C., (2018, vendredi 16 mars), Systémique et travail social communautaire, 3ème journée de rencontre systémiq, Genève.

Van Zanten. 2013. « *Ethnographie* », in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », p. 33-34.

Vercauteren R., & Pitaud P., *L'intergénération en Europe*, Ramonville Saint-Agne, Erès, *Pratiques du champ social*, (1995), 173 p.

Vercauteren R., Predazzi M., & Loriaux M., *L'intergénération, une culture pour rompre avec les inégalités sociales*, éd. Erès, collection : *Pratiques gérontologiques*, 2001, 220 p.

Ville de Genève. (2023, 19 avril). *Le Pont Rouge, qui a notamment donné son nom à la rampe du Pont-Rouge à Lancy, existe-t-il toujours ?*. Interroge.

<https://www.geneve.ch/fr/themes/culture/bibliotheques/interroge/reponses/le-pont-rouge-qui-notamment-donne-son-nom-la-rampe-du-pont-rouge-lancy-existe-t-il-toujours>

Ville de Lancy. (s.d.). *Senior à Lancy. Prestations et activités*
<https://www.lancy.ch/prestations/senior-lancy>

Ville de Lancy. (2023). *Contact activités Lancy (CAL)*, Guide d'activités pour les seniors.
<https://www.lancy.ch/sites/default/files/documents/social/brochure-version-web-en-pdf.pdf>

Ville de Meyrin. (s.d.). *Chez Gilberte - la maison Meyrinoise*. Consulté le 12 août 2023 à l'adresse
<https://www.meyrin.ch/fr/chezgilberte>

Ville d'Onex. (s.d.). *Service de l'action citoyenne*. Consulté le 12 août 2023 à l'adresse
<https://www.onex.ch/ma-ville/mairie/service-action-citoyenne-712>

Ville de Vernier. (s.d.). *Le Café des Possibles*. Consulté le 12 août 2023 à l'adresse
<https://www.vernier.ch/vie-pratique/engagement-et-participation/cafe-des-possibles>

9. Annexes :

ANNEXES

Travail présenté à la Haute école de travail social de
Genève

pour l'obtention du
Bachelor of Arts HES-SO en travail social

M. Loïc N'DONG - FEE19 - AS

M. Damien CORAJOD - FEE19 - ASC

**Inclusion des personnes âgées dans les nouveaux
quartiers à Genève : exemple de Pont-Rouge**

ENTRETIENS

Guide d'entretien - TB 23

Question de recherche :

Comment l'inclusion des personnes âgées est-elle pensée dans les nouveaux quartiers urbains ? : L'exemple de Pont Rouge

Destiné aux travailleurs sociaux (partenaires et non partenaires)

Sandrine Grether + Odile M. + TSHM = 3 interviews

Adretissimo + un resto non partenaire = 2 interviews (facultatif)

1. Profil :

Nom :

Prénom :

Rôle :

Profession :

Depuis combien de temps à ce poste :

Parcours professionnel :

Niveau d'étude :

N° de téléphone :

Adresse e-mail :

2. Quartier Pont Rouge

Pourquoi avoir opté pour un poste/travailler dans ce nouveau quartier ?

.....
.....
.....

Comment vous sentez-vous dans le quartier ?

- Fait-il bon de vivre à Pont Rouge ? (ex. la verdure, aménagement urbain, mobilité)
- Quels sont les usages de votre quartier ? Trouvez-vous tout ce qu'il vous faut dans le quartier ? (ex. mobilité quotidienne, accessibilité, services, fréquentation du quartier)
- A votre avis, quels sont les liens entre les habitant.es ici ? (ex. ancrage social local, relations intergénérationnelles ; voisinage ; vie associative – culturelle – de loisirs ; réseau d'amitié)
- Quel est le niveau de vie des personnes âgées dans le quartier ?

.....
.....
.....

Quels sont les points positifs et/ou négatifs de ce quartier ?

.....
.....
.....

Comment le quartier est-il en train d'évoluer depuis que vous y habitez ?

.....
.....
.....

Avez-vous des attentes particulières vis -à -vis du lieu ?

.....
.....
.....

3. Personnes âgées

D'après nos observations et nos immersions, PR est un quartier où il y a des personnes âgées.

.....
.....
.....

Avez-vous des interactions avec les p.a dans le quartier ?

Si oui, à quelle fréquence ? De quelle nature ? Quel sujet abordé ?

.....
.....
.....

Selon vous, ce nouveau quartier propose-t-il de bonnes conditions pour bien vieillir ? (Aménagements, environnement, transport...)

.....
.....
.....

Quels sont les lieux fréquentés régulièrement par les aînés dans le quartier ?

.....
.....
.....

Quels sont les lieux mis à disposition pour les aînés dans le quartier ?
Vous y êtes-vous déjà rendus ?

.....
.....
.....

Si oui, sont-ils adaptés ? (Horaires, espace, fréquentation, accessibilité...)

.....
.....
.....

Existe-t-il un espace dédié aux aînés pour s'exprimer ou s'informer ?

.....
.....
.....

4. Aménagement urbain

D'après vous, quels types d'aménagements urbains permettent l'inclusion de la p.a. dans le quartier PR ?

.....
.....
.....

Que manque-t-il au Quartier Pont Rouge pour inclure davantage les p.a. dans le quartier PR ? (Infrastructures, mobilier urbains, ...)

.....
.....
.....

Selon vous, qu'est ce qui pourrait limiter l'inclusion des p.a dans le quartier PR ?

.....
.....
.....

Selon vous, qu'est-ce que l'HEPS de l'Adret peut apporter au quartier Pont Rouge en termes d'inclusion des p.a ? (*Activités, lieux de rencontre, création de rencontres régulières...*)

.....
.....
.....

Comment avez-vous déjà investi le milieu urbain du quartier PR pour encourager l'inclusion de la p.a. ?

.....
.....
.....

Vous êtes-vous déjà inspiré de certains modèles urbains ou pratiques urbaines qui ont déjà fait leurs preuves à l'étranger pour favoriser l'inclusion de la p.a. dans le quartier PR ?

.....
.....
.....

5. Inclusion des personnes âgées

Que représente pour vous l'inclusion d'une personne dans un quartier ? Et plus spécifiquement l'inclusion de personnes vieillissantes ? / Quelles sont vos motivations pour la thématique de l'inclusion des personnes âgées dans le quartier PR ?

.....
.....
.....

Vous sentez-vous concerné et préoccupé par cette question de l'inclusion de la p.a. ?

.....
.....

A votre avis, les personnes vieillissantes sont-elles incluses/exclues dans ce quartier ? Mise à l'écart ?

.....
.....
.....

Selon vous, quel est le rôle du travailleur social dans l'inclusion des p.a au sein du quartier Pont Rouge ? Que pourrait-on imaginer pour motiver l'inclusion des aînés ?

.....
.....
.....

Est-ce qu'il est possible de favoriser l'inclusion des p.a dans le quartier PR sans travailleurs sociaux ?

.....
.....
.....

Comment voyez-vous les volontés politiques de la commune de Lancy pour inclure les personnes âgées dans le quartier ? Comment le percevez-vous à votre échelle ? Et à l'échelle du quartier ?

.....
.....
.....

Quelles seront les prochaines actions que vous allez mettre en place pour favoriser cette inclusion ?

.....
.....
.....

Auriez-vous un point que nous n'avons pas abordé sur la question de l'inclusion des aînés dans le milieu urbain ?

.....
.....
.....

Destiné aux acteurs partenaires/non partenaires

2 Personnes âgées Adret et 2 hors Adret = 4 interviews

1. Profil :

Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Nom :

Prénom :

Etat Civil :

Profession :

Parcours professionnel :

Niveau d'étude :

Type de logement :

N° de téléphone :

Adresse e-mail :

Comment considérez vous votre état de santé ?

.....
.....
.....

2. Quartier Pont Rouge

Pour quelle raison vivez-vous dans ce quartier ? (habitants, loisirs, transports, proximité avec des proches,...)

.....
.....
.....

Depuis quand vivez-vous dans le quartier ?

.....
.....
.....

Comment vous sentez-vous dans le quartier ?

- *Fait-il bon de vivre à Pont Rouge ? (ex. la verdure, aménagement urbain, mobilité)*

- *Quels sont les usages de votre quartier ? Trouvez-vous tout ce qu'il vous faut dans le quartier ? (ex. mobilité quotidienne, accessibilité, services, fréquentation du quartier)*
- *A votre avis, quels sont les liens entre les habitant.es ici ? (ex. ancrage social local, relations intergénérationnelles ; voisinage ; vie associative – culturelle – de loisirs ; réseau d'amitié)*
- *Quel est le niveau de vie des personnes âgées dans le quartier ?*

Quels sont les points positifs et/ou négatifs de ce quartier ?

.....
.....
.....

Comment le quartier est-il en train d'évoluer depuis que vous y habitez ?

.....
.....
.....

Avez-vous des attentes particulières vis -à -vis du lieu ?

.....
.....
.....

3. Personnes âgées

D'après nos observations et nos immersions, PR est un quartier où il y a des personnes âgées.

.....
.....
.....

Selon vous, ce nouveau quartier propose-t-il de bonnes conditions pour bien vieillir ? (Aménagements, environnement, transport...)

.....
.....
.....

Vous concernant plus particulièrement, quelles sont vos habitudes de vie dans ce quartier ?

Quels sont les lieux fréquentés régulièrement par vous (éventuellement : par les aînés) dans le quartier ?

Quels sont les lieux mis à disposition pour les aîné.es dans le quartier ? Vous y êtes-vous déjà rendus ?

Si oui, sont-ils adaptés ? (Horaires, espace, fréquentation, accessibilité...)

Existe-t-il un espace dédié aux aînés pour s'exprimer ou s'informer ?

.....
.....
.....

Quelle est la fréquence de vos sorties à l'extérieur de chez vous ?

- Est-ce que vous sortez quotidiennement ? Combien de fois ? Pour aller où ? Pour faire quoi ?

- A quelle fréquence faites-vous des courses ? Où allez-vous pour les faire ?

- Vous arrive-t-il de sortir de votre quartier ? A quelle fréquence ? Pour quelles occasions ?

- Si vous n'avez pas envie de sortir, quelles en sont les raisons ? (Immeuble sans ascenseur ? contraintes de garde ex. proche, animaux, etc. ? vous n'en avez pas envie ? autres raisons ?)

- Pour vous déplacer, vous considérez vous comme autonome ?

.....
.....
.....

Aujourd'hui, quels sont vos besoins ?

.....
.....
.....

4. Aménagement Urbain

D'après vous, quels types d'aménagements urbains vous permettent de créer du lien dans le quartier PR ?

.....
.....
.....

Quels sont les aménagements urbains que vous utilisez le plus ?

.....
.....
.....

Que manque-t-il pour que vous vous sentiez davantage inclus/pris en considération/créer du lien dans le quartier PR ? (Infrastructures, mobilier urbains, ...)

.....
.....
.....

Selon vous, qu'est ce qui pourrait limiter votre inclusion au sein de ce quartier ?

.....
.....
.....

5. Inclusion des personnes âgées

Que représente pour vous l'inclusion d'une personne dans un quartier ?
Et plus spécifiquement l'inclusion des personnes vieillissantes ?

.....
.....
.....

Vous sentez-vous concerné et préoccupé par cette question de l'inclusion de la p.a.?

.....
.....
.....

Vous arrive-t-il d'avoir le sentiment d'exclusion dans votre quartier ?
Mise à l'écart ?

.....
.....
.....

Concernant votre réseau familial ou amical ou autre : Quels sont les membres de votre famille directe (parents, enfants, petits-enfants) avec qui vous avez des contacts ?

La fréquence des rencontres, le type d'aide reçue ou apportée, les moyens utilisés : téléphone, visites. Votre famille habite-elle dans votre quartier ? vit-elle à Genève ? ailleurs en Suisse ? à l'étranger ?

.....
.....
.....

Quelles sont les personnes avec lesquelles vous entretenez des liens : ami.es, voisin.es, autres habitant.es (dans le quartier et/ou à l'extérieur du quartier) ?

Comment est-ce que vous qualifieriez votre relation avec ces différentes personnes ?

- *Bonjour / bonsoir*
- *Co-vaillance (surveillance)*
- *Visites*
- *Rendre service (coup de main)*
- *Faire ensemble*

De qui vous sentez-vous le plus proche ? A qui vous pouvez-vous confier (ex. pour laisser votre clé d'appartement)

Quelles sont vos envies de rencontre avec d'autres générations ?

.....
.....
.....

Quelles idées auriez-vous pour améliorer votre intégration au sein du quartier ? Que pourrait-on imaginer pour motiver l'inclusion des aînés ?

.....
.....
.....

Comment voyez-vous les volontés politiques de la commune de Lancy pour inclure les personnes âgées dans le quartier ? Comment le percevez-vous à votre échelle ? Et à l'échelle du quartier ?

.....
.....
.....

Auriez-vous un point que nous n'avons pas abordé sur la question de l'inclusion des aînés dans le milieu urbain ?

.....
.....
.....

Guide d'entretien - TB 23

Question de recherche :

Comment l'inclusion des personnes âgées est-elle pensée dans les nouveaux quartiers urbains ? : L'exemple de Pont Rouge

Destiné aux travailleurs sociaux (partenaires et non partenaires)

Sandrine Grether + Odile M. + TSHM = 3 interviews

Profil :

Nom :

Prénom :

Rôle :

Profession :

Depuis combien de temps à ce poste :

Parcours professionnel :

Niveau d'étude :

N° de téléphone :

Adresse e-mail :

Quartier Pont Rouge

Pourquoi avoir opté pour un poste dans ce nouveau quartier ?

.....

Comment le quartier a-t-il évolué depuis que vous y travaillé ?

Comment voyez-vous les volontés politiques de la commune de Lancy pour inclure les personnes âgées dans le quartier ? Comment le percevez-vous à votre échelle ? Et à l'échelle du quartier ?

Quelles sont vos motivations pour la thématique de l'inclusion des personnes âgées dans le quartier PR ?

Avez-vous des interactions avec les p.a dans le quartier ?

Si oui, à quelle fréquence ? De quelle nature ?

Quel sujet abordé ?

Personnes âgées

D'après nos observations et nos immersions, PR est un quartier où il y a des personnes âgées.

Selon vous, ce nouveau quartier propose t-il de bonnes conditions pour bien vieillir ? (aménagement, environnement, transport...)

Quels sont les lieux fréquentés régulièrement par les aînés dans le quartier ?

Quels sont les lieux mis à disposition pour les aînés dans le quartier ? Vous y êtes vous déjà rendus ?

Si oui, sont-ils adaptés ? (horaires, espace, fréquentation, accessibilité...)

Existe-t- il un espace dédié aux aînés pour s'exprimer ou s'informer ?

Aménagement urbain

D'après vous, quels types d'aménagements urbains permettent l'inclusion de la p.a. dans le quartier PR ?

Que manque-t-il au Quartier Pont Rouge pour inclure davantage les p.a. dans le quartier PR ? (infrastructures, mobilier urbains, ...)

Selon vous, qu'est ce qui pourrait limiter l'inclusion des p.a dans le quartier PR ?

Vous êtes-vous déjà inspiré de certains modèles urbains ou pratiques urbaines qui ont déjà fait leurs preuves à l'étranger pour favoriser l'inclusion de la p.a. dans le quartier PR ?

Selon vous, qu'est ce que l'HEPS de l'Adret peut apporter au quartier Pont Rouge en termes d'inclusion des p.a ? (*activités, lieu de rencontre, création de rencontre régulière,...*)

Comment avez-vous déjà investi le milieu urbain du quartier PR pour encourager l'inclusion de la p.a. ?

Inclusion des personnes âgées

Vous sentez-vous concerné et préoccupé par cette question de l'inclusion de la p.a. ?

Selon vous, quel est le rôle du travailleur social dans l'inclusion des p.a au sein du quartier Pont Rouge ?

Est-ce qu'il est possible favoriser l'inclusion des p.a dans le quartier PR sans travailleurs sociaux ?

Quelles seront les prochaines actions que vous allez mettre en place pour favoriser cette inclusion ?

Auriez vous un point que nous n'avons pas abordé sur la question de l'inclusion des aînés dans le milieu urbain ?

1. Hypothèse sur le rôle essentiel et la place du travailleur social dans la création de la mixité intergénérationnelle :

La mixité intergénérationnelle est possible uniquement grâce au rôle essentiel du TS.

Y a-t-il une population cible que vous privilégiez pour impulser la création de lien entre les générations ? Si oui, laquelle ? et pourquoi ?

Quelle est votre approche et vos outils pour encourager le lien entre les générations ?

Est-ce que vous vous sentez écouté au niveau politique ? Quels sont les moyens que les politiques vous mettent à disposition pour appliquer la philosophie du vivre ensemble ?

Quelles sont les prochaines actions que vous allez mettre en place pour encourager les relations intergénérationnelles ?

Selon vous, quel est le rôle du travailleur social dans la création du lien entre les générations ? Est-ce qu'il est possible de créer du lien entre les générations sans travailleurs sociaux ?

Comment véhiculez-vous la philosophie du vivre ensemble au quotidien dans votre rôle de travailleur social ?

2. Hypothèse sur la participation des acteurs non partenaires :

Les acteurs non partenaires adhèrent uniquement à la philosophie du vivre ensemble sous contrainte (signature de la charte du vivre ensemble) ou grâce à l'initiative des acteurs partenaires (démarche commerciale, solidarité, aide ou organisation d'événements spontanés...).

Etes-vous au courant de l'existence de la charte du vivre ensemble et qu'en pensez-vous ?

Comment faire davantage participer des acteurs non partenaires qui n'ont pas signé la charte du vivre ensemble ?

Comment stimuler une population réfractaire à créer du lien entre les générations et à s'impliquer dans la vie de quartier ?

Quelles ont été les actions déjà mises en place au sein du quartier pour encourager le lien entre les générations et qu'ont-elles apporté ? Lesquelles ont bien et moins marché ? Quels sont les buts de vos actions ?

Y a-t-il déjà eu une mobilisation des habitants pour proposer et créer des événements/des activités ? Est-ce que ces événements/activités se pérennisent avant le temps ? Êtes vous considéré comme personne ressources ?

3. Hypothèse sur les aménagements urbains. Sont-ils adaptés pour la mixité intergénérationnelle :

Les aménagements urbains du quartier ne correspondent pas suffisamment aux besoins des séniors. -> un quartier est une construction sociale.

Selon vous, comment reconnaît-on des aménagements urbains adéquats pour permettre la création de liens ?

Vous êtes-vous déjà inspiré de certains modèles urbains qui ont déjà fait leurs preuves au niveau intergénérationnel à l'étranger ?

Selon vous, qu'est-ce que l'Heps de l'Adret peut apporter au quartier Pont Rouge ?

Que manque-t-il au Quartier Pont Rouge pour encourager le lien entre générations à travers la philosophie du vivre ensemble ?

4. Hypothèse sur les bienfaits des relations intergénérationnelles :

Les relations/liens intergénérationnelles renforcent l'autodétermination, l'épanouissement, l'estime de soi et l'appartenance à un groupe.

Quels sont les meilleurs moyens de stimuler l'autodétermination, l'épanouissement, l'estime de soi et l'appartenance à travers les relations entre les générations ?

Pourquoi encourager l'autodétermination, l'épanouissement, l'estime de soi et l'appartenance à un groupe à travers les relations entre les générations est-il important pour le quartier Pont Rouge ?

Voyez-vous des liens se créer entre les générations ?

Qu'est-ce qui limite le lien entre les générations ?

Avez-vous déjà constaté des conflits entre les générations dans le quartier ? Si oui de quelle nature ?

Lorsqu'un événement se crée, de quelle manière il se met en place, qui en est à l'origine et qui le porte ?

Voyez-vous une bienveillance et une tolérance naturelle d'une population à l'égard des autres générations ? Amitié

Avez-vous déjà observé que des services se rendent ou des invitations s'instaurent entre générations de façon spontanée ?

Destiné aux acteurs partenaires/non partenaires

2 Personnes âgées Adret et 2 hors Adret = 4 interviews

Adretissimo + un resto non partenaire = 2 interviews (facultatif)

Profil :

Nom :

Prénom :

Etat Civil :

Ancienne profession :

Niveau d'étude :

Type de logement :

N° de téléphone :

Adresse e-mail :

Quartier Pont Rouge

Pour quelle raison vivez-vous dans ce quartier ? (habitants, loisirs, transports, proximité avec des proches,...)

Depuis quand vivez-vous dans le quartier ?

Comment le quartier a-t-il évolué depuis que vous y habitez ?

Comment vous sentez-vous dans le quartier ?

- *Fait-il bon de vivre à Pont Rouge ? (ex. la verdure, aménagement urbain, mobilité)*
- *Quels sont les usages de votre quartier ? Trouvez-vous tout ce qu'il vous faut dans le quartier ? (ex. mobilité quotidienne, accessibilité, services, fréquentation du quartier)*
- *A votre avis, quels sont les liens entre les habitant.es ici ? (ex. ancrage social local, relations intergénérationnelles ; voisinage ; vie associative – culturelle – de loisirs ; réseau d'amitié)*
- *Quel est le niveau de vie des personnes âgées dans le quartier ?*

Quels sont les points positifs et/ou négatifs de ce quartier ?

Avez-vous des attentes particulières vis -à -vis du lieu ?

Personnes âgées

Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Comment considérez vous votre état de santé ?

Comment vous y prenez-vous pour entretenir votre capital santé ?

Aujourd'hui, quels sont vos besoins ?

Quelles sont les habitudes qui nécessitent que vous sortiez de chez vous ? (habitudes actuelles et renoncées).

Quelle est la fréquence de vos sorties à l'extérieur de chez vous ?

- *Est-ce que vous sortez quotidiennement ? Combien de fois ? Pour aller où ? Pour faire quoi ?*

Loïc N'dong et Damien Corajod

- *A quelle fréquence faites-vous des courses ? Où allez-vous pour les faire ?*
- *Vous arrive-t-il de sortir de votre quartier ? A quelle fréquence ? Pour quelles occasions ?*
- *Si vous n'avez pas envie de sortir, quelles en sont les raisons ? (immeuble sans ascenseur ? contraintes de garde ex. proche, animaux, etc. ? vous n'en avez pas envie ? autres raisons ?)*
- *Pour vous déplacer, vous considérez-vous comme autonome ?*

Aménagement Urbain

D'après vous, quels types d'aménagements urbains vous permettent de créer du lien dans le quartier PR ?

Quels sont les aménagements urbains que vous utilisez le plus ?

Que manque-t-il pour que vous vous sentiez davantage inclus/pris en considération/créer du lien dans le quartier PR ? (infrastructures, mobilier urbains, ...)

Selon vous, qu'est ce qui pourrait limiter votre inclusion au sein de ce quartier ?

Inclusion des personnes âgées

Que représente pour vous l'inclusion des p.a dans un quartier ?

Vous arrive-t-il d'avoir le sentiment d'exclusion dans votre quartier ?
Mise à l'écart ?

Que pourrait-on imaginer pour motiver l'inclusion des aînés ?

Quels sont les membres de votre famille directe (parents, enfants, petits-enfants) avec qui vous avez des contacts ?

La fréquence des rencontres, le type d'aide reçue ou apportée, les moyens utilisés : téléphone, visites. Votre famille habite-elle dans votre quartier ? vit-elle à Genève ? ailleurs en Suisse ? à l'étranger ?

Quelles sont les personnes avec lesquelles vous entretenez des liens : ami.es, voisin.es, autres habitant.es (dans le quartier et/ou à l'extérieur du quartier) ?

Comment est-ce que vous qualifierez votre relation avec ces différentes personnes ?

- *Bonjour / bonsoir*
- *Co-veillance (surveillance)*
- *Visites*
- *Rendre service (coup de main)*
- *Faire ensemble*

De qui vous sentez-vous le plus proche ? A qui vous pouvez-vous confier (ex. pour laisser votre clé d'appartement)

Quelles sont vos envies de rencontre avec d'autres générations?

Quelles idées auriez vous pour améliorer votre intégration au sein du quartier ?

Auriez vous un point que nous n'avons pas abordé sur la question de l'inclusion des aînés dans le milieu urbain ?

1. Hypothèse sur le rôle essentiel et la place du travailleur social dans la création de la mixité intergénérationnelle :

La mixité intergénérationnelle est possible uniquement grâce au rôle essentiel du TS.

Avez-vous un lien avec les travailleurs sociaux du quartier ? De quelle nature ?

Comment voyez-vous son rôle et son activité dans le quartier ?

Voyez-vous des avantages et des intérêts à collaborer avec les travailleurs sociaux du quartier ?

Etes-vous au courant de l'existence de la charte du vivre ensemble et qu'en pensez-vous ?

Quels sont les moyens que les politiques vous mettent à disposition pour appliquer la philosophie du vivre ensemble ?

Comment véhiculez-vous la philosophie du vivre ensemble au quotidien dans votre activité professionnelle ?

Observez-vous des clients de plusieurs âges qui viennent consommer dans votre établissement ?

Avez-vous déjà pensé à proposer des offres ou événements pour encourager les rencontres des personnes de tous âges ?

2. Hypothèse sur la participation des acteurs non partenaires :

Les acteurs non partenaires adhèrent uniquement à la philosophie du vivre ensemble sous contrainte (signature de la charte du vivre ensemble) ou grâce à l'initiative des acteurs partenaires (démarche commerciale, solidarité, aide ou organisation d'événements spontanés...).

Comment faire davantage participer des acteurs non partenaires qui n'ont pas signé la charte du vivre ensemble ?

Vous êtes vous déjà impliqué dans des actions au sein du quartier ?

Vous a -t -on déjà sollicité pour l'organisation d'événements (réception/service traiteur/location salle) au sein de votre établissement ? si oui, était-ce des habitants du quartier et quel âge environ ?

A REPRENDRE ICI

3. Hypothèse sur les aménagements urbains. Sont-ils adaptés pour la mixité intergénérationnelle :

Les aménagements urbains du quartier ne correspondent pas suffisamment aux besoins des séniors. -> un quartier est une construction sociale.

Selon vous, comment reconnaît-on des aménagements urbains adéquats pour permettre la création de liens ?

Vous êtes-vous déjà inspiré de certains modèles urbains qui ont déjà fait leurs preuves au niveau intergénérationnel à l'étranger ?

Selon vous, qu'est-ce que l'Heps de l'Adret peut apporter au quartier Pont Rouge ?

Que manque-t-il au quartier Pont Rouge pour encourager le lien entre générations à travers la philosophie du vivre ensemble ?

4. Hypothèse sur les bienfaits des relations intergénérationnelles :

Les relations/liens intergénérationnelles renforcent l'autodétermination, l'épanouissement, l'estime de soi et l'appartenance à un groupe.

Quels sont les meilleurs moyens de stimuler l'autodétermination, l'épanouissement, l'estime de soi et l'appartenance à travers les relations entre les générations ?

Pourquoi encourager l'autodétermination, l'épanouissement, l'estime de soi et l'appartenance à un groupe à travers les relations entre les générations est-il important pour le quartier Pont Rouge ?

Voyez-vous des liens se créer entre les générations ?

Qu'est-ce qui limite le lien entre les générations ?

Avez-vous déjà constaté des conflits entre les générations dans le quartier ? Si oui de quelle nature ?

Lorsqu'un événement se crée, de quelle manière il se met en place, qui en est à l'origine et qui le porte ?

Voyez-vous une bienveillance et une tolérance naturelle d'une population à l'égard des autres générations ? Amitié

Avez-vous déjà observé que des services se rendent ou des invitations s'instaurent entre générations de façon spontanée ?

Bibliographie méthodologie :

- A. Blanchet, A. Gotman, *L'enquête et ses méthodes, L'entretien*, Armand Colin, Nathan, Paris, 2006
- P. Fugier, « La mise en œuvre d'un protocole de recherche exploratoire en sociologie. Question de départ et quelques ficelles de métier », *Interrogations?*, nr 8, juin 2009
- J.-Cl. Kaufmann, *L'entretien compréhensif*, Nathan, Paris, 1996
- F. Nils, B. Rime, « L'interview », in S. Moscovici, F. Buschini, *Les méthodes des sciences humaines*, 2003
- R. Quivy Raymond, L. Van Campenhoudt, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris, 1995

AUTRES

Description bâti, vécu et social post immersion

Les observations des immersions ont principalement été réalisées durant le mois de décembre 2022. Les températures hivernales étaient entre 2 et 5 degrés mais il n'y avait pas de pluie. Nous nous sommes focalisés sur les lotissements A et B ainsi que les deux premiers building du quartier commercial qui est notre zone d'investigation.

Bâti :

La différence de couleurs et le style architectural entre les bâtiments d'un côté et de l'autre de la place Pont Rouge nous ont directement frappé. Alors que le quartier résidentiel propose des couleurs claires (beige) et des immeubles de maximum 7 étages, le quartier commercial présente une couleur foncée (noire) et des bâtiments aux allures de tour imposante et vertigineuse.

Habitations :

Tous les immeubles possèdent des balcons qui donnent côtés cour intérieures. En effet, les immeubles du lotissement A donnent sur la place centrale de Pont Rouge possèdent des fenêtres avec possibilité d'ouverture. Tandis que ceux du lotissement B situés le long des voies ferrées proposent uniquement de petites fenêtres fixes et fermées en hauteur ayant pour simple but de donner un peu de luminosité aux couloirs et escaliers. L'architecture semble avoir été pensée pour isoler les logements du bruit et mettant les couloirs et les escaliers comme séparation et protection du bruit du train. Il s'agit d'immeubles mono orientés pour garantir la sécurité des habitants. De notre point de vue cela donne le sentiment d'un manque d'ouverture sur l'extérieur.

Nous notons une contradiction entre les volontés conviviales de la place centrale de Pont Rouge et les possibilités données aux habitants des deux immeubles qui donnent côtés voies ferrées. En effet, sans ouverture concrètes (balcons) sur l'extérieur, nous nous questionnons sur comment stimuler la curiosité des habitants et susciter l'intérêt d'investir les lieux aux bénéfices de la vie de quartier. Globalement les balcons de divers types d'habitations sont investi par des chaises, tables, fleurs et autres fournitures utilitaires.

Commerces :

Les arcades commerces traversantes se situent uniquement au rez-de-chaussée des immeubles, le long de la voie ferrée dans les lotissements A et B. Les arcades commerciales sont situées volontairement du côté de la place centrale de Pont Rouge. La nature des arcades sous le lotissement A et B ainsi que le bâtiment 6 sur notre cartographie est éclectique tandis que le bâtiment 5 présente uniquement des commerces du domaine médical. Globalement, c'est le domaine de la restauration/alimentation et du médical qui sont les plus représentés dans notre zone du quartier.

Il est intéressant de remarquer que l'épicerie située au rez de chaussée de l'immeuble de l'Adret propose une grande variété de produits du monde alors que la population âgée présente dans l'infrastructure n'est pas forcément familière avec ces derniers. Cependant, elle répond sans doute à la demande des logements HLM situés dans les immeubles à proximité.

Nous ressentons un clivage visible pour plusieurs raisons entre le côté des habitations et le côté du quartier d'affaire délimité par la place centrale de Pont Rouge. Une des ces raison s'illustre notamment par les différences de cadre des restaurants Adretissimo et Nocino Pizzeria en comparaison aux Montreux Jazz café et Laurent Exbrayat pâtisserie/chocolaterie. Ces deux derniers proposent des infrastructures d'un standing supérieur.

Institutions :

La plupart des institutions sont situées sous le toit de l'habitat évolutif de l'Adret. En effet, pour impulser la dimension intergénérationnelle, il y a la fondation Ensemble et la crèche de Pont Rouge. La crèche a un parc clôturé pour faire sortir les enfants. Nous avons eu encore l'impression de ce sentiment de manque d'ouverture sur l'extérieur en observant l'immeuble de l'Adret. En effet, tous les appartements n'ont pas de balcons mais uniquement des portes fenêtres. L'immeuble donne soit sur la cour intérieure soit sur la montée du Pont Rouge qui est très bruyante. Depuis la montée du Pont Rouge, il y a la possibilité de voir à l'intérieur des logements ce qui propose le désavantage d'absence d'intimité.

Au rez-de chaussée du lotissement A du bâtiment le long de la place de Pont Rouge se trouve l'espace de quartier qui partage ses locaux avec l'association de quartier Adret voies vives. Son emplacement semble une opportunité pour organiser des événements à la fois sur la place de Pont Rouge et dans la cour des immeubles du lotissement A. Dans le lotissement B du bâtiment le long de la voie ferrée abrite l'institution Point Commun qui est une résidence pour jeunes étudiants de 18 à 30 ans.

Lieux de loisirs et de rencontres :

Dans les cours intérieures des habitations, nous notons des espaces de verdure avec du gazon, de la végétation marécageuse et des arbres pour donner un peu de fraîcheur. Dans la cour du lotissement A, nous observons la présence d'un terrain de pétanque entouré de chaises qui a pour but d'être un lieu d'échange et de rencontre. A proximité, il y a également une table de ping pong, des jeux pour enfants et des tables de pique-nique qui offrent d'autres prétexte pour se rassembler en extérieur. Cependant, ce n'est pas le cas du côté de la place centrale du Pont Rouge. Elle présente des infrastructures dépareillées qui donnent le sentiment d'être disposées de manière éloigné et sans grande cohérence, telles qu'une fontaine, des parasols, des bancs. La superficie de la place est démesurée par rapport aux infrastructures proposées qui donnent un sentiment de vide. Des bacs de jardinage (anciennes caisses CFF avec peinture blanche écaillée) ont été placés à cet endroit mais ne sont pas assorti à l'environnement.

Au bout de la place Pont Rouge, un espace détente a été investi par les habitants du quartier, il propose un baby-foot, des espaces fleuris avec tournesols, lavande et plantes aromatiques. Pour profiter de ce lieu, des bancs, des tables, chaises longues et des toilettes sont à disposition. Au coin de l'immeuble du lotissement B, il y a un grand espace de jeux pour enfants. Sous l'immeuble du lotissement B le long de la voie ferrée se trouve la salle polyvalente à disposition des habitants du quartier et qui se veut être un lieu géré par l'espace quartier. Ce dernier est proposé pour créer stimuler la cohésion sociale du quartier et répondre à un besoin potentielle de mise à disposition d'un lieu.

Infrastructures utilitaires :

Un espace de tri est à disposition des habitants juste à côté de la salle polyvalente. Non loin de cet espace se trouve un tunnel piéton pour faciliter l'accès à la gare Pont Rouge sous les voies ferrées. Il n'y a aucune place de parking visible à l'extérieur pour les voitures et seulement quelques places de parking pour les scooters juste avant l'entrée dans le quartier Pont Rouge. C'est la mobilité douce qui est encouragée dans le quartier avec de nombreux parkings à vélo.

Vécu :

Nous avons remarqué que les logements étudiants et HLM sont placés le long des voies ferrées et la place Pont Rouge. Ces habitations sont en premières lignes de ces lieux susceptibles d'être des sources de pollution sonore, alors que les logements PPE sont excentrés et protégés.

La place centrale de Pont Rouge semble être un lieu de rencontre et de convivialité pour unir le quartier. Cependant, nous avons constaté qu'elle fait davantage office de délimitation symbolique entre le quartier résidentiel et celui des affaires. De plus, nous questionnons la convivialité de cette place notamment par la forte densité de béton. Certes, un effort a été fait en plantant quelques arbres et des bancs mais cela ne semble pas suffisant pour contrer les fortes températures estivales et stimuler l'envie des personnes de peupler cet endroit.

Durant la matinée, les lieux sont globalement très calme et il y a peu de passage. À l'heure du lunch, nous remarquons le passage de plusieurs travailleurs qui vont se restaurer dans les lieux dédiés à cet effet. Nous observons également des personnes pressées, qui courent soit après leurs transports en commun (train ou tpg), et peu de personnes âgées. Elles ne prennent pas le temps d'échanger entre elles. Aucune interaction entre les individus.

Nous avons passé plusieurs journées à observer et à être immergé dans le quartier, et nous n'avons pratiquement pas vu de personnes âgées circuler dans le quartier. Globalement, nous avons noté que peu d'activités dans le quartier au niveau du trafic pédestre. Nous avons passé deux demi-journées dans la pâtisserie chocolaterie Laurent Exbrayat et nous aurions pensé voir des personnes âgées venir boire le café pendant des heures creuses de l'après-midi. Bien au contraire, nous avons vu deux clients chaque après-midi alors que dans certains quartiers, les tea room sont très fréquentés par les personnes d'un certain âge dans les heures creuses. Nous nous sommes donc posé plusieurs questions : Pourquoi les tea room ne sont pas plus peuplés par les personnes âgées dans ce quartier alors que normalement c'est un lieu relativement prisé de cette population ? Que font les personnes âgées dans la matinée et l'après-midi ? Retournent-elles dans leurs quartiers d'origine ? En effet ces espaces permettent de maintenir le lien social et de recevoir de l'attention ?

La nature des commerces accroît le clivage qu'il y a entre le quartier résidentiel et commercial qui est délimité par la frontière symbolique, de la place Pont Rouge. En effet, du côté commercial se trouvent toutes les grandes enseignes, alors que du côté résidentiel se trouvent presque uniquement des commerces indépendants, à l'exception d'un centre d'analyse médicale - Dianalabs. Nous avons le ressenti qu'il y a une fracture entre le côté commercial et le côté des habitations. La place centrale de Pont Rouge est censée être un lieu qui relie ces deux parties, mais cet endroit manque de convivialité et de vie et agit comme une frontière. En résumé, nous pensons qu'il y eu une volonté des architectes de créer un endroit agréable pour tous mais dans la réalité l'effet escompté n'est pas visible. Finalement, nous ajouterons également qu'il s'agit d'un quartier très bien desservi par les transports publics.

Social :

La place de Pont Rouge pensée pour être un lieu d'échange se révèle davantage être un simple lieu de passage entre les pendulaires pressés et les habitants. Cela nous a donné l'impression de deux populations qui fonctionnent à deux vitesses (Opposition de rythme).

Nous remarquons par l'intermédiaire de notre cartographie que tout a été conçu pour que les rencontres se passent sur la place de Pont Rouge. Cependant, cette place manque de cachet car il y a énormément de béton. Un effort a été fait avec l'aménagement de banc et de peau avec des arbres, mais cela ne semble pas suffisant, notamment pendant les périodes avec de fortes températures. Aucun abri a été pensé pour se protéger de la pluie, et rester dehors en même temps.

Lorsque nous sommes allés boire le café à la pâtisserie et chocolaterie Laurent Exbrayat nous avons trouvé le personnel très peu accueillant et chaleureux. Ceci a amplifié notre ressenti du côté pendulaire "je viens/je travaille/je rentre à la maison". Cet établissement proposant un environnement austère, clôture à 17h30, nous en déduisons donc que les travailleurs n'ont pas la volonté de rester dans le quartier une fois leurs journées de travail terminées.

Dans la plupart des nouveaux quartiers genevois, nous avons observé la présence de jardins partagés, ce qui n'est pas le cas dans le quartier Pont Rouge. Nous nous interrogeons sur l'absence de ces lieux qui peuvent unir les différentes générations et qui proposent un contact avec la terre.

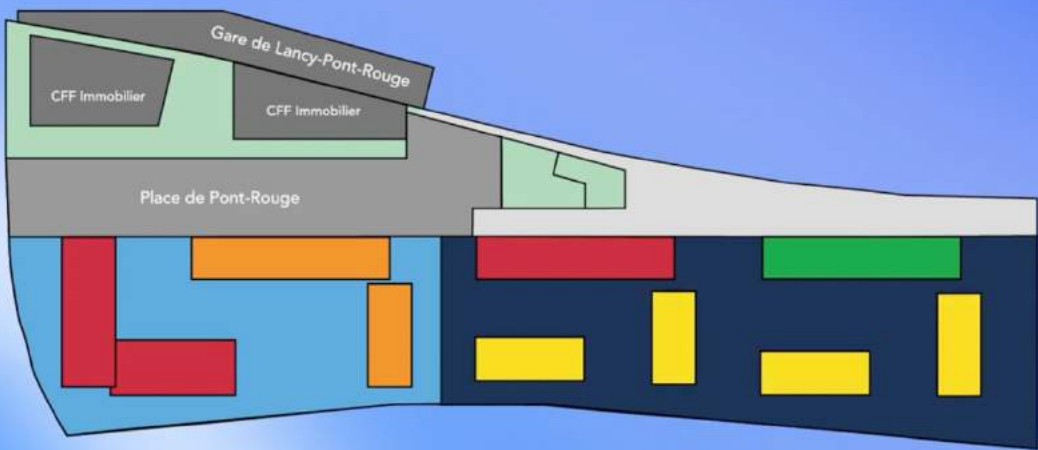
Nous avons pris plusieurs fois le temps d'observer le hall d'entrée de l'Adret, nous avons noté beaucoup de passage de la part des aînés, avec des interactions plutôt brèves. Toutefois, nous en avons vu très peu sortir sur l'extérieur, ce qui renforce notre impression que cette population reste en vase clos alors que la vie sociale ne se résume pas uniquement à un bâtiment.

L'espace quartier, qui se veut un lieu de socialisation, propose plusieurs activités aux habitants. Un programme détaillé est visible sur la vitre. Nous n'avons pas encore eu l'opportunité de rencontrer la travailleuse sociale Odile.

FIN

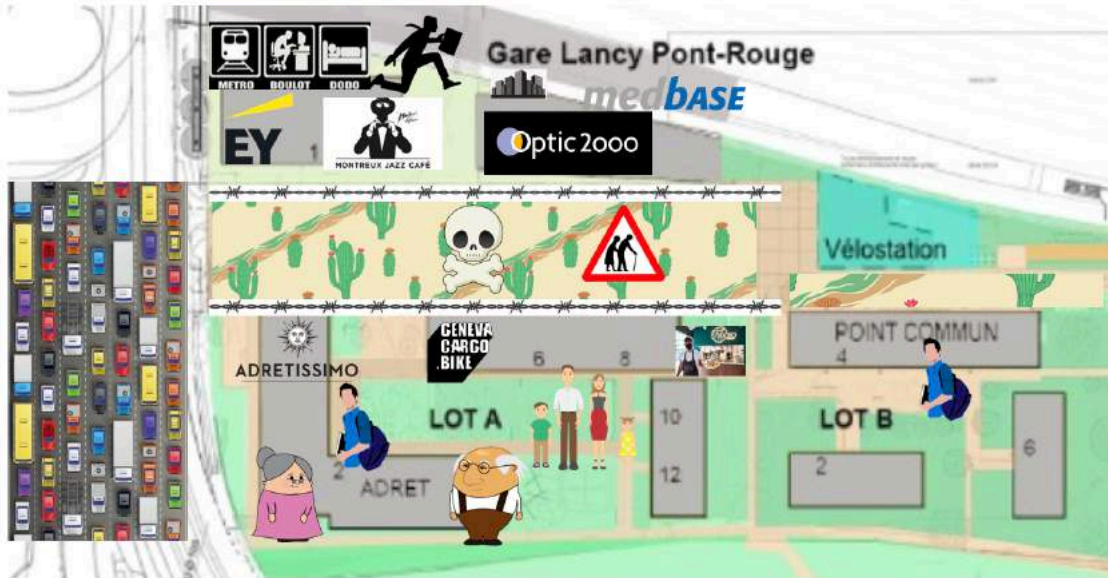


QUARTIER DE L'ADRET PONT-ROUGE PHASE 1



Notre vision schématisée post immersion : Deux styles d'opposition

Quartier	Résidentiel	Commercial
Population	Habitants	Pendulaires
Rythme et fréquentation	Lent, lieu de vie sur place et perspective long terme	Rapide et ponctuelle
Bâti	Immeuble max 7 étages et couleur claire (beige)	Building/tour et couleur sombre (noire)
Commerces	Indépendants	Grandes enseignes



Questionnement à l'issue de nos immersions :

La place Pont Rouge agit comme une barrière/frontière symbolique qui donne la sensation de scission entre les deux côtés de notre zone d'immersion.

A-t-on vraiment envie de s'aventurer de ce paysage austère lorsque l'on est une personne âgées ?

Ou est-ce que les personnes âgées passent leurs temps ?

Est-ce que les personnes âgées reviennent dans leurs quartiers d'origine pour avoir du lien social ?

Comment se fait-il qu'un lieu comme la place de Pont Rouge agissent à l'encontre de sa raison d'exister de base, à savoir, unir et créer du lien ?

UN PROGRAMME DE LOGEMENTS DIVERSIFIÉ

L'Adret est doté de 143 appartements, répartis dans deux immeubles de 5 et 7 étages, de la manière suivante :

- 113 appartements de 2 pièces et de 3 pièces pour seniors seuls ou en couple.
- 28 studios pour étudiants.
- 2 appartements communautaires, dont un géré en partenariat avec la Fondation Ensemble.



Photos : Michel Bonvin

Des places de parking en nombre limité sont également disponibles, moyennant un loyer.

Les logements pour seniors ne peuvent être attribués qu'aux personnes en âge AVS et domiciliées à Genève depuis au moins 2 années continues durant ces 5 dernières années.

Les studios sont destinés à des étudiants inscrits auprès d'une université ou autres écoles, dans le cadre d'études supérieures en cours ou à venir.

Les logements sont soumis aux barèmes HLM, pouvant imposer éventuellement une surtaxe aux locataires dont les revenus dépassent les plafonds établis par l'OCLPF. .

Les informations complémentaires ainsi que les documents nécessaires à l'inscription sont disponibles sur le site internet www.hageslancy.ch ou peuvent être demandés par écrit ou par courriel à l'adresse suivante :

HEPS de l'ADRET
2, place de Pont-Rouge
1212 Grand-Lancy

Tél. 022 879 60 00 – email contact@adretlancy.ch

HAGES
Habitats &
Accompagnements
des Générations Seniors

HEPS ADRET
Habitat Evolutif
Pour Seniors



Bienvenue dans la société de longue vie !

L'évolution constante du vieillissement de la population genevoise apporte de nouveaux défis, portant notamment sur le maintien de l'autonomie, la prévention du vieillissement et l'intensification des réseaux socio-médicaux de proximité.

Les mentalités ont également évolué et le désir de rester chez soi est de plus en plus présent chez les seniors en âge AVS.

Répondant à ce besoin, la Fondation communale pour le logement de personnes âgées a construit l'Adret, nouvelle structure innovante d'habitat intergénérationnel, capable à la fois d'offrir un cadre de vivre agréable et convivial, des opportunités d'une vie sociale intense, mais aussi de s'adapter aux besoins des seniors, ceci en fonction de l'évolution individuelle de leur état de santé. L'Adret veut ainsi favoriser un maintien à domicile le plus durable possible, elle est considérée comme un HEPS (habitat évolutif pour seniors).

Cependant, il faut également penser aux générations plus jeunes qui ont, elles aussi, leurs propres besoins de lieux de vie adaptés et conviviaux.

Tout cela est précisément l'objectif des logements intergénérationnels de l'Adret.

L'Adret a pour vocation de réunir des personnes de diverses générations ainsi que des partenaires proposant des services de proximité, tous conviés à contribuer activement à la dynamique de la structure. Des liens peuvent ainsi se tisser entre les habitants et le voisinage du quartier Lancy-Pont-Rouge, ceci dans une véritable culture du vivre ensemble.

L'Adret propose également diverses prestations s'adaptant, au fur et à mesure, à l'évolution des besoins des locataires seniors, dans une perspective de continuité de soins.

Les prestations et les activités de l'Adret sont destinées aux locataires, mais également au public, favorisant ainsi les ouvertures et les échanges avec l'extérieur et la vie sociale du quartier.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à cette nouvelle génération de structure et espérons vivement qu'elle réponde au mieux à vos attentes.

HEPS ADRET
Habitat Evolutif
Pour Seniors

Place de Pont-Rouge 2
1212 Grand-Lancy

UN CONCEPT INEDIT

D'un concept totalement original, l'Adret est une structure d'habitations, de services à la personne et de commerces de proximité. Elle vise à réunir sous le même toit **des locataires** de diverses générations ainsi que **des partenaires** présents dans la structure :



- HAGES qui assure la gestion générale de l'Adret et fournit des prestations d'aide et de soins à domicile selon les besoins des personnes ;
- l'Association Chante-Joie qui est responsable d'une crèche de 56 places ;
- l'**Adretissimo**, un restaurant et take away public de 67 places qui propose de la restauration à consommer sur place, à emporter ou livrée à domicile (☎ 022 879 60 10) ;
- une **unité d'accueil temporaire de répit (UATR) de 8 lits**, gérée par HAGES, pour de courts séjours, ainsi que la veille permanente des locataires seniors, par le biais d'un système d'appel d'urgence relié à chaque logement (☎ 022 879 60 30) ;
- un **centre de santé** alliant la santé intégrative avec la médecine traditionnelle (☎ 022 879 60 20) ;
- un **cabinet de physiothérapie**, ostéopathie et acupuncture (☎ 022 794 88 09) ;
- **une épicerie** qui propose divers articles de dépannage ;
- un appartement communautaire pour adultes avec déficience intellectuelle, géré par la Fondation Ensemble.

Chaque locataire et partenaire s'engagent à adhérer à la charte « vivre ensemble à l'Adret ». Ils sont invités à être acteurs actifs dans la dynamique de vie de l'Adret, à proposer, à organiser et à participer aux rencontres ainsi qu'à d'autres activités festives et culturelles réalisées dans la structure, favorisant les liens et les échanges intergénérationnels et socioculturels.

UNE PHILOSOPHIE DU VIVRE ENSEMBLE



La philosophie de l'Adret a fait l'objet de l'ouvrage « *Habiter dans la société de longue vie* », édition SocialInfo, de J.P. Fragnière et C. Dupanloup. Ce livre témoigne d'une véritable cohabitation intergénérationnelle, mais également d'un cadre de vie riche en liens et en échanges.

DES PRESTATIONS EVOLUTIVES ET ADAPTEES A CHACUN

Les partenaires s'engagent à offrir, en priorité aux locataires de l'Adret, des prestations adaptées au mieux à leurs besoins ainsi qu'à organiser des séances de prévention ou autres ateliers, en fonction de leur spécificité. Des locaux communs, tels qu'une salle polyvalente, des ateliers, des espaces de rencontre et un salon lavoir sont aménagés dans la structure afin de favoriser les échanges.



Les locataires seniors bénéficient de prestations adaptées dans le temps, en fonction de l'évolution de leur état de santé :

- un système d'appel d'urgence qui équipe chaque logement, relié au personnel soignant présent 7j/7j et 24h/24h à l'UATR ;
- des soins à domicile octroyés par du personnel soignant qualifié ;
- une aide à domicile pour les tâches courantes ;
- des repas disponibles au restaurant, à emporter ou livrés à domicile ;
- un salon lavoir (les machines à laver ne sont pas autorisées dans les logements) ;
- divers ateliers et activités organisés régulièrement ;
- une magnifique terrasse aménagée.

Les étudiants ont accès au restaurant, au salon lavoir et aux locaux communs. Ils s'engagent à réaliser durant 5 heures par mois une présence active régulière auprès des seniors, ou pour des tâches d'intérêt général.

Ouvert sur la Place de la Gare, l'Adret est directement desservi par les lignes du Léman Express, par les bus et trams TPG, ainsi que par l'autoroute A1. Les divers bâtiments de l'Université, des Hautes Ecoles ainsi que du centre-ville de Genève se situent à quelques arrêts de tram.

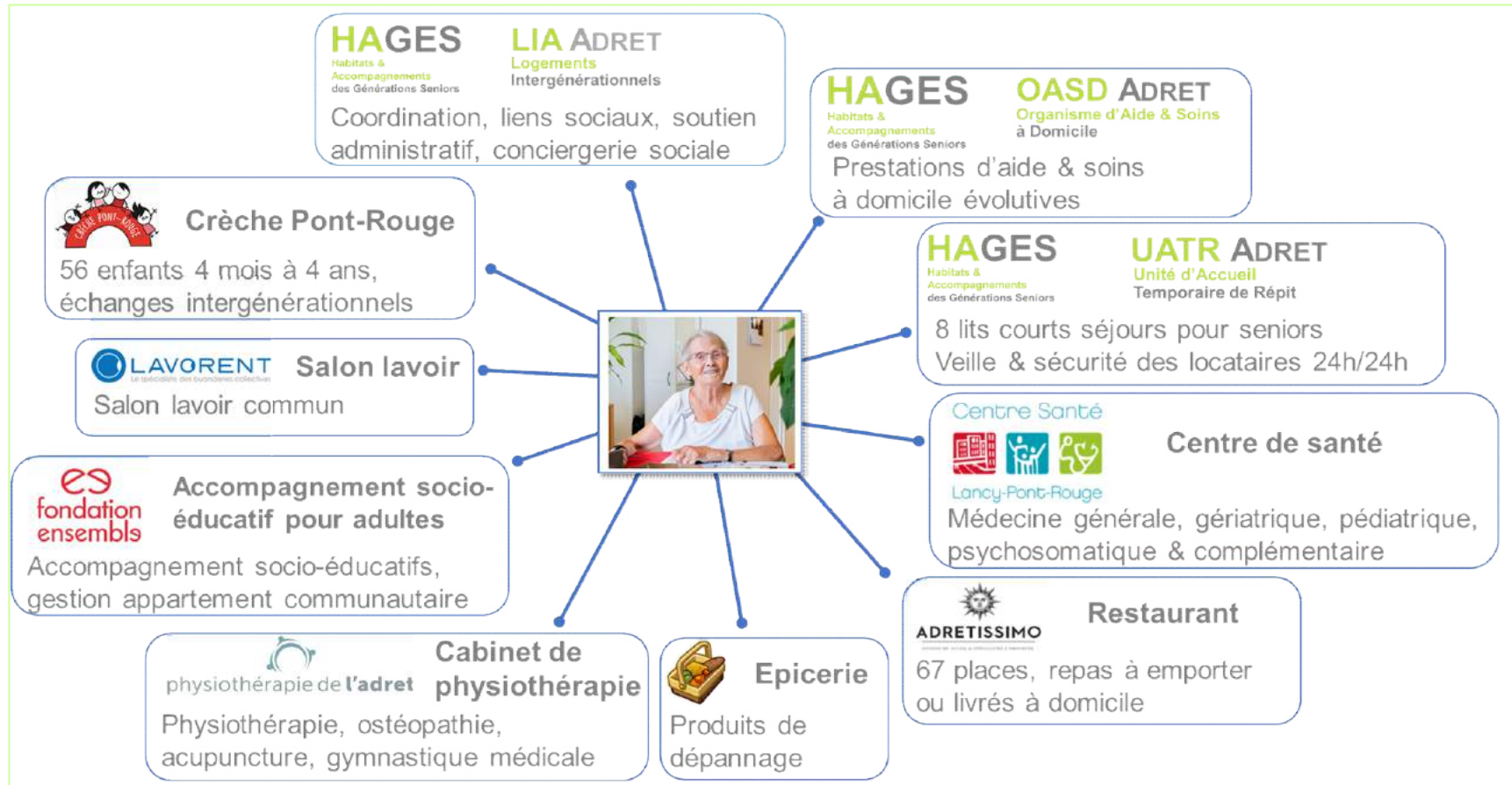
UNE SITUATION GEOGRAPHIQUE EXCEPTIONNELLE



Situé à proximité de la gare de Lancy-Pont-Rouge et de la Mairie de Lancy, l'Adret dispose d'une situation exceptionnelle, dans un quartier dynamique, doté de nombreux commerces et bureaux.

©Copyright

PARTENARIAT DE PROXIMITE



Favoriser le maintien à domicile par des mesures préventives et des prestations progressives adaptées à l'évolution de la santé du senior